

# Étude socio-économique du centre extra-coutumier d'USUMBURA

S. H. FRANCK

P A R

**L. BAECK**

LICENCIÉ EN SCIENCES ÉCONOMIQUES

MASTER OF ARTS (BERKELEY, U. S. A.)

CHERCHEUR DE L'I.R.S.A.C.

---

*Mémoire couronné au concours annuel de 1956.*

---

*A Manque,  
épouse et collaboratrice.*

# Etude socio-économique

## TABLE DES MATIERES

# du ceuvre exis-coutumier

Introduction

## LA SUMBURA

A. Théorème	1
B. Méthodes	27
C. Méthodologie	39
D. Conclusion	63

Mémoire présenté à la séance du 16 juillet 1956.

Rapporteurs : M. G. MALENGREAU et le R. P. J. VAN WING.

Mémoire concernant un concours annuel de 1956.

## Etude socio-économique du centre extra-coutumier d'Usumbura

PREFACE

To make hope depend merely on the illusion of rapid change which it is supposed to be in the *power* of the few to bring about for the benefit of the many, is to invite a vast disillusionment.

La présente étude est le résultat d'un mandat de recherches de l'Institut pour la Recherche scientifique en Afrique centrale. Les données quantitatives figurant dans le texte sont le résultat d'enquêtes entreprises dans le Centre extra-coutumier d'Usumbura, sans mention faite dans le texte. Ces chiffres ont été récoltés pendant la période du 1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> novembre 1955, par trois enquêteurs africains placés sous ma direction.

S. H. FRANKEL.

C'est grâce aux subides de l'Institut pour la Recherche scientifique en Afrique centrale que j'ai pu entreprendre les recherches à Usumbura, ce dont je lui suis reconnaissant. Je remercie particulièrement M. le Professeur R. Onyekwelu, Président de la Commission des Sciences de l'Homme de l'I. R. S. A. C. Je remercie également M. J. J. Maquet, Chef du Centre de Recherche scientifique du Rwanda-Urundi de l'I. R. S. A. C., et M. l'Administrateur CHOTTEAU du Service des A. I. M. O. d'Usumbura. Leur conseil m'a toujours été des plus appréciables. J'exprime également ma gratitude à mon collègue M. J. J. Maquet, pour ses suggestions et sa critique constructive.

Parmi le personnel africain *A Monique*, articulièrement reconnaissant à mon égard, a été d'une aide inappréciable dans les travaux d'enquête et de dépouillement.

em basque apod. elam eT  
bigar in nobilis adi no qdar  
at basque si li dudu eguna  
oi wai adi le wauk adi ni ad  
lo ntarad adi tot isoda yurad  
leav a dñvi or si yaua all  
zumahozelieh

LEONARD H. Z.

Mémoire présentée à l'Académie des sciences de Paris

Représentée par M. G. Malenovský et M. P. J. Van Wijngaarden

LEONARD H.  
ZUMAHOZELIEH

# Étude socio-économique du centre extra-coutumier d'Usumbura

---

## INTRODUCTION

### PRÉFACE

L'importance de l'urbanisation est généralement exprimée par les démographes au moyen du coefficient d'urbanisation, c'est-à-dire le rapport de la population urbaine à la population totale.

La présente étude est le résultat d'un mandat de recherches de l'Institut pour la Recherche scientifique en Afrique centrale. Les données quantitatives figurant dans le texte sont le résultat d'enquêtes entreprises dans le Centre extra-coutumier d'Usumbura, sauf mention faite dans le texte. Ces chiffres ont été récoltés, pendant la période du 1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> novembre 1955, par trois enquêteurs africains placés sous ma direction.

C'est grâce aux subsides de l'Institut pour la Recherche scientifique en Afrique centrale que j'ai pu entreprendre les recherches à Usumbura, ce dont je lui suis reconnaissant. Je remercie particulièrement M. le Professeur F. OLBRECHTS, Président de la Commission des Sciences de l'Homme de l'I. R. S. A. C. Je remercie également M. J. J. MAQUET, Chef du Centre de Recherche scientifique du Ruanda-Urundi de l'I. R. S. A. C., et M. l'Administrateur CHOTTEAU du Service des A. I. M. O. d'Usumbura. Leur conseil m'a toujours été des plus appréciables. J'exprime également ma gratitude à mon collègue, M. LEURQUIN, pour ses suggestions et sa critique constructive.

Parmi le personnel africain, je suis particulièrement reconnaissant à mon clerc, MATABURA André, qui m'a été d'une aide inappréciable dans les travaux d'enquête et de dépouillement.



## INTRODUCTION

L'importance de l'urbanisation est, généralement, exprimée par les démographes au moyen du *coefficient d'urbanisation*. Ce coefficient est le rapport de la population urbaine à la population totale <sup>(1)</sup>. La répartition globale entre population urbaine et population rurale est connue : elle attribue moins de 20 % à la population urbaine et plus de 80 % à la population rurale. La population urbaine est supérieure à 50 % dans les pays d'économie industrielle ; elle représente de 25 à 50 % dans les pays qui ont subi l'influence de l'économie industrielle et elle est inférieure à 25 % dans les pays très faiblement industrialisés. Les pourcentages les plus bas étant enregistrés généralement dans les pays qui ont la plus forte densité <sup>(2)</sup>.

L'économie industrielle étant une économie de concentration a engendré une agglomération humaine dans les régions industrielles qui s'identifient, suivant les cas, avec les zones productrices d'énergie et de matières premières ou avec les carrefours commerciaux. Cette cristallisation urbaine est ravitaillée par la diminution lente, mais continue, de la population rurale. En conséquence, l'urbanisation se caractérise de plusieurs manières. C'est un phénomène résidentiel, du fait qu'elle comporte la concentration des individus dans les centres

(1)

$$U = \frac{Pu}{Pt}$$

où  $Pu$  représente la population urbaine et  $Pt$  la population totale.

(2) P. GEORGE, Introduction à l'étude géographique de la population du monde (I.N.E.D., Cahier n° 14, Paris, 1951, pp. 87-88).

importants. L'urbanisation a un aspect économique, puisqu'elle s'accompagne de l'abandon d'emplois agricoles en faveur d'occupations industrielles, administratives ou commerciales. Elle est locative, si l'on peut dire, dès lors qu'elle entraîne une transformation de l'habitat du type rural en maison d'un type urbain, plus adapté à la vie collective. C'est un phénomène social, du fait de la modification des rapports sociaux que comporte la concentration : la vie urbaine bouleverse l'existence des individus.

C'est un phénomène juridique et politique, puisque la concentration urbaine entraîne une certaine émancipation des villes, vis-à-vis des autres collectivités et du gouvernement.

La révolution industrielle, en Afrique centrale, a engendré une civilisation urbaine nouvelle et a fait éclater le genre de vie traditionnel des populations de cette région. En effet, dans les pays neufs d'Afrique, où le processus d'expansion industrielle est un processus imitatif, il se crée un hiatus entre le rythme du progrès technique et le rythme de l'évolution sociale. Cette évolution, tant économique que sociale, est en quelque sorte un processus d'occidentalisation.

Ce processus d'occidentalisation est de nature complexe. D'abord, c'est un processus sélectif en ce sens que les Africains imitent de gaieté de cœur certains aspects de notre culture et en rejettent d'autres. Ensuite, une certaine inertie du corps social provoque une disparité dans le rythme d'évolution dans les différents domaines de la vie humaine. C'est ainsi que se créent des déséquilibres et des tensions au sein du corps social africain, assez fragile d'ailleurs. Par conséquent, l'étude systématique du milieu urbain s'impose comme une première nécessité. Surtout qu'en général, ce milieu héberge les individus les plus avertis et les plus émancipés des populations de ces régions. C'est là aussi que l'opinion publique se forme et s'énonce ouvertement.

et le temps et la nature des agglomérations urbaines. Néanmoins, il est difficile de déterminer les modifications qui ont eu lieu dans l'urbanisation au cours des dernières années.

## PREMIÈRE PARTIE

### L'aspect social.

#### CHAPITRE I

##### INCIDENCE SOCIALE DE L'URBANISATION

Le présent chapitre a pour but d'élucider quelques aspects du changement social engendré par la concentration urbaine dans un pays que la révolution industrielle a seulement effleuré jusqu'à présent.

###### § 1. — Le degré d'urbanisation du Ruanda-Urundi. (1)

Les statistiques démographiques (2) du Ruanda-Urundi accusent un degré d'urbanisation très faible. En effet,

(1) « On peut aborder de deux façons le problème de la répartition de la population en catégories urbaines et rurales. La première méthode consiste à établir une répartition par subdivisions administratives, dans laquelle l'ensemble de la population de chaque commune, municipalité, subdivision ou autre circonscription administrative secondaire est classée comme urbaine ou rurale d'après certains critères appliqués à l'ensemble de la région. On peut aussi, et c'est là la deuxième méthode, faire une classification des agglomérations ou groupements de population ; dans ce cas là, la population urbaine est constituée par les habitants de localités à forte densité de population que l'on définit comme urbaines en appliquant certains critères et sans qu'il soit tenu compte de leur statut administratif ». NATIONS UNIES, Méthodes de Recensement de la Population. (*Études démographiques*, no 4, New York, 1949, p. 194).

La méthode par subdivision administrative a été adoptée dans la présente étude, en ce sens que les unités extra-coutumières sont considérées comme des unités urbaines. Cette méthode, quoiqu'elle ait ses lacunes, convenait le mieux pour le phénomène qui nous concerne ici.

(2) Les statistiques citées ici proviennent des *Rapports sur l'Administration belge du Ruanda-Urundi*.

le coefficient d'urbanisation pour l'ensemble du pays en 1954 était de 1,80 %.

La *Table I* donne la répartition par territoire de la population autochtone totale et de la population extra-coutumière.

TABLE I. — *Population autochtone totale et urbaine du Ruanda-Urundi.*

	Population totale	Population extra-coutumière	U en %
Ruanda	2.251.800	20.932	0,93 %
Urundi	1.934.737	54.464	2,81 %
Ruanda-Urundi	4.186.537	75.396	1,80 %

Regardons à titre de comparaison le coefficient au Congo belge (1) pour l'année 1953. Voir *Table II.*

TABLE II. — *Coefficient d'urbanisation du Congo belge.*

Provinces	U en %
Léopoldville	24,94
Équateur	18,93
Orientale	22,18
Kivu	22,15
Katanga	33,71
Kasai	8,74
Congo belge	21,51

Le coefficient d'urbanisation tout en donnant une première indication n'explique pas tout dans le problème qui nous occupe ici, c'est-à-dire l'expansion des centres urbains et ses concomitants sociaux.

Le processus dynamique d'urbanisation peut être exprimé par *l'indice de peuplement*, qui part d'une année

(1) La population congolaise en 1953. Extrait du *Bulletin mensuel des Statistiques générales du Congo belge et du Ruanda-Urundi*, 1955, no 2, p. 79.

prise comme base de référence et qui varie suivant le temps et la nature des agglomérations. C'est surtout l'indice de peuplement qui indique l'acuité de l'urbanisation.

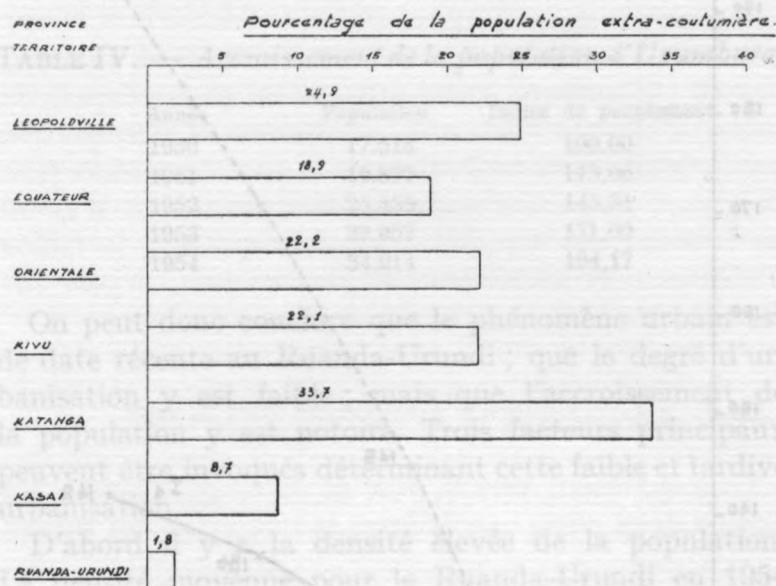


Fig. 1. — Pourcentage de la population extra-coutumière.

En ce qui concerne la population urbaine du Ruanda-Urundi, les statistiques reflètent un accroissement de 42 % en cinq ans. Voir *Table III*.

TABLE III. — Accroissement de la population extra-coutumière au Ruanda-Urundi.

Année	Population urbaine	Indice de peuplement
1950	53.015	100,00
1951	62.261	117,44
1952	67.363	127,06
1953	72.298	136,37
1954	75.396	142,22

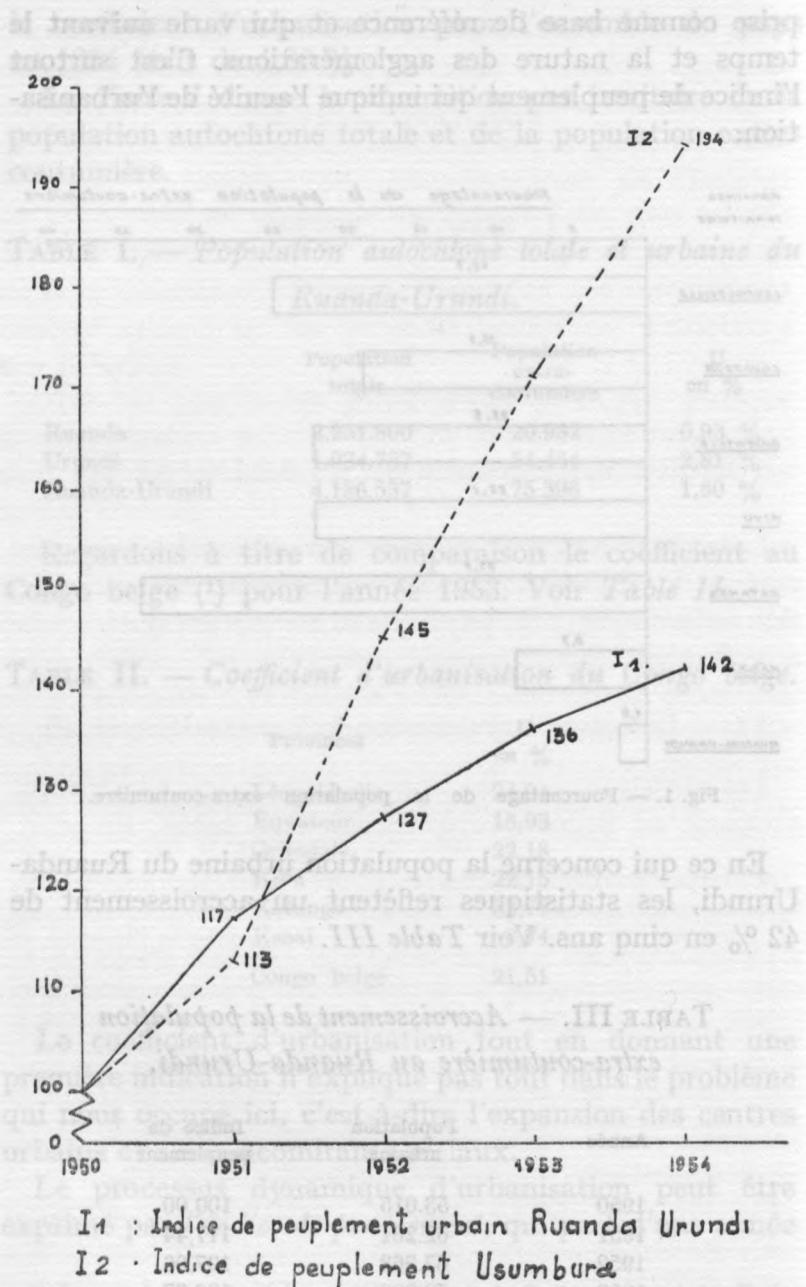


Fig. 2. — Indices de peuplement du Ruanda-Urundi et d'Usumbura.

Si l'on prend en considération le centre urbain d'Usumbura, on constate une croissance encore plus spectaculaire. La population africaine a presque doublé en cinq ans. — Voir *Table IV*.

TABLE IV. — *Accroissement de la population d'Usumbura.*

Année	Population	Indice de peuplement
1950	17.518	100,00
1951	19.877	113,06
1952	25.455	145,31
1953	29.957	171,00
1954	34.014	194,17

On peut donc conclure que le phénomène urbain est de date récente au Ruanda-Urundi ; que le degré d'urbanisation y est faible ; mais que l'accroissement de la population y est notoire. Trois facteurs principaux peuvent être invoqués déterminant cette faible et tardive urbanisation.

D'abord il y a la densité élevée de la population. La densité moyenne pour le Ruanda-Urundi en 1954 était de 77,28 habitants au km<sup>2</sup>.

La population totale étant le dénominateur du coefficient d'urbanisation, il est clair que U est fonction de la population rurale aussi bien que de la population urbaine.

Il y a l'absence d'un surplus agricole, ne permettant pas à une fraction de la population plus ou moins importante de vivre dans un secteur non-agricole. L'absence d'industrialisation jusqu'à une date assez récente, ne nécessitait pas un groupement de la population en des agglomérations plus ou moins importantes.

Le point de départ étant un habitat rural dispersé. Les gens habitent leur *rugo*, souvent entouré de leur *itongo*, dispersés sur les collines. Quoique ces résidences, habituellement plutôt isolées, ne constituaient pas un village au sens de noyau d'habitations agglomérées, de par les liens d'aide mutuelle qui existaient, certains

auteurs les ont désignées par voisinages ou hameaux <sup>(1)</sup>.

Il semble bien que cet habitat dispersé ait été la structure originelle des agriculteurs autochtones, et que ce soit une adaptation logique à la géographie humaine et physique du pays <sup>(2)</sup>.

A vrai dire, il n'y a qu'un centre urbain au Ruanda-Urundi : Usumbura. Cette ville est en pleine expansion comme l'indique l'indice de peuplement. L'immigration accélérée en milieu moderniste de la part des ruraux pose de graves problèmes sociaux. Mais examinons d'abord les raisons pour lesquelles les gens quittent le milieu traditionnel et s'installent de plus en plus, depuis une date récente, dans une agglomération urbaine.

### § 2. — Causes d'émigration vers la ville.

Le mouvement vers la ville se décompose pour ainsi dire en deux effets : centrifuge, la migration des ruraux

(1) « Ces voisinages étaient constitués d'un certain nombre de résidences (de vingt à soixante) situées sur une colline (*umu-sozi*) ou sur une partie de colline (*umu-renge*). Les gens vivant là avaient quelques activités communes : aide mutuelle dans la construction de huttes ou dans l'accomplissement de certaines tâches agricoles, réunions (comme des danses, des compétitions de sauts, du tir à l'arc, etc.). Ils montraient un certain esprit de corps en prenant le parti de l'un des leurs dans une dispute que celui-ci pouvait avoir avec un membre d'une autre communauté similaire. Le mot utilisé pour désigner les membres de tels groupements exprimait cette idée de voisinage. Ils étaient appelés *abazimya-muliro*, « ceux qui éteignent le feu » lorsque, comme cela arrivait fréquemment, il y avait un incendie de huttes ... Ces voisinages n'avaient pas de places communes pour les réunions, les marchés ou le culte ».

J. J. MAGUET, *Le système des relations sociales dans le Ruanda ancien* (Tervuren, 1954, p. 35).

(2) « L'hypothèse selon laquelle la dispersion de l'habitat serait le fait des Batutsi, intervenant sur un habitat antérieurement concentré, n'est vraiment pas qu'une hypothèse. Ce n'est pas du côté du Congo qu'il faut regarder quand on veut comprendre la géographie humaine du Ruanda-Urundi (et nous dirons plus largement aussi du Kivu), mais du côté de l'Afrique Orientale ; or l'habitat dispersé est de règle chez les agriculteurs des hautes terres de l'Ouganda, du Kenya, du Tanganyika. »

P. GOUROU, *La densité de la population au Ruanda-Urundi* (Bruxelles, 1953, p. 178).

de leur milieu coutumier, et centripète, l'attraction des villes mêmes. Ce mouvement est déterminé par des causes générales et spécifiques.

Il y a d'abord les causes générales, celles qu'on peut appeler universelles : l'industrialisation et la commercialisation de l'activité économique. L'industrialisation, de par la division du travail et la nouvelle structure professionnelle qu'elle comporte, libère l'homme de la terre, jusqu'alors source unique de production. L'homme devient plus indépendant des produits organiques de la terre comme moyens de subsistance. L'économie industrielle, à cause de son organisation interne, manifeste une forte tendance à la concentration. Les accumulations de population industrielle, sous forme de groupements urbains, se superposent au paysage agricole. Elles doivent leur expansion par la succion de la population agricole, mais elles vivent de l'exploitation d'un secteur de production nouveau (¹). Dans les pays coloniaux, les centres urbains doivent leur existence à des activités commerciales, administratives ou à l'industrie extractive. Généralement ce sont des centres administratifs, des villes minières, des ports ou autres carrefours commerciaux. Cependant, dès que l'industrie manufacturière se monte, le rythme de croissance des villes s'accélère sensiblement (²).

(¹) P. GEORGE, Introduction à l'étude géographique de la population du monde (p. 83).

(²) « Les formes de l'économie coloniale africaine ont donné lieu à la constitution de trois types d'agglomérations plus ou moins récents :

1<sup>o</sup> Le premier et le plus ancien est en même temps le moins original : il se trouve sur toutes les côtes de l'Océan Indien et jusqu'en Extrême-Orient : c'est celui de la ville-comptoir d'évolution variable suivant les processus revêtus par la colonisation depuis cent ans : Dakar, Le Cap, Durban.

2<sup>o</sup> Le second est celui de la ville administrative et ville-marché de l'intérieur. Le germe urbain est généralement un poste administratif ou militaire. Mais il peut être, indépendamment du réseau administratif initial, un carrefour de pistes, une gare terminus, devenant centre de rencontre de main-d'œuvre, de collectage de produits, d'étalage de marchandises d'importation. La fonction administrative s'associera dans ce cas, a posteriori, à la fonction commerciale,

Cette tendance de l'économie industrielle à la concentration est cumulative en ce sens que l'industrie attire la population d'abord, et se dirige ensuite vers les centres de population. L'emplacement économique des marchés est en partie déterminé par la distribution du pouvoir d'achat. Vu qu'une grande partie de l'activité économique est orientée vers la consommation, une distribution de population donnée attirera les activités axées sur la consommation <sup>(1)</sup>.

La commercialisation de la production et de la consommation modernes favorisent donc la concentration urbaine. La distribution des produits et des services exige désormais des installations importantes dans des centres peuplés : docks, entrepôts, magasins de gros et de détail, des établissements bancaires, hôtels, restaurants, bars, etc.

Le développement des moyens de communications apparaît comme un des plus puissants facteurs dans le processus d'urbanisation <sup>(2)</sup>.

Les causes énoncées ci-dessus ont déclenché la concen-

qui se développe sous ses formes les plus hétéroclites, de l'auberge-cabaret-bazar, où l'on vend «de tout», à l'entrepôt européen. Toutes les dimensions sont représentées et aussi toutes les courbes d'évolution, de la ville confortablement garantie contre la décadence par la domiciliation de services importants comme Bamako, Brazzaville ou Léopoldville, rivalisant dans leurs fonctions et leur croissance avec les grandes villes comptoirs du littoral, à la ville provisoire correspondant à une étape de la pénétration économique, à la merci de l'ouverture d'un nouveau secteur d'exploitation attirant vers un autre carrefour, un autre terminus, fonctions essentielles et populations.

3<sup>e</sup> Le troisième type est celui de la ville industrielle en milieu tropical, unissant un petit noyau d'origine européenne à des camps ou à des quartiers de main-d'œuvre ouvrière noire. »

P. GEORGE, *La ville* (Paris, 1952, pp. 311-312).

(1) WINSEMIUS, *Wanderungen und Verbrauch. Ein Beitrag zur Theorie der Raumwirtschaft* (*Weltwirtschaftliches Archiv*, 52, Band 1, 1940, pp. 38-73).

W. G., *Markets and marketing* (dans *Industrial Location and National Resources*, Washington, 1943, Chapitre X).

C. CLARCK, *The economic functions of a city in relation to its size* (*Economica*, Vol. 13, n° 2, 1945, p. 97-113).

(2) F. RATZEL nous a laissé cette phrase dans sa synthèse : «Der Verkehr wirkt städtebildend» (*Anthropogeographie*, Vol. II, Berlin, 1891, p. 464).

tration en agglomérations en toute société suivant une hiérarchie historique différentielle. Elles sont à la base de l'exode rural au XIX<sup>e</sup> siècle en Europe et ont atteint l'Afrique centrale. De par son universalité, cette tendance est en quelque sorte inévitable. Il faut noter ici la différence fondamentale entre un processus imitatif et un processus original d'expansion. L'industrialisation européenne a été un processus original, s'étendant sur plusieurs dizaines d'années, au cours desquelles le système social a évolué progressivement. L'évolution sociale et intellectuelle allait plus ou moins de pair avec le progrès technique et industriel. Dans les pays en voie de développement, il y a un hiatus entre le rythme du progrès technique et industriel et le rythme de l'évolution sociale. Cette disparité est due en grande partie au fait que dans un processus imitatif, l'expansion industrielle est beaucoup plus brutale et que le corps social manque de la base nécessaire pour un développement économique et social bien équilibré.

Seulement, il apparaît que l'économie industrielle n'explique pas pleinement l'attraction qu'elle exerce. Il y a des facteurs, propres à la condition humaine de la société sous l'influence de ces causes universelles, qui intensifient ou retardent leur opération. Et ceci nous mène à des causes spécifiques au centre de l'Afrique.

Ce sont surtout les causes sociales, et à un degré moins général, les causes politiques et culturelles, qui intensifient l'afflux vers la ville.

L'agriculture au Ruanda-Urundi étant encore au stade de la subsistance, l'agriculteur dépend presque uniquement des produits organiques de la terre. Le bétail joue un rôle plutôt déprimant sur cette économie de subsistance. L'absence d'un surplus agricole substantiel bloque le processus de la commercialisation de ce secteur. Peu nombreux sont ceux qui peuvent se fournir *cash* plus du strict nécessaire, comme pour l'impôt, des vête-

ments et ustensiles de ménage. Celui qui désire avoir du liquide se voit obligé de sortir du cycle agricole et de devenir un salarié. Or, le marché du travail de l'intérieur est limité, la demande étant concentrée dans les noyaux urbains ou industriels.

La vie rurale offrant très peu, il ne reste plus qu'à émigrer vers l'Uganda ou vers la ville. La majorité se dirige vers l'Uganda. La géographie physique et humaine est fort similaire à celle du Ruanda-Urundi. La topographie ainsi que le climat d'Usumbura est peu accueillant pour les Rwanda et Rundi, habitants des hautes altitudes. Le fait que seulement la minorité des migrants se dirige vers la ville, a comme effet un peuplement de la ville par des populations étrangères au pays : les Congolais.

La présence d'une majorité de Congolais à Usumbura s'explique d'un côté par leur supériorité au travail manuel, et de l'autre côté par leur degré d'instruction plus élevé jusqu'à présent.

Une certaine insatisfaction du milieu coutumier en général est, pour Congolais, Rundi et Rwanda ensemble, un puissant facteur de migration. Les îlots ruraux restent les bastions sauvegardant jalousement les impératifs sociaux et économiques traditionnels. Les rentrants des villes ou autres lieux d'émigration intensifient ce sentiment, lors de leur passage dans leur milieu originel. Ils voient leurs frères, qui subissent les corvées, et de temps à autres les abus des autorités locales, et prennent vis-à-vis d'eux une certaine attitude émancipée. Cette insatisfaction du milieu coutumier est intensifiée par la monotonie de la vie rurale. La ville, avec ses possibilités de récréation et de divertissement, nourrit l'esprit d'aventure et d'escapade.

Le caractère essentiellement mobile de la population africaine est un facteur positif dans l'afflux vers la ville. N'ayant jamais vécu dans un monde de sécurité relative,

ce nomadisme moderne ne leur donne pas la même impression d'instabilité qu'aux paysans occidentaux.

En dernier lieu, ajoutons l'individualisation croissante, sous l'influence de l'instruction et de la religion. La vie coutumière clanique suffit de moins en moins aux aspirations des gens. Ils préfèrent de plus en plus mener la vie à leur gré. Un désir naissant d'occidentalisation attire les plus éveillés vers la ville, mais, comme nous verrons plus loin, ce désir vise surtout l'aspect extérieur de notre culture.

### § 3. — Tendances évolutives et retardatrices en ville.

Cet apport constamment nouveau d'éléments neufs et hétérogènes, cet ensemble kaléidoscopique d'allégeances tribales et de modes de vie modernes, donnent un aspect particulier et propre à ce milieu urbain. En effet, les immigrants venant du milieu coutumier importent avec eux une *Weltanschauung* peu adaptée au milieu moderniste. L'acuité de ce problème dépend de beaucoup de facteurs, comme la composition ethnique spécifique du milieu urbain, leur degré d'évolution respectif, leur religion, leur lieu d'origine, etc. Le problème ne peut être saisi, alors, que par une énumération d'échantillons, dans laquelle on rechercherait des facteurs communs ou différentiels. Seulement, cette méthode présente un danger grave : celui de procéder d'un empirisme absolu, se refusant à toute hypothèse de travail préalable. Le même danger consiste à voir une situation sociologique unique dans chaque échantillon de contact entre des cultures tribales et étrangères (¹).

Certains auteurs ont mis l'accent sur l'effet de détribalisation. Cette détribalisation se manifeste par le vacuum social et culturel dans lequel l'Africain urbain vivrait.

(¹) Pour une critique sévère de cette théorie, voir : M. GLUCKMAN, Manilowski's sociological theories (*The Rhodes Livingstone Papers*, N° 16, pp. 11-14).

Les fragiles institutions primitives qu'ils auraient importées avec eux auraient été pulvérisées par le choc de la lourde machine occidentale, les privant subitement de leur ambiance sociale traditionnelle et les laissant dans un état de nudité spirituelle et de désarroi<sup>(1)</sup>. Ces hypothèses de la *Umwertung aller Werte* sont plus ou moins tacitement dérivées de la prémissse de la parfaite intégration d'une culture. On peut croire que la solidarité entre membres d'une même famille au sens large, ou entre membres d'un clan, était mieux adaptée à l'économie de subsistance qu'au salariat urbain. Mais rien n'exclut l'évolution plus ou moins provoquée vers la famille au sens strict, sans que les membres de la société tombent dans un état de nudité sociale.

L'hypothèse que nous adoptons est celle de l'évolution sociale du milieu urbain, déclanché par des *stimuli*, parmi lesquels la nouvelle structure économique et spatiale semblent être les plus immédiats<sup>(2)</sup>.

Certaines structures se superposent à d'autres sans qu'elles créent nécessairement un vide social. C'est plutôt un progrès où de nouvelles formes de relations humaines naissent et où d'autres périssent, c'est un processus dynamique dont on ne connaît pas encore le terme. L'urbain adopte un genre de vie qui n'était pas coutumier dans son milieu traditionnel. Des genres

(1) A. TOYNBEE, *La civilisation à l'épreuve* (Paris, 1951, p. 224).

(2) «A population can adopt criteria of relationship suited to either an 'urban industrial' or 'rural agricultural' way of life just as, to use a different analogy, it can adopt itself to predominantly universalistic or predominantly particularistic criteria...»

S. H. FRANKEL, *The Economic impact on underdeveloped societies* (Oxford, 1953, pp. 175-176).

Pour un développement plus détaillé de ces idées :

TALCOT PARSONS, *The Social System* (Glencoe, Illinois, 1952, pp. 180-200).

Voir aussi : K. LITTLE, *The Study of Social Change in British West Africa Africa*, Vol. XXIII, oct. 1953, n° 4, pp. 274-284.

J. LOMBARD, Cotonou, ville africaine (*Bulletin de l'Institut français d'Afrique noire*, Tome XVI, 1954, n° 3-4, pp. 341-377).

de vie récemment acquis subissent d'une manière constante l'influence des genres de vie anciens.

Le pôle autour duquel les allégeances nouvelles se cristallisent est la structure économique nouvelle. Dans le clan, aligné sur une économie de subsistance, le travail était une fonction sociale, l'effort de chacun étant intégré dans une formule d'obligations réciproques. Selon la nouvelle structure professionnelle, la relation entre employeur et travailleur est beaucoup moins sociale, elle est devenue personnelle. Le salariat, nouveau germe social, donne à cette société son caractère moderniste. En effet, le travail salarié émancipe l'individu des allégeances anciennes ; le travailleur change d'état, son statut antérieur ne lui sert plus.

Le regroupement spatial de la société sur un principe moins particulariste que le clan ou la tribu, ouvre la fenêtre aux universalismes.

La nouvelle distribution spatiale, selon la division du travail, incite à de nouvelles soudures sociales. La lutte pour la vie devient plus ardente et plus individuelle. Les formes modernes d'activité provoquent l'émulation et la volonté du progrès individuel. Les échanges d'idées augmentent le savoir et élargissent les horizons <sup>(1)</sup>.

(1) « Le développement d'une économie de type monétaire élargit la gamme des relations sociales en provoquant l'établissement de nouveaux contacts. En même temps, certaines unités sociales tendent à se morceler et leur structure évolue. Les différents types de groupes familiaux et ethniques cessent souvent d'être détenteurs de propriétés collectives ; les « familles élargies » composées de parents éloignés, constituant une unité économique et vivant sous le même toit, deviennent plus rares, et même l'organisation de la famille, au sens le plus étroit et le plus ordinaire du terme, a parfois tendance à s'affaiblir. En effet, de nouveaux types de relations se créent entre mari et femme sous l'action de leurs conditions de travail et de la différenciation de leurs rôles en matière de production, tandis que les différences économiques entre les générations s'accroissent ou, au contraire, s'inversent. De nouvelles situations apparaissent dans le domaine social, et la répartition des pouvoirs peut se modifier. A mesure que l'évolution se poursuit, l'organisation de la société, la stratification sociale et les systèmes de hiérarchie se transforment. Le comportement des individus subit l'influence de nouvelles normes juridiques et d'un nouveau code de morale commerciale. Les signes distinctifs, non seulement de la richesse, mais encore

N'est-ce pas là le déterminisme le plus pur ? Nous ne le croyons pas. Le terme de cette évolution sociale nous est inconnu du fait que les variables indépendantes sont les individus mêmes. Tout dépend de la manière, créatrice ou pas, dont ils reconstruiront leur structure en face de ces *stimuli* extérieurs.

Cet éclatement de genres de vie anciens ne se fait pas sans heurts. Les contradictions apparentes entre les tendances d'un genre de vie nouveau et les actions contrariantes exercées par les héritages des genres de vie anciens, conduisent à un antagonisme au sein de ce milieu évoluant (¹).

Dans l'ambiance de cet antagonisme, entre tendances évolutives et retardatrices, s'achemine l'évolution sociale, dans le milieu urbain africain.

Cette évolution a un caractère *collectif* et *individuel*. En effet, c'est dans la mesure où cette évolution a une incidence sur les relations entre les membres de la société qu'elle présente un caractère social et culturel. Dans la mesure où cette évolution stimule une adaptation de l'individu à cette nouvelle structure socio-culturelle, dans cette même mesure se manifeste le caractère psychologique de l'évolution.

La nouvelle division du travail, le salariat et l'éloignement du milieu traditionnel modifient les relations et les structures au sein de la société. Ces *stimuli* extérieurs

de la situation sociale et de l'autorité politique, peuvent changer. En même temps, la conscience de ces multiples modifications risque de provoquer — comme dans le cas des sociétés polynésiennes — un retour à certaines institutions traditionnelles (ou pseudo-traditionnelles) dont on fait montre, pour ainsi dire, en vue d'affirmer l'existence d'une solidarité sociale, qui, en réalité, peut se trouver menacée ou détruite dans d'autres domaines.

R. FIRTH, La monnaie, le travail et l'évolution sociale dans les systèmes économiques de la région Indo-Pacifique (dans *Motivations et stimulations économiques dans les pays insuffisamment développés* — *Bulletin International des Sciences Sociales*, Vol. VI, n° 3, 1954, pp. 456-457).

(¹) M. SORRE, La notion de genre de vie (*Annales de Géographie*, LVII, 1948, pp. 97-108 et pp. 193-204).

créent un cadre social nouveau : un monde dans lequel le prestige des vieux et des oncles maternels diminue lentement. Sur le plan collectif, ou socio-culturel, l'évolution semble être plus rapide que sur le plan psychologique. Tout en se sentant plus ou moins émancipé des impératifs socio-culturels, l'individu ne s'est pas encore adapté sur le plan que nous avons désigné comme psychologique. La polygamie, par exemple, sera regardée comme une relique barbare, mais le concubinage et les liaisons plus ou moins cachées gagneront en importance. L'individu s'émancipera plus vite de toute cette structure traditionnelle que de la croyance au monde animiste. Cette adaptation sera la plus lente à venir.

Nous pourrons constater plus loin que l'évolution se manifeste clairement dans le domaine économique : les modes de consommation, d'habillement, etc., à un degré moindre dans le domaine que nous appelons collectif et très peu dans le domaine psychologique.

Comme tendance évolutive, nous désignons : tout ce qui contribuera non seulement à faire perdre au citadin ses genres de vie ruraux ou traditionnels, mais aussi tout ce qui permettra d'assurer à la ville une plus grande unité et homogénéité ; tout ce qui l'aidera à acquérir une personnalité propre, une civilisation véritablement urbaine <sup>(1)</sup>.

Par tendance retardatrice nous entendons : tout ce qui contribue au maintien et à la survivance de « l'effet contrariant » des genres de vie anciens, pour ne pas dire les anachronismes.

<sup>(1)</sup> J. LOMBARD, *Op. cit.*, p. 343.

## CHAPITRE II

## ANALYSE DE FAIT

## § 1. — La population totale du C. E. C. d'Usumbura.

Le centre urbain d'Usumbura comptait 34.425 unités le 31 mars 1955. La population habite quatre villages : Ngagara, Belge, Kamenge et Buyenzi. Les considérations qui suivent sont le résultat d'un sondage : 1/15<sup>e</sup> de la population par village a été soumise à l'enquête (1).

TABLE V. — *Population totale par village.*

Villages	Population totale	% par village	Population enquêtée — 1/15 <sup>e</sup>
Belge	8.250	24,0	550
Ngagara	4.485	13,0	299
Kamenge	8.475	24,6	565
Buyenzi	13.215	38,4	881
Total	34.215	100,0	2.295

Buyenzi, appelé couramment, à Usumbura, le « village des Swahili », est le plus grand centre de musulmans au Ruanda-Urundi. Ils ont leur chef à eux, leur école coranique et comptent une forte proportion de commerçants et transporteurs (2).

(1) Les résultats dans le texte sont ceux de l'échantillon et doivent être multipliés par le coefficient 15 afin d'obtenir les chiffres réels. Pour un exposé plus détaillé de la méthode, voir *Appendice I*.

(2) Les centres musulmans du pays se situent géographiquement à Usumbura, Rumonge, Nyanza-Lac, Astrida et Kigali. Ils comptent à peu près 35.000 musulmans : 1) Les Arabes d'Oman et Mascate (golfe persique), au nombre de 2.500, appartenant à la secte des Ibadites ; 2) Des Pakistanais, Chiites, surtout Islamites et Duodécimains. Au nombre d'environ 1.500, ils sont très influents par

Kamenge, le deuxième village en ordre de grandeur, n'est pas vraiment urbain à en juger par la structure professionnelle de sa population. Se situant à la limite de la ville, le village constitue plutôt une agglomération suburbaine.

Belge, le plus vieux village non-musulman, est le milieu où la coutume et les tendances modernistes s'opposent le plus violemment (<sup>1</sup>). C'est là que les gens retrouvent à la fois le milieu coutumier et citadin.

Ngagara, fréquemment appelé Cité Jardin, est le village aménagé par l'Office des Cités africaines. De par le coût assez élevé du loyer, cette cité groupe les familles plus ou moins aisées. L'esthétique européenne n'arrive jusqu'à présent pas à attirer la population d'une manière stable. La mobilité extrême de la population dans ce village et les déménagements fréquents semblent indiquer que les conceptions africaines et européennes de confort ne coïncident pas.

## § 2. — La structure démographique.

Parmi les répartitions possibles de la population existant à un moment donné, figure en premier lieu la

leurs relations avec le Kenya et la Côte orientale ; 3) Les Swahilis, environ 20.000, Sunnites très peu fervents et non-orthodoxes. Ces musulmans du pays comptent une forte proportion de Noirs originaires de la côte orientale (Swahili) ou descendants de ces derniers. Ils ont trafiqué des siècles durant avec leur hinterland et ont pénétré jusqu'au cœur de ce qui est actuellement le Congo belge, à la suite des arabes esclavagistes, dont ils constituaient les bandes armées. Les musulmans du pays sont en fréquents contacts avec la Côte orientale et Nairobi, moins avec le Caire et Tabora (Ahmadiya). Actuellement, les Swahilis constituent un *melting-pot* aux origines très diverses ; un ciment les tient ensemble : le Dar-el-Islam et le commerce.

L. ANCIAUX, Le problème musulman dans l'Afrique belge (Bruxelles, 1949) ; R. REUSCH, How the Swahili people and language came into existence (*Tanganika Notes and Records*, Januari, 1953, n° 34, pp. 20-27).

(<sup>1</sup>) Le nom de Belge a trouvé son origine à Matadi, où il fut donné au village des Noirs servant sur les paquebots d'Anvers.

répartition par âges. On la représente graphiquement par la pyramide des âges (1).

La répartition par âges de la population urbaine, des quatre villages constituant le Centre extra-coutumier d'Usumbura, se trouve en *Table VI*.

<sup>(1)</sup> On porte en ordonnées les âges de zéro à la limite supérieure (+ 55 ans) et en abscisses les effectifs à chaque groupe d'âges, sexe masculin d'un côté, sexe féminin de l'autre.

TABLE VI. — *La répartition par âges.*

Villages	0-4	5-9	10-14	15-19	20-24	25-29	30-34	35-44	45-54	55
	M-F	M-F	M-F	M-F	M-F	M-F	M-F	M-F	M-F	M-F
Ngagara	31-42	14-14	7-8	10-13	20-36	34-24	27-9	4-3	2	1
Kamenge	55-59	33-37	18-11	19-20	14-34	47-73	94-33	8-6	4	
Belge	60-64	23-33	17-14	17-20	25-34	23-39	35-40	34-18	34-5	9-6
Buyenzi	60-73	53-49	40-25	37-36	22-43	29-61	52-83	58-57	41-25	18-19
C.E.C. Total	206-238	123-133	82-58	83-89	81-147	133-197	208-165	104-84	81-30	28-25

Voir figures pour la pyramide des âges du total du Centre extra-coutumier, et celles de Ngagara, Kamenge, Belge et Buyenzi.

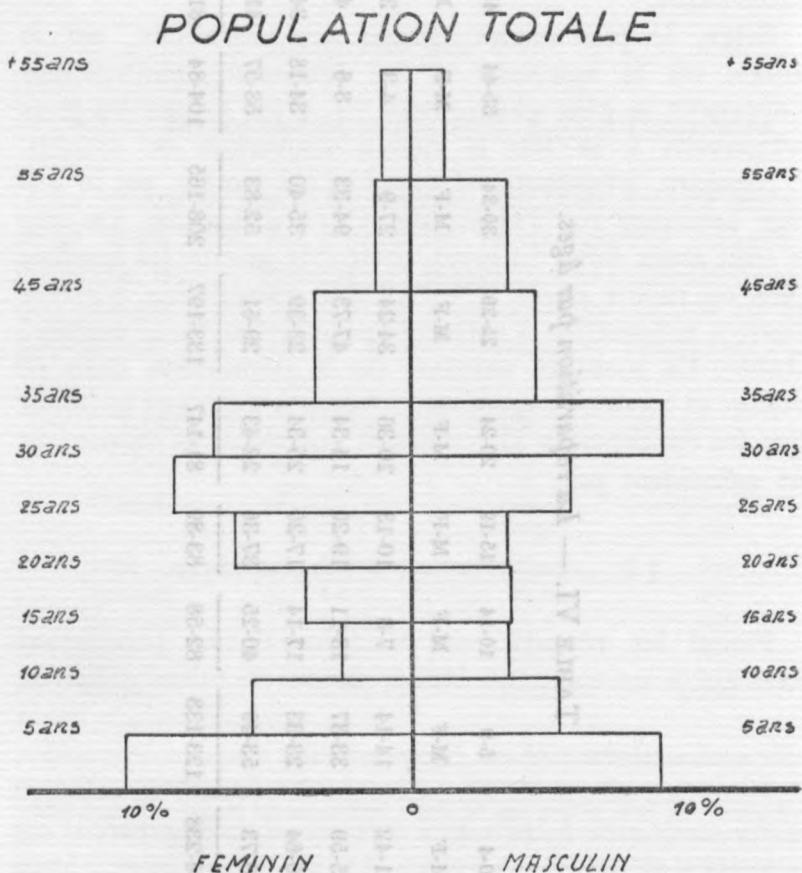


Fig. 3. — Population totale du Centre extra-coutumier d'Usumbura.

Il ressort de la pyramide des âges pour le total du Centre extra-coutumier une structure démographique anormale. L'allure spéciale de cette pyramide nous permet de faire quelques observations sur le type de cette population.

## NGAGARA

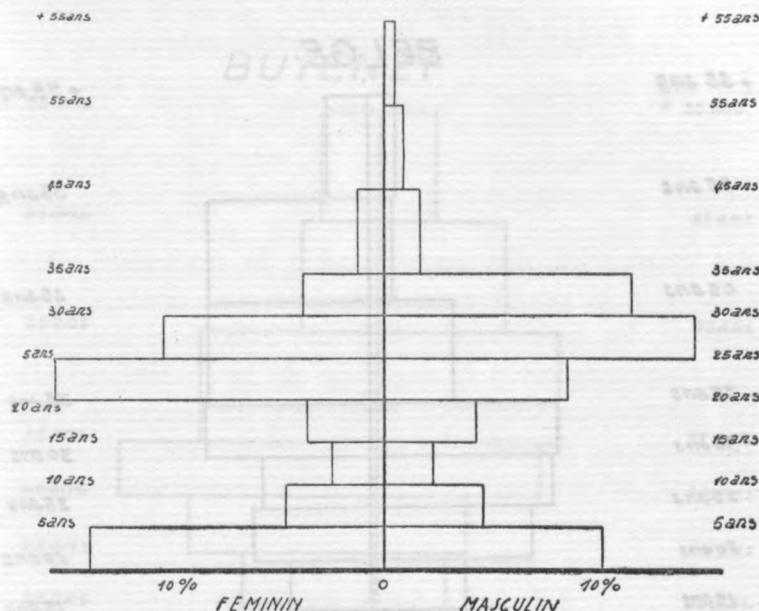


Fig. 4. — Population du Centre extra-coutumier d'Usumbura : village de Ngagara.

## KAMENGE

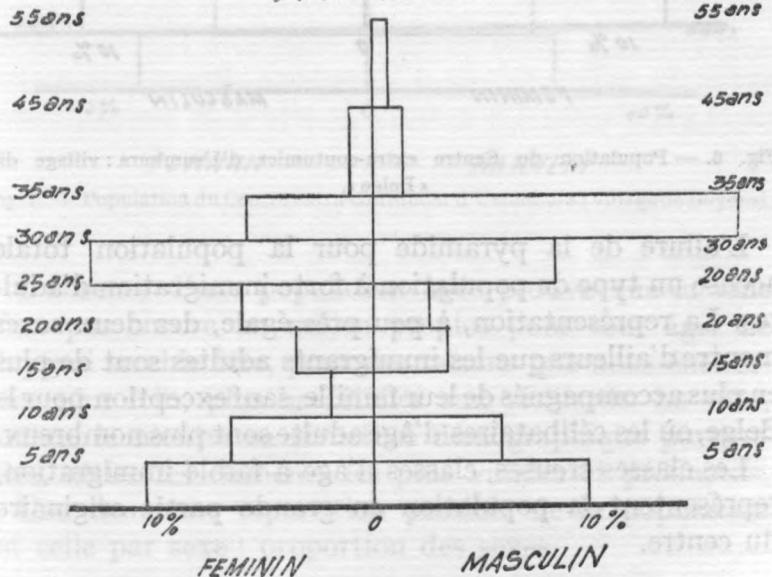


Fig. 5. — Population du Centre extra-coutumier d'Usumbura : village de Kamenge.

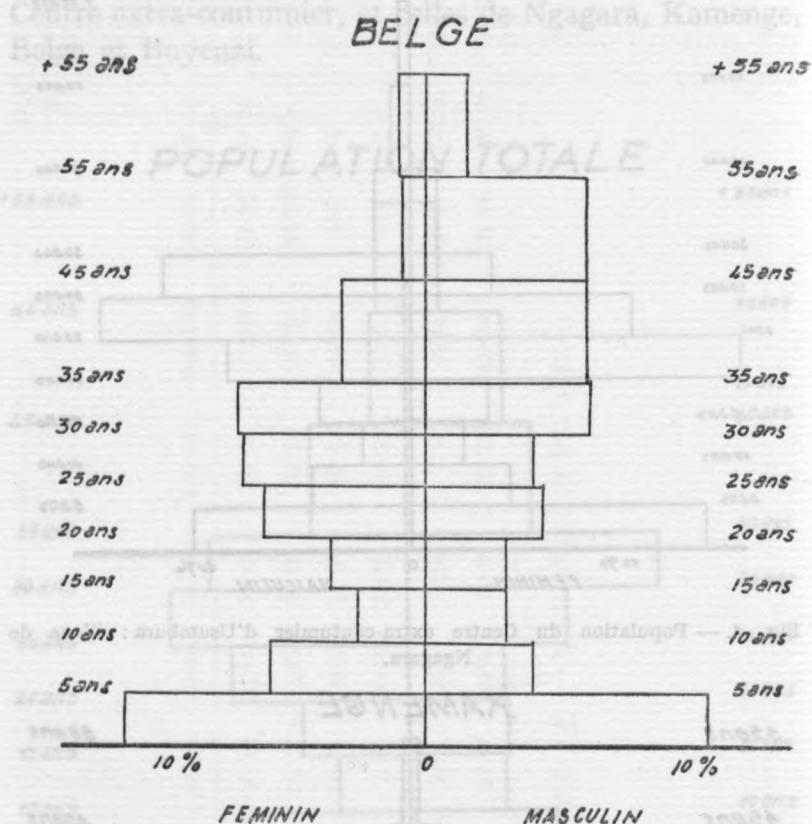


Fig. 6. — Population du Centre extra-coutumier d'Usumbura : village dit « Belge ».

L'allure de la pyramide pour la population totale accuse un type de population à forte immigration d'adultes. La représentation, à peu près égale, des deux sexes montre d'ailleurs que les immigrants adultes sont de plus en plus accompagnés de leur famille, sauf exception pour le Belge, où les célibataires d'âge adulte sont plus nombreux.

Les classes creuses, classes d'âge à faible immigration, représentent la population en grande partie originaire du centre.

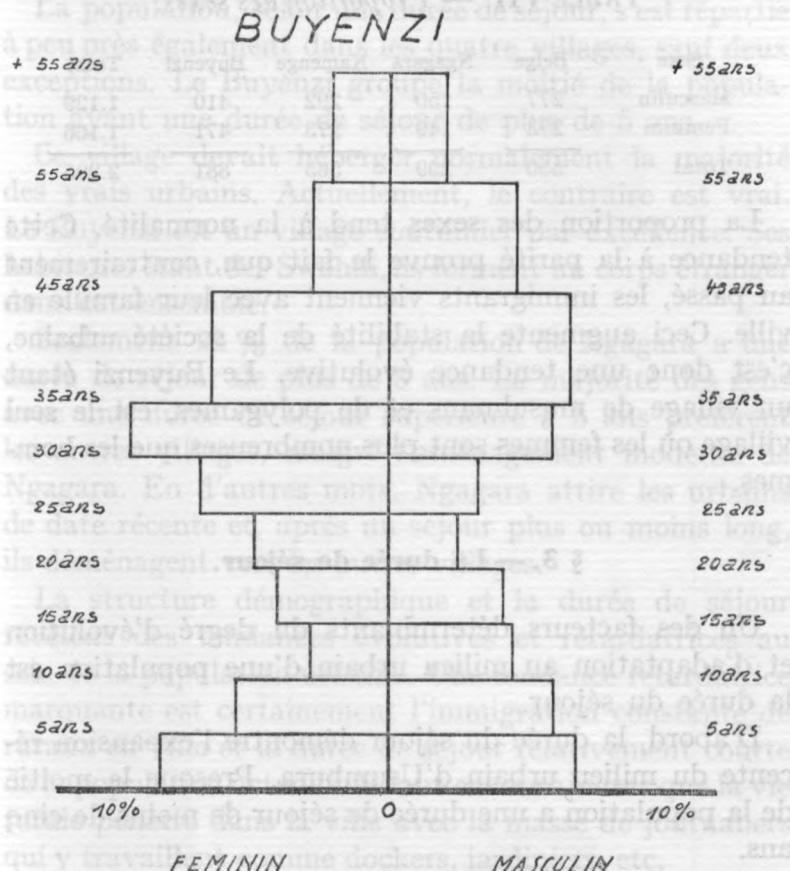


Fig. 7. — Population du Centre extra-coutumier d'Usumbura : village de Buyenzi.

L'absence d'une population âgée prouve que la ville n'est pas encore un milieu propice pour tout âge. Le Buyenzi semble être, pour des raisons que nous énoncerons plus loin, plus hospitalier aux vieillards. La ville, comme le montre sa structure démographique particulière, attire les éléments les plus valides et productifs.

Une deuxième répartition possible de la population est celle par sexe : proportion des sexes.

TABLE VII. — *Proportion des sexes.*

Sexe	Belge	Ngagara	Kamenge	Buyenzi	Total
Masculin	277	150	292	410	1.129
Féminin	273	149	273	471	1.166
Total	550	299	565	881	2.295

La proportion des sexes tend à la normalité. Cette tendance à la parité prouve le fait que, contrairement au passé, les immigrants viennent avec leur famille en ville. Ceci augmente la stabilité de la société urbaine, c'est donc une tendance évolutive. Le Buyenzi étant un village de musulmans et de polygames, est le seul village où les femmes sont plus nombreuses que les hommes.

### § 3. — La durée de séjour.

Un des facteurs déterminants du degré d'évolution et d'adaptation au milieu urbain d'une population est la durée du séjour.

D'abord, la durée du séjour démontre l'expansion récente du milieu urbain d'Usumbura. Presque la moitié de la population a une durée de séjour de moins de cinq ans.

TABLE VIII. — *Durée de séjour en ville.*

Villages	Moins 1 an	%	1 à 5 ans	%	Plus 5 ans	%
Belge	74	25,6	196	28,0	280	21,4
Ngagara	77	26,7	156	22,4	66	5,1
Kamenge	73	25,2	190	27,2	302	23,1
Buyenzi	65	22,5	156	22,4	660	50,4
Total	289	100,0	698	100,0	1.308	100,0
	12,6 %		30,4 %		57,0 %	
						100%

La durée de séjour est un critère d'adaptation au milieu urbain, en ce sens que le détachement du milieu rural

s'accentue avec le nombre d'années passées en ville.

La population, selon une durée de séjour, s'est répartie à peu près également dans les quatre villages, sauf deux exceptions. Le Buyenzi groupe la moitié de la population ayant une durée de séjour de plus de 5 ans.

Ce village devait héberger normalement la majorité des vrais urbains. Actuellement, le contraire est vrai. Le Buyenzi est un village coutumier par excellence. Ses habitants étant des Swahili, ils forment un corps étranger dans cet ensemble.

Seulement 22 % de la population de Ngagara a une durée de séjour de plus de 5 ans. La majorité des gens avec une durée de séjour supérieure à 5 ans préfèrent les autres villages, malgré l'aménagement moderne de Ngagara. En d'autres mots, Ngagara attire les urbains de date récente et, après un séjour plus ou moins long, ils déménagent vers les autres villages.

La structure démographique et la durée de séjour révèlent des tendances évolutives et retardatrices au sein de la population urbaine. Une tendance retardatrice marquante est certainement l'immigration constante de ruraux en ville et la durée de séjour relativement courte de la population actuelle. Il faut encore ajouter que la vie rurale pénètre dans la ville avec la masse de journaliers qui y travaillent comme dockers, jardiniers, etc.

Au contraire, une tendance évolutive se manifeste dans le milieu urbain de par la proportion normale des sexes.

#### § 4. — Composition ethnique et langues parlées.

La structure polyethnique du centre urbain d'Usumbura, lui donne un aspect cosmopolite.

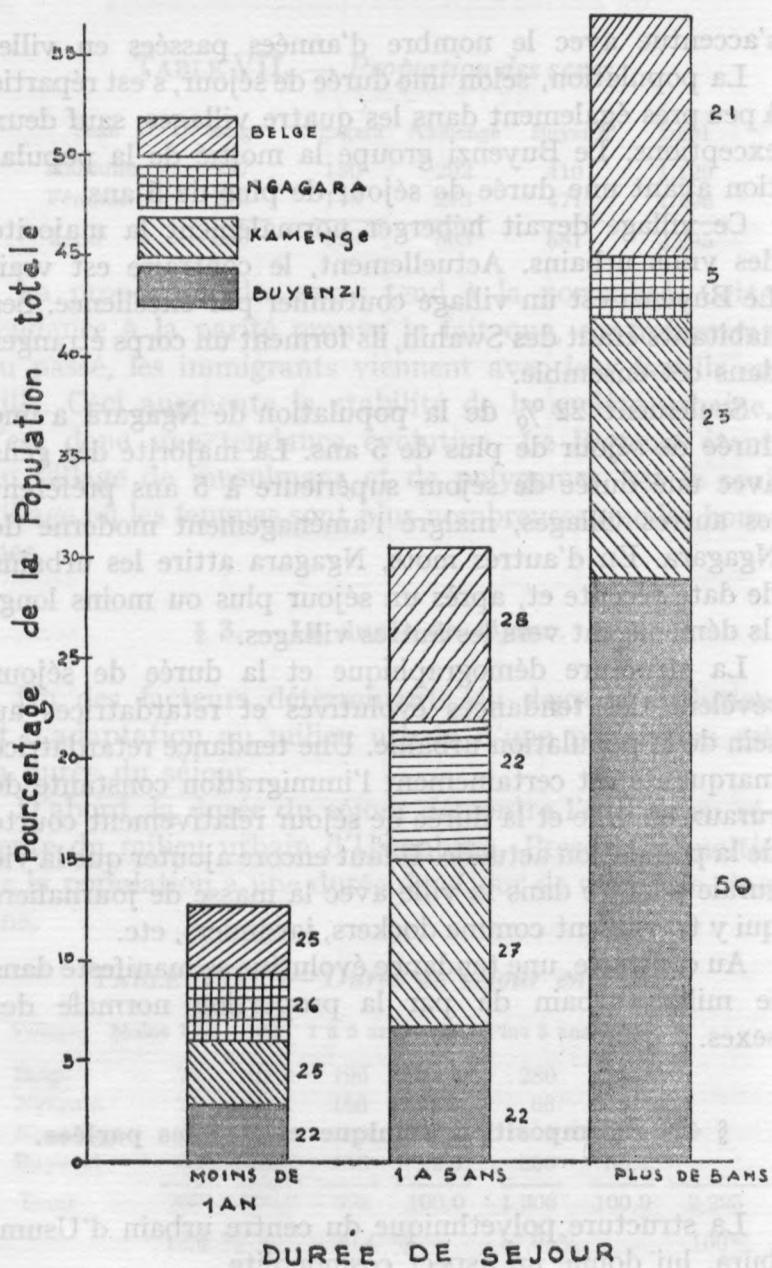


Fig. 8. — Durée de séjour de la population du Centre extra-coutumier d'Usumbura.

TABLE IX. — *Répartition de la population par tribu.*

Tribu	Belge	Ngagara	Kamenge	Buyenzi	Total
Rundi	130	46	219	230	625
Ruanda	80	55	44	72	251
Bembe	47	7	68	172	294
Vira	51	8	16	111	186
Rega	22	5	17	20	64
Luba	25	14	40	3	82
Songe	15	13	21	2	51
Bangubangu	18	25	9	20	72
Luba-Kasai	18	10	8	2	38
Bware ou Bari	21	4	—	55	80
Buyu	13	1	12	1	27
Tetela	9	—	5	—	14
So	7	—	—	—	7
Kusu	7	15	35	12	69
Kongo	5	7	—	—	12
Zimba	4	3	1	1	9
Tabwa	5	9	4	—	18
Furero	3	1	1	13	18
Bindi	4	—	—	—	4
Bemba	7	3	—	3	13
Nyabungo	5	—	—	—	5
Zande	1	1	2	—	4
Genya	1	—	1	15	17
Masanze	1	—	—	70	71
Horohoro	3	6	6	—	15
Shi	1	8	—	—	9
Ndandi	7	—	—	—	7
Ganda	5	1	—	4	10
Lokele	1	7	—	—	8
Goma	3	—	—	8	11
Ngweto	1	—	—	—	1
Nyanga	1	—	—	—	1
Popo	5	—	—	—	5
Mbuja	1	—	—	—	1
Hemba	2	6	30	—	38
Boa	1	4	—	—	5
Nyamwezi	1	—	1	2	4
Havu	—	11	3	—	14
Mbole	—	5	—	—	5
Kuba	—	5	—	—	5
A reporter	531	280	543	816	2.170

Tribu	Belge	Ngagara	Kamenge	Buyenzi	Total
Report	531	280	543	816	2.170
Kumu	—	5	—	—	5
Lunda	—	—	1	—	1
Afr. Or. (24 tribus)	—	—	—	65	65
8 tribus non identifiées	7	14	19	—	40
Mulâtres	2	—	2	—	4
Peuhl	7	—	—	—	7
Angolais	3	—	—	—	3
Total	550	299	565	881	2.295

D'abord il y a le contact ethnique permanent avec le monde occidental dans les bureaux, l'atelier, la cuisine et les autres lieux de travail en général. L'Africain observe les aspects extérieurs de la culture occidentale. Il se rend compte que ce monde occidental est régi par des impératifs sociaux et juridiques différents des siens. Ce contact ne peut pas rester sans influence sur son propre comportement. Ensuite, les Asiatiques et Arabes étant fortement représentés dans le commerce, il entre en contact étroit avec eux. Alors, toute la masse d'Africains même, venant des quatre coins d'Afrique avec leurs coutumes, langues et manières différentes, augmentent le degré de cosmopolitisme de ce milieu urbain. Venant d'un monde plus ou moins homogène, ils arrivent dans un milieu hétérogène où leur langue est souvent mal comprise et leur coutume pas conforme.

Ce *melting-pot* de tribus est-il favorable à l'évolution d'une civilisation véritablement urbaine ? Ou ces groupes d'ethnies voient-ils apparaître en leur sein une série de barrières, s'opposant à la prise d'une conscience nouvelle ? Il est vrai que les agglomérations comprenant un grand nombre de groupes ethniques différents ont plus difficile à s'intégrer vers une homogénéité véritablement urbaine. Il est vrai aussi que des tendances évolutives du milieu moderniste rongent constamment l'an-

cienne cohésion tribale et par là facilitent la naissance de nouvelles formes d'association, comme syndicats, associations professionnelles, etc.

Nous avons déjà fait remarquer que la nouvelle division du travail était une puissante soudure sociale. Pour le salarié, dans ses relations avec son employeur, le différentiel devient de plus en plus vague, il ne compte plus. L'importance primordiale attribuée au rendement individuel rend l'organisation clanique plus ou moins désuète. Le salarié, commerçant ou artisan qui économise, avec grandes peines et grâce à son effort personnel, un petit capital, admet difficilement de partager avec ses frères, qui ne lui apportent presque plus aucune aide dans la lutte pour la vie.

Les sollicitations de ses frères de clan, sous la forme de devoirs de parentage, sont devenues dans les yeux de l'urbain une lourde charge, généralement au sens unilatéral. Le règlement testamentaire traditionnel, selon lequel les biens vont à des collatéraux, va contre la nouvelle organisation en ville, où la famille ne peut plus dispenser la protection traditionnelle.

Les nouveaux groupements sur base non-clanique sont, à Usumbura, un début modeste de cette tendance : le Cercle du Progrès, groupant les évolués congolais, le Cercle de la Jeunesse du Ruanda-Urundi, la Jeunesse Ouvrière Chrétienne, et les mutualités.

Mais croire que l'urbain n'attache plus aucune signification aux liens traditionnels serait exagéré. De nombreuses tendances retardatrices mettent un frein à la pleine prise de conscience que les urbains ont de leur état nouveau.

D'abord, il y a des résistances externes (1). Le milieu

(1) A. DOUCY, Le rôle des influences coutumières sur les travailleurs indigènes au Congo belge (*Revue de l'Institut de Sociologie*, 1954, no 4, pp. 817-830).

E. HELLMANN, *Rooiyard, A Sociological Survey of an urban native Slum yard* (Cape Town, 1948).

ancestral ne lâche pas les frères du clan sans réticence, quoique l'emprise sur la femme paraît plus significative que sur l'homme. Le mariage dotal est un des facteurs déterminants pour maintenir la femme sous l'institution coutumière.

La structure sociale particulière d'Usumbura ne favorise pas une tendance à l'homogénéité. Les autochtones du pays, Rwanda et Rundi issus d'un monde féodal, sont trop différents pour qu'ils puissent dès à présent s'entendre harmonieusement avec leurs frères congolais. Il est évident que l'inverse est vrai aussi. On a souligné le fait que les Rwanda et Rundi s'adaptent avec plus de souplesse au milieu urbain que les Congolais. Leur passage à ce milieu moderniste se fait sans trop de heurts. Les signes d'adaptation non-harmonieuse, comme l'agressivité, l'irritabilité, l'abus d'alcool et l'inconduite, se manifestent moins chez eux (¹).

Il est probable que la structure de la société totalement différente, dans laquelle leur personnalité s'est formée, y soit pour beaucoup.

Un autre facteur retardateur est la présence du bloc musulman qui mène encore un genre de vie traditionnel. Le monde musulman renforce la ségrégation entre groupes d'une religion différente. Au sein de leur communauté de corréligionnaires, par contre, ils ne font pas de distinctions de race ou de couleur.

Si, sur le plan collectif, il y a encore communication intime entre la brousse et la ville, sur le plan individuel les citadins restent fiers de leurs traditions historiques. Les structures tribales peuvent recevoir des chocs, l'individu reste fier d'appartenir à telle ou telle tribu et maintient des contacts avec elles (²). Nombreux sont

(¹) J. VYNCKE, *Psychoses et névroses en Afrique centrale*. (Cet ouvrage sera publié sous peu dans les *Mémoires in-8°* de l'A. R. S. C., Classe Sc. nat. et méd.).

(²) F. GRÉVISSE, *Le centre extra-coutumier d'Élisabethville* (Bruxelles, 1951, p. 375).

les Congolais qui envoient leurs enfants dans le milieu ancestral pour y recevoir une formation conforme au passé de leurs parents. L'absence d'un nouveau cadre social, résidentiel et locatif, où l'africain urbain se sent *at home*, fait beaucoup pour maintenir cette appartenance au milieu ancestral.

La multiplicité des langues parlées dans le centre urbain d'Usumbura intensifie les particularismes ethniques. — Voir *Table X.*

TABLE X. — *Langues parlées au foyer.*

Langues	Belge	Ngagara	Kamenge	Buyenzi	Total
Swahili	272	166	240	649	1.327
Rundi	111	38	167	101	417
Ruanda	50	36	12	7	105
Bembe	22	—	54	71	147
Vira	6	3	9	25	43
Rega	4	4	5	4	17
Luba	4	5	16	—	25
Songe	15	5	12	—	32
Bangubangu	5	4	6	5	20
Bware ou Bari	5	—	—	5	10
Luba-Kasai	12	7	—	—	19
Buyu	7	—	9	—	16
So	2	—	—	—	2
Kusu	2	5	12	—	19
Kongo	2	2	—	—	4
Furero	1	—	1	4	6
Bindi	2	—	—	—	2
Bemba	2	—	—	—	2
Ndandi	4	—	—	—	4
Lingala	1	—	11	—	12
Tetela	9	—	—	—	9
Hemba	2	—	10	—	12
Nyansi	2	—	—	—	2
Kuba	—	2	—	—	2
Shi	—	5	—	—	5
Boa	—	3	—	—	3
Havu	—	8	—	—	8
A reporter	542	293	564	871	2.270

Langues	Belge	Ngagara	Kamenge	Buyenzi	Total
Report	542	293	564	871	2.270
Lokele	—	4	—	—	4
Kumu	—	2	—	—	2
Tabwa	—	—	1	—	1
Masanze	—	—	—	8	8
Ganda	—	—	—	2	2
Peuhl	5	—	—	—	5
Anglais	3	—	—	—	3
Totaux	550	299	565	881	2.295

Il est vrai que le swahili est devenu une *lingua franca* à Usumbura : 97 % de la population connaît cette langue. L'instruction à l'école est donnée en swahili ce qui fait que les jeunes probablement l'adapteront comme langue véhiculaire. La majorité des urbains connaissent plus d'une langue indigène : Voir *Table XI*.

TABLE XI. — *Connaissances des langues autres que la langue maternelle.*

Villages	Français Chiffres absolus	Français % de la popu- lation du village	Kirundi	Swahili
Ngagara	54	18,0	52	109
Kamenge	28	4,9	54	303
Belge	51	9,3	185	263
Buyenzi	6	0,6	362	220
Total	139	6,1	653	895

La connaissance du français est très faible.

Moins d'un pour cent connaissent le français au Buyenzi.

En ce qui concerne Ngagara, presqu'un cinquième de la population connaît le français.

Ceci confirme une constatation antérieure que cette cité attire les gens plus ou moins aisés.

**§ 5. — Structures familiales.**

Le choc avec la machine occidentale semble être particulièrement significatif dans le domaine familial. Le statut des sexes dans le milieu traditionnel était régi par des normes ancestrales. L'unité conjugale coutumière était basée sur une répartition des tâches dans le domaine matériel, en ce sens que la femme était le principal agent producteur. A l'exception possible des Batutsi féodaux, la femme africaine était partout un gain économique.

Le regroupement résidentiel en ville a bouleversé cette traditionnelle relation homme-femme. La femme, dans le monde urbain, étant sans occupation coutumière, et par conséquent, sans revenu, devient une lourde charge.

De nombreuses femmes veulent restaurer ce déséquilibre, subitement intervenu, et désirent avoir un patrimoine à elles. Surtout que traditionnellement peu d'hommes ont l'habitude de subvenir aux besoins du ménage sans collaboration active de la part de la femme. De nombreuses femmes cherchent une compensation contre cette dépendance absolue de l'autre sexe par des moyens qui ne sont pas toujours les plus heureux : commerce clandestin, liaisons cachées, prostitution, etc.

Dire que ces liaisons en dehors du mariage sont uniquement le résultat de la nouvelle division du travail dans le ménage serait exagéré. Mais l'unité conjugale est devenue moins stable sous cette influence.

D'autres conditions matérielles en ville intensifient l'instabilité de l'unité familiale. La dot, étant sensible à une inflation marquante, coûte de plus en plus cher. L'éloignement du milieu traditionnel, comme contrôle direct, rend en quelque sorte les unions plus libres. L'opi-

nion publique étant de plus en plus contre la polygamie affichée, l'homme désirant prendre plusieurs femmes n'a d'autre choix que l'union cachée et libre.

La tendance, en ville, aux mariages hétérogènes, mariages entre gens de différentes tribus, se remarque en *Table XII*.

TABLE XII. — *Mariages et unions.*

Villages :	Mariages homogènes		Mariages entre femmes Ruanda et Rundi et hommes Congolais		Mariages entre Congolais de différentes tribus	
	Chiffres absolus	Pourcentage	Chiffres absolus	Pourcentage	Chiffres absolus	Pourcentage
Ngagara	57	76,0	13	17,3	5	6,7
Kamenge	100	74,0	28	20,7	7	5,2
Belge	72	67,2	18	16,8	17	15,9
Buyenzi	107	67,7	40	25,3	11	7,0

Ces résultats nous permettent de faire quelques observations. En ce qui concerne les mariages entre Rwanda ou Rundi avec des Congolais, c'est le mari qui est congolais. Il n'y a pas de mariage enquêté où le mari était Rwanda ou Rundi et la femme Congolaise. Ceci s'explique par le fait que nombre de ces femmes sont des Rundi nées sur place, immigrées avant l'âge de mariage ou bien des femmes divorcées de l'intérieur. La population Rwanda et Rundi étant dans la minorité dans le centre urbain d'Usumbura, elles ne trouvent que difficilement un époux.

Le village des Swahili attire le plus grand pourcentage de femmes Rwanda et Rundi du fait qu'ils sont capables de payer une dot plus élevée. Il arrive souvent que nombre de ces femmes sont envoyées après un certain temps à la côte orientale avec, mais généralement, sans leur époux. La *Table XIII* ne tient pas compte des mariages de polygames, puisque dans ce cas il devient difficile

de les classer rigoureusement ; on peut avoir un bigame avec une femme Rwanda et une Congolaise, par exemple. Le Belge est le village avec le plus haut pourcentage d'unions entre Congolais.

La *Table XIII* donne les résultats de l'état matrimonial pour les quatre centres.

TABLE XIII. — *Etat matrimonial.*

Villages	Mariés				Divorcés				Veufs			Célibataires		
	F	2	3	4	H	5	6	7	F	H	8	9	10	
Ngagara	75		75			1	1		1		2	1		17
Kamenge	135	2	135	1		3	8	3	7		8	3		23
Belge	107	22	107	10	16	18	5	5	6		8			45
Buyenzi	158	83	158	30	7	17	16	3	17		23			63

1. Épouse du monogame. — 2. Épouse du polygame. — 3. Monogame. — 4. Bigame ou polygame. — 5. Homme. — 6. Ancienne épouse du monogame. — 7. Ancienne épouse du polygame. — 8. Homme. — 9. Ancienne épouse du monogame. — 10. Ancienne épouse du polygame. — 11. Célibataires adultes en chiffres absolus.

Les résultats montrent que le Belge, et surtout le Buyenzi, connaissent encore la polygamie. Au Buyenzi, ceci s'explique par des raisons religieuses. Même la polygamie en grand y est encore pratiquée. Au Belge, la polygamie, où la religion musulmane ne compte que peu d'adeptes, constitue une tendance retardatrice notable. On peut également constater qu'il y a peu de corrélation entre le divorce et le régime monogamique ou polygamique. Selon les résultats, on aurait même l'impression que le divorce monogamique serait plus fréquent, seulement on doit se mettre en garde contre cette conclusion facile. Du fait que, à l'exception du Buyenzi, en degré moindre aussi au Belge, les autres villages ne pratiquent pas la polygamie, il y a très peu de divorce entre polygames possible.

Bien que les immigrants aient de plus en plus tendance à venir s'installer avec leur famille, les célibataires sont encore relativement nombreux. Leur présence, pour des raisons énoncées plus haut, et les mœurs devenues faciles en général, font naître de nouvelles formes familiales. En effet, dans la conjoncture urbaine actuelle, on pourrait distinguer trois nouvelles formes familiales : la liaison, la prostitution et l'union de fait.

La liaison, plus ou moins cachée, est pratiquée par des femmes vivant seules, avec ou sans enfants, qui se laissent entretenir par un homme ou même plusieurs à la fois. L'homme s'occupant d'elles généralement, appartenant à la classe plus ou moins aisée, veut afficher son évolution par un mariage monogamique. Les liaisons cachées sont en expansion dans le centre urbain.

La prostitution, étant plus ouverte, est pratiquée par des filles ou femmes publiques, les *bwana-mukejanti*. Le lieu de rencontre est généralement le bar ou le cabaret<sup>(1)</sup>.

L'union de fait est la liaison ouverte et plus ou moins durable, sans qu'il y ait mariage coutumier, religieux ou civil. Cette union est typique pour le centre urbain : les partenaires étant éloignés de leur milieu traditionnel et n'arrivant plus à payer une dot.

L'instabilité familiale constitue une tendance retardatrice notoire, dans ce sens que cette instabilité affecte ce système des relations humaines dans toute la société.

#### § 6. — Degré d'instruction.

Dans son ensemble, le degré d'instruction de la population reflète le caractère rural de la population. Ici, les tendances retardatrices dominent nettement les tendances évolutives.

(1) A. DEBRA, La femme noire dans les Centres extra-coutumiers et les camps de travailleurs au Congo (*Bulletin du C.E.P.S.I.*, Elisabethville, 1949, n° 9, pp. 131-141).

TABLE XIV. — *Degré d'instruction.*

Villages	PRIMAIRE				POST-PRIMAIRE			
	Incomplet		Complet		Incomplet		Complet	
	1	2	1	2	1	2	1	2
Ngagara	88	29,4	27	9,0	23	7,7	8	2,7
Kamenge	111	19,6	19	3,4	10	1,8	7	1,2
Belge	123	22,4	37	6,7	30	5,4	12	2,2
Buyenzi	173	19,6	13	1,5	2	*	1	*
Total	495		96		65		28	
% de la population totale	21,6		4,2		2,8		1,2	

1. En chiffres absolus. — 2. En pourcentage de la population du village. — \* Quantité très faible.

La formation scolaire pourrait substituer à l'éducation coutumiére, un système de formation individualiste contrariant le sentiment de responsabilité collective qui caractérisait la collectivité tribale. Par son manque d'éducation, la femme indigène appartient, dans une grande mesure, à son milieu traditionnel. Elle est l'élément conservateur par excellence, ce qui ne favorise ni l'éducation des enfants, ni une bonne compréhension entre époux.

TABLE XV. — *Analphabétisme.*

Catégories	Belge		Ngagara		Kamenge		Buyenzi		Total		
	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	3
1 à 5 ans	124	22,5	73	24,4	114	20,2	133	15,0	444	19,3	
Lettrés	208	37,8	145	48,5	145	25,7	189	21,5	687	30,0	
Illettrés	218	39,6	81	27,1	306	54,1	559	63,5	1.164	50,7	
Totaux	550	100	299	100	565	100	881	100	2.295	100	

1. Chiffres absolus. — 2. En pourcentage de la population du village. — 3. En pourcentage de la population totale.

En ce qui concerne l'analphabétisme, la moitié de la population est encore illettrée, c'est-à-dire incapable

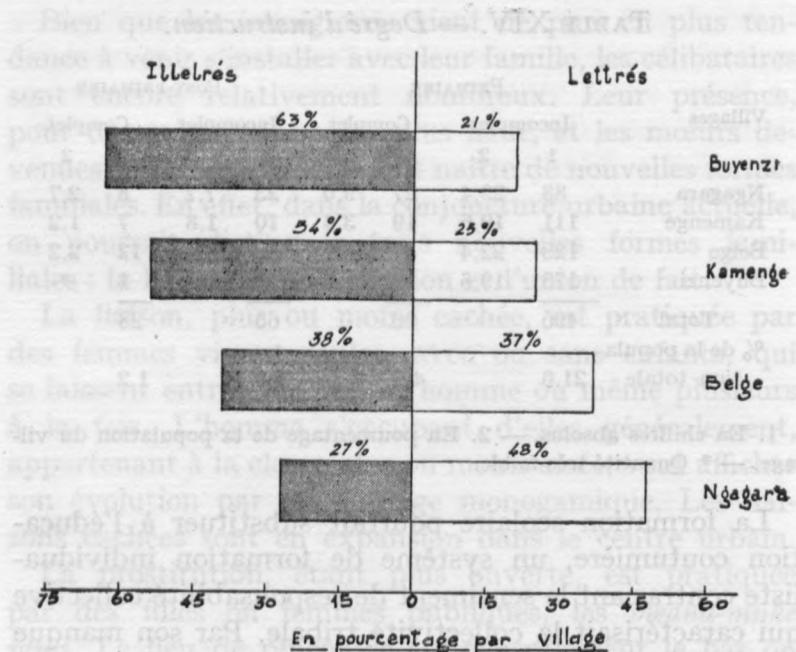


Fig. 9. — Degré d'instruction de la population du Centre extra-coutumier d'Usumbura.

d'écrire ou de lire dans une langue quelconque, abstraction faite des enfants ayant moins de 5 ans. Buyenzi seul héberge plus que la moitié des illettrés. L'Islam est à considérer plutôt comme une tendance retardatrice. Cette religion semble être peu capable de laisser évoluer ses adhérents au-delà d'un certain stade de culture.

#### § 7. — La religion.

La religion peut être considérée comme un critère d'occidentalisation, dans la mesure où elle est favorable au progrès d'abord, et ensuite où elle arrive à changer les croyances des individus.

En ce qui concerne le premier point, on peut remarquer que la moitié de la population adhère à des religions qui ne favorisent pas particulièrement l'évolution :

l'Islam et la religion animiste païenne. Certes, l'Islam élargit l'horizon de l'Africain en ce sens qu'il appartient comme musulman à l'œcumène de Dar-el-Islam. Les musulmans d'Usumbura sont des Sunnites, très peu fervents. La cohésion entre musulmans est très grande, c'est un monde sans ségrégation raciale, bien que la corruption soit plus ou moins tolérée. L'instruction donnée à l'école coranique ne correspond pas du tout aux exigences du monde moderne. L'Islam est aussi un monde où la place de la femme est extrêmement insignifiante. On a l'impression que l'Islam est peu capable de laisser évoluer ses adeptes au-delà d'un certain niveau de culture ; l'atmosphère en est plutôt de stagnation.

TABLE XVI. — *Religions au centre urbain d'Usumbura.*

Villages	Catholique		Protestante		Musulmane		Païenne	
	1	2	1	2	1	2	1	2
Ngagara	229	76,6	19	6,3	21	7,0	30	10,0
Kamenge	343	60,7	50	8,8	16	2,8	156	27,6
Belge	379	68,9	29	5,3	42	7,6	100	18,2
Buyenzi	52	5,9	41	4,6	737	83,7	51	5,8
Total	1.003		139		816		337	
En % de la population totale	43,7		6,1		35,6		14,7	

1. Chiffres absolus. — 2. En pourcentage de la population du village.

Pour les deux autres religions, Catholicisme et Protestantisme, il est certain qu'elles favorisent l'évolution. La conversion au christianisme comporte une occidentalisation. Quoique, de nouveau, on n'en peut pas exagérer l'importance à l'heure actuelle. L'influence sur l'évolution est certainement énorme, mais seulement dans la mesure où les gens sont convertis dans leur for intérieur. L'animisme tient encore des positions dans l'âme africaine.

Et même, nos évolués d'Usumbura, qui ne croient plus ou n'osent plus s'adresser à la magie noire, s'adressent par correspondance à des diseurs de fortune, à des astrologues et autres charlatans, qui représentent ce qu'on pourrait réellement appeler la magie blanche (1).

## § 8. — Conclusions.

Quoique le degré d'urbanisation du Ruanda-Urundi puisse être faible numériquement, sa signification sociale n'en reste pas moins importante. Dans ce cadre micro-social, naît une nouvelle forme de civilisation, la civilisation urbaine. Actuellement dans un état embryonnaire, ce processus prendra inévitablement de l'ampleur. Cette concentration d'hommes, issus d'un cadre social peu adapté aux exigences modernes, pose des problèmes de tout genre. Il semble certain que les tendances évolutives ont un degré différent d'intensité. Dans cet ordre d'idées, le domaine économique domine; vient ensuite le domaine socio-culturel et le moins touché de tous, le domaine psychologique.

<sup>(1)</sup> J. VYNCKE, *Op. cit.*

trois aspects sociaux, aspects aussi essentiels pour l'homme que l'aspect économique. Mais l'aspect économique est le plus important dans le développement d'un centre urbain.

## DEUXIÈME PARTIE

# L'aspect économique.

## INTRODUCTION

Dans cette deuxième partie, l'aspect économique de l'évolution sera envisagé ayant lieu au sein du Centre urbain d'Usumbura. Puisque cette évolution se déroule plus ou moins à une même cadence dans tous les centres extra-coutumiers, il est peut-être préférable de donner d'abord quelques notions générales préliminaires. Il est vrai qu'il est plus facile de distinguer, en théorie, l'aspect social de l'aspect économique, car dans la réalité ces deux domaines s'interpénètrent. Toutefois, ce qui ressort très clairement de cette complexité, c'est l'importance croissante de l'économie monétaire. Ce phénomène se traduit dans les différents domaines de la vie sociale et économique. On peut dire, sans exagérer, qu'en ville, l'économie de subsistance, ainsi que sa division du travail spécifique, fait place à une économie monétaire. Ce changement a comme résultat une nouvelle division du travail et une nouvelle structure professionnelle, axées sur le marché. Cette nouvelle structure professionnelle implique un standing de vie différent. L'homme devient plus indépendant des produits agricoles comme source de subsistance. Dans cette économie de marché, les biens et les services ne s'échangent plus

directement contre des biens et des services, mais ont une contre-valeur en numéraire. La disparition de l'auto-consommation de biens et services ne se fait pas immédiatement et sans heurts. Bien qu'on puisse dire que la société urbaine africaine se différencie assez rapidement par sa diversité des nouveaux citadins dans des emplois variés : manœuvres, ouvriers qualifiés, petits commerçants, employés de commerce et de bureau, etc. Cette division du travail nécessite une certaine spécialisation, celle-ci étant un fait nouveau pour l'Africain urbain.

Le degré de spécialisation ainsi que le marché du travail revêtent un caractère spécifique à cause de la structure particulière de ces économies. D'une part, du côté de l'offre de la main-d'œuvre, on remarque encore l'existence de tendances retardatrices mettant un frein à une spécialisation plus poussée. La répugnance de la plupart des Africains urbains de compléter leur cycle d'instruction ou de persévéérer dans la même activité cause des torts considérables. Il faut tenir compte aussi que l'instruction professionnelle est de date récente, et peu nombreux sont ceux qui ont eu la possibilité d'en profiter.

D'autre part, ce dernier phénomène s'explique par la condition particulière du côté de la demande. Il faut se rendre compte que l'industrie africaine à ses débuts était en grande partie une industrie extractive, ne demandant qu'à sa main-d'œuvre un effort physique, donc main-d'œuvre non spécialisée. La nécessité d'une main-d'œuvre spécialisée se manifeste dans la période de transition, où l'économie se diversifie de plus en plus, transition que nous vivons en ce moment. L'intégration de la main-d'œuvre spécialisée formée en ce moment ne se fait pas sans heurts. En effet, la combinaison particulière du capital et d'un *management* européens avec une main-d'œuvre non spécialisée a créé, en quelque

sorte, une division verticale du travail composée de ce qu'on a appelé des *non-competing groups*: l'incidence de ce phénomène sur la structure salariale sera envisagée au chapitre IV.

L'économicité de l'urbanisation résulte de l'emploi des Africains sous des conditions organisées du commerce et de l'industrie. Cet emploi produit une combinaison plus économique des facteurs de production. Ceci a comme conséquence une plus grande contribution au revenu national de leur part. Le résultat de ce rendement accru, dans le cadre de l'économie urbaine, est le fait que certaines occupations sont devenues marginales. Un des traits caractéristiques de la civilisation urbaine naissante a été la disparition, presque totale, des travaux traditionnels : vannerie, poterie, etc.

L'urbanisation implique aussi une évolution dans la conduite économique et le standing de vie des individus. C'est, en effet, dans la modification de la vie matérielle que l'évolution se remarque le plus clairement. L'évolution, tant économique que sociale, est en quelque sorte un processus d'occidentalisation. L'introduction de l'économie monétaire a ceci de caractéristique que, par l'intermédiaire d'un numéraire universel, l'individu a recours à toute une gamme de biens et de services. Il est clair qu'on ne saurait espérer que cette transformation fondamentale, pour satisfaire leurs besoins, se fasse harmonieusement ou selon un modèle qu'un Occidental considérerait comme rationnel. Le pouvoir d'achat universel, récemment acquis, se canalise, comme nous le verrons plus loin, vers des biens de consommations typiques. En effet, un des aspects les plus importants de l'occidentalisation est, aux yeux des Africains, les habitudes de consommations des Européens. Leur désir est de s'assimiler aux Blancs en adoptant ces habitudes, plutôt qu'en adoptant d'autres aspects plus cachés de la culture occidentale. C'est en adoptant l'aspect extérieur, et en

quelque sorte l'aspect spectaculaire, de notre culture que l'Africain a montré le plus haut degré d'adaptation. C'est là, en somme, que les tendances évolutives s'accentuent le plus.

## CHAPITRE I

### ACTIVITÉS INDÉPENDANTES

#### § 1. — Importance des activités indépendantes.

Par les activités indépendantes, nous entendons tous ceux qui travaillent à leur compte, sans compter les salariés qui sont au service des premiers cités. Donner une liste complète et précise des activités indépendantes est assez difficile du fait d'abord de la mobilité géographique et professionnelle de la population, et ensuite, du fait que beaucoup d'entre eux exercent plusieurs métiers à la fois.

Compte tenu de cette situation et du fait de la non-coopération pendant l'enquête de quelques-uns, la classification qui suit reflète la réalité pour la majorité de ce secteur (1).

On fait la distinction des activités exclusives, des activités doubles ou triples et finalement des salariés qui exercent des activités supplémentaires.

(1) C'est ainsi que dans l'enquête ne sont pas compris les pêcheurs et les hôteliers qui n'exercent pas le commerce en même temps. A côté de ces deux branches, les chiffres donnés, en ce chapitre, valent pour 95% du total des activités indépendantes, la non-coopération étant de l'ordre de 5%.

TABLE XVII. — *Importance des activités indépendantes au centre extra-coutumier d'Usumbura.*

Dénomination	Nombre
<b>A. ACTIVITÉS INDÉPENDANTES.</b>	
Commerçants	56
Tailleurs	23
Transporteurs	15
Cabaretiers	16
Cordonniers	13
Menuisiers	9
Coiffeurs	5
Mécaniciens	2
Photographe	1
Horloger	1
<b>B. ACTIVITÉS DOUBLES OU TRIPLES.</b>	
Tailleur + Commerçant	22
Cultivateur + Commerçant	15
Transporteur + Commerçant	9
Menuisier + Commerçant	7
Pêcheur + Cultivateur + Commerçant	5
Maçon + Commerçant	3
Cabaretier + Commerçant	3
Cordonnier + Commerçant	2
Cultivateur + Boucher + Commerçant	1
Cultivateur + Taximan + Commerçant	1
Hôtelier + Commerçant	1
<b>C. SALARIÉS EXERÇANT UN COMMERCE.</b>	
	49

Deux conditions découlent de cette table :

- 1<sup>o</sup> Manque de spécialisation.
- 2<sup>o</sup> Prédominance numérique des commerçants, qui est une suite logique de la première constatation puisqu'en milieu africain c'est un métier accessible à tous sans spécialisation.

### § 2. — Le commerce autochtone.

#### 1. Fonctionnement du commerce.

La prédominance numérique du commerce indigène, parmi les activités indépendantes, nous a incité à analyser de plus près son fonctionnement. En effet, les canaux de distribution des marchandises au consommateur indigène sont : le commerce établi ou magasins, les marchés et le commerce ambulant (¹). Sur ces deux derniers il est fort difficile d'avancer des données quantitatives et représentatives.

Vu le nombre de commerçants, on peut constater que l'indigène s'adonne volontiers à ces activités. En effet, le commerce autochtone, tel qu'il fonctionne, est en parfaite concordance avec le caractère et la mentalité africaine : travail libre et assez irrégulier, absence de discipline et d'effort continu, importance du verbalisme.

TABLE XVIII. — *Nombre de magasins.*

Villages	Exclusivement commerce	Commerce plus activités supplémentaires	Total
Belge	16	43	59
Ngagara	7	13	20
Kamenge	19	25	44
Buyenzi	23	39	62
Total	65	120	185

Il est vrai que le nombre seul ne peut pas nous donner une idée complète du fonctionnement du commerce, avant tout il est nécessaire de connaître sa structure.

#### 2. Structure du commerce.

Il est utile de savoir quelle place le commerçant indigène occupe dans la structure commerciale du pays.

(¹) A Usumbura il y a deux marchés indigènes : l'un en plein centre de la ville européenne, l'autre, fréquemment appelé le marché de Kamenge, est situé entre Ngagara et Kamenge.

L'importation des marchandises est, pour une grande partie, concentrée dans les maisons d'importation, qui les distribuent au commerce en gros. La maison de commerce en gros à son tour vend sa marchandise à des magasins de demi-gros ou de détail. C'est à cet échelon que les Grecs et les Asiatiques font leur apparition. Ces derniers vendent en détail à la clientèle européenne et indigène ; et ils assurent en même temps le commerce de demi-gros pour les grands commerçants arabes et indigènes. C'est de ces derniers que le détaillant indigène achète son stock. Ce schéma ne se retrouve pas toujours dans la réalité et ne peut être qu'une approximation. Mais ce schéma est confirmé par des données relatives à l'origine de la marchandise. En effet, en faisant le recensement de l'origine de la marchandise par nombre de commerçants, on constate l'importance de l'achat en détail, par ces derniers.

TABLE XIX. — *Diffréents échelons d'achat par nombre de commerçants indigènes.*

	BELGE	NGAGARA	KAMENGE	BUYENZI
Importé de l'étranger	—	—	—	—
Acheté en gros	—	4	2	—
Acheté en demi-gros	8	5	28	6
Acheté en détail	39	15	36	59

En faisant le recensement de l'échelon d'achat du commerçant autochtone selon la nationalité du vendeur, on constate déjà une moins grande concentration. Le commerçant indigène achète moins facilement chez les métropolitains que chez les Asiatiques. De là il ressort clairement que le rôle d'intermédiaire, entre le métropolitain et l'indigène, est assumé par des Grecs et des Asiatiques, parce qu'ils vivent plus parmi eux et ont, généralement, un standing de vie moins élevé que les métropolitains.

TABLE XX. — *Origine de la marchandise selon la nationalité des fournisseurs.*

	BELGE	NGAGARA	KAMENGE	BUYENZI
Métropolitains	14	3	2	2
Grecks	28	8	15	9
Asiatiques et Arabes	47	16	41	61
Commerçants indigènes	24	7	18	11

La plus grande concentration se constate chez les Swahili du Buyenzi. Il est évident qu'ils ont des liens particuliers avec leurs co-religionnaires musulmans asiatiques et arabes. On constate également qu'un commerçant achète à plusieurs échelons à la fois.

Il ressort en classant les commerçants selon les critères : tribu, métier avant l'établissement du commerce, durée du commerce, occupations supplémentaires, que d'autres caractéristiques morphologiques sont mises en évidence. Cette classification est faite en *Table XXI*.

TABLE XXXI.  
1<sup>o</sup> Belge.

Métier Tribu	Métier Avant.	Durée commerce	Autres occupations	Revenu supplém. mensuel	Revenu com- mercial en % du revenu global	Revenu com- mercial en % du revenu global brut
RUNDI	Clerc	1 an	Pêcheur / Cultivateur	7.950	22,0	123.200
RUNDI	Clerc	1 an	Pêcheur / Cultivateur	3.660	42,1	76.016
RUNDI	Chauffeur	3 ans	Chauffeur	1.000	70,5	40.788
RUNDI	Maçon	3 ans	Maçon	2.500	48,7	58.500
RUNDI	Maçon	2 ans	Rien	—	100,0	60.000
RUNDI	Maçon	2 ans	Tailleur	2.000	68,3	75.900
RUNDI	Maçon	1 an	Maçon	2.800	55,5	75.600
RUNDI	Maçon	1 an	Rien	—	100,0	77.280
RUNDI	Menuisier	2 ans	Cultivateur	500	90,9	66.000
RUNDI	Cordonnier	3 ans	Cordonnier	2.500	66,6	90.000
RUNDI	Cultivateur	5 ans	Rien	—	100,0	47.832
RUNDI	Cultivateur	2 ans	Cultivateur	1.500	80,1	90.740
RUNDI	Boy	10 ans	Rien	—	100,0	30.876
RUNDI	Boy	3 ans	Rien	—	100,0	60.000
RUNDI	Boy	2 ans	Cultivateur	1.500	72,7	66.000
RWANDA	Tailleur	2 ans	Tailleur	4.500	41,6	114.000
—	Clerc	10 ans	Cultivateur	2.500	29,5	42.576
—	Clerc	2 ans	Clerc	3.330	37,5	64.000
—	Clerc	2 ans	Clerc	5.000	37,5	96.000

1<sup>o</sup> BELGE (*suite*)

Tribu	Métier avant.	Durée commerce	Autres occupations	Revenu supplémentaire mensuel		Revenu commercial en % du revenu global	Revenu global brut
				1940	1941		
	Clerc	2 ans	Rien	—	—	100,0	88.292
	Chauffeur	4 ans	Chauffeur	2.900	64,0	96.800	96.800
	Chauffeur	1 an	Transporteur	11.500	22,5	178.344	178.344
	Chauffeur	7 mois	Chauffeur	2.000	62,5	64.000	64.000
	Tailleur	6 ans	Transport. /Cultivat.	4.000	52,9	102.000	102.000
	Tailleur	4 ans	Tailleur	2.500	66,8	90.540	90.540
	Tailleur	6 ans	Cabaretier	± 25.000	7,4	324.000	324.000
	Menuisier	2 ans	Rien	± 210	74,5	9.820	9.820
	Menuisier	1 an	Menuisier	1.000	38,6	19.560	19.560
	Coiffeur	2 ans	Coiffeur	1.300	68,4	49.428	49.428
	Boy	4 ans	Cuisinier	1.000	68,5	38.100	38.100
	Boy	2 ans	Rien	—	100,0	120.000	120.000
	Clerc	3 ans	Rien	—	100,0	48.180	48.180
	Tailleur	4 ans	Tailleur	1.500	45,9	33.288	33.288
	Tailleur	2 ans	Tailleur	3.500	26,8	57.600	57.600
	Tailleur	2 ans	Tailleur	3.000	62,5	96.000	96.000
	Tailleur	2 ans	Rien	—	100,0	60.000	60.000
	Tailleur	5 mois	Tailleur	1.500	28,8	25.308	25.308
	Électricien	1 an	Cultivateur	800	87,7	78.400	78.400
	Menuisier	3 ans	Rien	—	100,0	36.960	36.960
	Pêcheur	3 ans	Pêcheur /Cultivateur	20.000	16,6	288.000	288.000
	Planton	9 ans	Cultivateur	5.000	70,5	204.000	204.000

10 BELGE (*suite*)

Tribu	Métier avant.	Durée commerce	Autres occupations	Revenu supplémentaire mensuel	Revenu commercial en % du revenu global	Revenu global brut
VIRA	Soldat	1 an	Chasseur	700	57,1	19.750
VIRA	Mécanicien	1 an	Rien	—	100,0	40.428
VIRA	Mécanicien	2 mois	Rien	—	100,0	39.000
VIRA	Transporteur	2 ans	Transporteur	12.000	6,4	154.000
VIRA	Maçon	4 ans	Mécanicien vélos	600	75,5	29.400
VIRA	Forgeron	2 ans	Rien	—	100,0	66.720
KOSU	Clerc	4 ans	Rien	—	100,0	58.644
KOSU	Typographe	1 an	Typographe	2.500	48,8	58.668
SONGE	Mécanicien	2 ans	Mécanicien	1.850	10,7	24.852
SONGE	Boy	2 mois	Rien	—	100,0	35.148
REGA	Mécanicien	3 ans	Mécanicien/Transp.	12.500	24,1	198.000
REGA	Boy	5 ans	Boy	650	32,9	11.640
HAVU	Chauffeur	1 an	Chauffeur	1.800	70,0	72.100
HAVU	Forgeron	1 an	Pêcheur/Cultivateur	17.000	10,4	228.000
TETELA	Menuisier	1 an	Menuisier	2.000	60,6	61.000
BANGU-BANGU	Chauffeur	2 ans	Chauffeur	2.000	44,2	43.080
BANGU-BANGU	Mécanicien	5 mois	Rien	—	100,0	48.600
BANGU-BANGU	Forgeron	2 ans	Transporteur	5.500	17,4	80.000

20 *Nagara.*

Tribu	Métier avant.	Durée commerce	Autres occupations	Revenu commercial		Revenu global brut
				Revenu supplém. mensuel	% du revenu global	
RUNDI	Maison	3 ans	Cultivateur / Taximan	3.000	57,1	83.712
RUNDI	Maison	2 ans	Cultivateur	1.850	56,1	50.664
RUNDI	Maison	2 ans	Rien	—	100,0	20.950
RUNDI	Boy	5 ans	Rien	—	100,0	21.180
RWANDA	Chauffeur	1 an	Chauffeur	2.000	60,0	60.000
RWANDA	Menuisier	4 mois	Menuisier	1.350	29,6	23.040
RWANDA	Boy	3 ans	Rien	—	100,0	48.948
RWANDA	Boy	1 an	Chauffeur	1.200	67,7	44.676
RWANDA	Cultivateur	3 ans	Cabaretier	4.840	57,2	135.720
RWANDA	Femme seule	5 mois	Rien	—	100,0	22.824
VIRA	Infirmier	4 mois	Rien	—	100,0	16.298
KUSU	Clerc	3 ans	Clerc	3.500	52,8	89.052
LUBA	Clerc	2 ans	Clerc	2.500	41,7	51.504
SONGE	Chauffeur	2 ans	Rien	—	100,0	7.824
SONGE	Tailleur	4 mois	Tailleur	4.500	37,7	87.712
UGANDAIS	Chauffeur	3 ans	Transporteur	± 7.500	36,3	141.456
BANGU-BANGU	Femme seule	4 mois	Rien	—	100,0	3.780
Clerc	3 mois	Clerc	2.500	46,7	56.340	
Clerc	3 mois	Clerc	1.500	76,9	78.000	
Mécanicien	3 mois	Chauffeur	3.500	46,0	77.820	

3<sup>e</sup> Kamenge.

Tribu	Métier avant.	Durée commerce	Autres occupations	Revenu supplément mensuel		Revenu commercial en % du revenu global	Revenu commercial en % du revenu global brut
				1.150	56,9		
RUNDI	Chauffeur	2 ans	Chauffeur	2.000	53,3	32.040	51.432
RUNDI	Chauffeur	1 an	Chauffeur	—	100,0	42.924	42.924
RUNDI	Boy	11 ans	Rien	—	—	56.340	4.320
RUNDI	Boy	4 ans	Rien	—	—	100,0	68.724
RUNDI	Boy	4 ans	Rien	—	—	100,0	43.240
RUNDI	Boy	3 ans	Rien	—	—	100,0	24.316
RUNDI	Boy	2 ans	Cultivateur	2.100	42,1	54.000	30
RUNDI	Boy	1 an	Rien	—	—	100,0	30
RUNDI	Planton	6 mois	Rien	—	—	100,0	30
RWANDA	Chauffeur	5 mois	Chauffeur	1.500	51,0	36.768	36.768
RWANDA	Mécanicien	1 an	Mécanicien	1.750	59,8	52.320	52.320
BEMBE	Mécanicien	3 mois	Mécanicien	900	57,1	25.200	25.200
BEMBE	Tailleur	3 ans	Tailleur	3.000	74,0	138.624	138.624
BEMBE	Tailleur	2 ans	Tailleur	2.000	42,8	42.000	42.000
BEMBE	Tailleur	2 ans	Rien	—	100,0	29.904	29.904
BEMBE	Tailleur	3 mois	Rien	—	—	36.888	36.888
BEMBE	Menuisier	4 ans	Tailleur	3.500	26,3	57.000	57.000
BEMBE	Menuisier	1 an	Rien	—	100,0	72.000	72.000
BEMBE	Typographe	2 mois	Typographe	1.700	53,6	43.968	43.968
BEMBE	Cultivateur	3 ans	Commerce ambulant	± 300	82,1	20.124	20.124

3<sup>e</sup> KAMENGÉ (*suite*)

Continent	Époque	Entrepreneur	Métier avant.	Tribu	Durée commerce	Autres occupations	Revenu supplém. mensuel	Revenu commercial en % du revenu global	Revenu global brut
VIRAI			Menuisier		5 mois	Menuisier	1.300	39,2	25.680
KUSU			Clerc		2 mois	Clerc	1.500	29,0	25.368
KUSU			Mécanicien		3 ans	Rien	—	100,0	75.672
KUSU			Tailleur		3 mois	Tailleur	3.500	49,0	82.440
KUSU			Maçon		4 mois	Rien	—	100,0	10.248
KUSU			Cultivateur		3 mois	Chauffeur	1.500	44,0	32.184
LUBA-KASAI			Chauffeur		6 mois	Chauffeur	1.330	49,7	31.742
REGA			Clerc		6 mois	Clerc	2.700	18,0	39.552
REGA			Mécanicien		2 ans	Rien	—	100,0	37.200
REGA			Boy		3 ans	Rien	—	100,0	21.636
TETELA			Maçon		2 ans	Rien	—	100,0	21.384
SONGE			Clerc		3 mois	Clerc	3.500	50,2	60.240
FERERO			Maçon		1 an	Rien	—	100,0	11.580
FERERO			Maçon		5 mois	Rien	—	100,0	8.688

30 KAMENGE (*suite*)

40 *Buyenzi.*

Tribu	Métier avant.	Durée commerce	Autres occupations	Revenu supplém. mensuel	Revenu commercial % du revenu global	Revenu global brut
RUNDI	Clerc	18 ans	Cultivateur	750	80,4	45.972
RUNDI	Clerc	1 an	Clerc	2.000	61,5	62.280
RUNDI	Mécanicien	20 ans	Rien	—	100,0	62.532
RUNDI	Tailleur	2 ans	Tailleur	3.000	35,0	55.428
RUNDI	Menuisier	3 ans	Rien	—	100,0	61.836
RUNDI	Menuisier	4 mois	Menuisier	800	54,0	20.892
RUNDI	Maçon	3 ans	Rien	—	100,0	68.592
RUNDI	Maçon	2 ans	Rien	—	100,0	31.356
RUNDI	Maçon	5 mois	Pêcheur	1.000	69,6	39.528
RUNDI	Boy	3 ans	Cultivateur	3.330	76,1	167.704
RUNDI	Cultivateur	16 ans	Cultivateur	1.800	76,9	93.720
RUNDI	Cultivateur	2 ans	Transporteur	7.500	33,1	134.580
RWANDA	Tailleur	1 an	Tailleur	1.600	55,5	43.152
RWANDA	Maçon	8 mois	Maçon	1.200	63,3	39.324
RWANDA	Boy	24 ans	Rien	—	100,0	203.088
BEMBE	Chauffeur	4 mois	Chauffeur	1.240	50,9	30.360
BEMBE	Chauffeur	1 mois	Chauffeur	1.200	35,7	22.392
BEMBE	Tailleur	2 ans	Tailleur	3.000	59,7	89.400
BEMBE	Menuisier	2 ans	Rien	—	100,0	27.024

4<sup>o</sup> BUYENZI (*suite*)

Tribu	Métier avant.	Durée commerce	Autres occupations	Revenu commercial en % du revenu global	
				Revenu supplément mensuel	Revenu global brut
BEMBE	Maçon	2 ans	Rien	—	72.000
BEMBE	Maçon	3 ans	Rien	—	90.000
BEMBE	Menuisier	2 ans	Rien	—	24.744
VIRA	Clerc	5 ans	Transporteur	2.900	37,5
VIRA	Tailleur	5 ans	Tailleur	6.000	43,2
VIRA	Tailleur	3 ans	Tailleur	1.500	59,4
VIRA	Tailleur	3 ans	Tailleur	500	88,1
VIRA	Menuisier	6 mois	Rien	—	100,0
VIRA	Maçon	1 an	Rien	—	100,0
VIRA	Pêcheur	5 ans	Pêcheur / Cultivateur	4.160	53,6
VIRA	Cultivateur	5 ans	Cultivateur	7.000	16,5
VIRA	Cultivateur	3 ans	Cultivateur	2.500	46,4
REGA	Chauffeur	6 mois	Chauffeur	1.600	57,4
REGA	Cultivateur	4 mois	Rien	—	100,0
REGA	Femme seule	2 ans	Rien	—	100,0
LUBA-KASAI	Menuisier	1 an	Hôtelier	1.000	66,5
LUBA-KASAI	Tailleur	1 an	Tailleur	2.500	39,9
BANGU-BANGU	Chauffeur	1 an	Chauffeur	1.500	60,9
BANGU-BANGU	Menuisier	3 ans	Rien	—	100,0

4<sup>o</sup> BUYENZI (*suite*)

Prénom-Brason	Prénom-Brason	Métier avant	Durée commerce	Autres occupations		Revenu supplém. mensuel	Revenu commercial en % du revenu global	Revenu global brut
				2 ans	Clerc			
BANGU-BANGU		Clerc	2 ans	Rien	Clerc	4.500	57,7	127.860
		Clerc	2 ans	Rien	—	—	100,0	75.156
		Clerc	4 mois	Clerc	1.200	—	57,8	34.176
		Tailleur	5 ans	Rien	—	100,0	58.272	
		Tailleur	2 ans	Tailleur	2.500	58,9	73.000	
		Tailleur	2 ans	Tailleur	600	78,1	32.940	
		Maçon	9 ans	Propriétaire	300	89,7	35.088	
		Maçon	4 ans	Tailleur	2.000	68,2	75.600	
		Maçon	4 ans	Rien	—	100,0	50.580	
		Maçon	3 ans	Rien	—	100,0	31.848	
		Maçon	2 ans	Maçon	2.000	50,4	48.432	
		Maçon	2 ans	Rien	—	100,0	58.200	
		Menuisier	2 ans	Menuisier	1.500	74,3	70.272	
		Menuisier	2 ans	Rien	—	100,0	13.356	
		Menuisier	1 an	Horloger	± 200	89,4	22.812	
		Menuisier	6 mois	Cultivateur	500	67,2	18.300	
		Transporteur	3 mois	Transporteur	20.000	19,0	296.340	
		Cordonnier	1 an	Cordonnier	2.500	59,9	74.820	
		Forgeron	1 an	Rien	—	100,0	42.156	
		Pêcheur	5 ans	Rien	—	100,0	31.440	
		Cultivateur	5 ans	Rien	—	100,0	79.716	
		Cultivateur	3 ans	Cultivateur /Boucher	16.080	15,9	229.552	
		Cultivateur	1 an	Cultivateur	6.660	34,9	123.020	
		Boy	5 ans	Cabaretier	19.500	20,7	295.000	

Ces données mettent en évidence que le commerce est en quelque sorte une activité que tout le monde entreprend, en milieu indigène, quand bon lui semble. Les métiers ou occupations exercés avant l'établissement du commerce, sont des plus divers. Cependant, il existe des corrélations assez grandes entre certaines activités d'une part et le commerce d'autre part, tel que surtout tailleurs et transporteurs. Ces résultats accusent aussi une certaine répugnance de la part des Africains indépendants de persévéérer dans un métier ou dans une même occupation. Même une connaissance superficielle du commerce ou du métier en question leur paraît suffisante pour l'entreprendre. Il est vrai aussi qu'ils abandonnent la partie dès qu'il s'avère qu'une autre branche leur offre une minime augmentation en rétribution ou en bénéfice. L'extrême désir d'indépendance de ces populations n'est pas étranger à cette mobilité excessive. Cette instabilité et ce manque de persévérance pour acquérir une expérience solide causent des torts considérables.

Selon l'origine du revenu, on pourrait sous-classifier les commerçants, ayant des activités supplémentaires, selon l'importance relative de l'une ou de l'autre activité. Par exemple, en *Table XXII*, sont classés les commerçants qui exercent une double activité. Ceux dont le revenu provenant du commerce ne dépasse pas les 50 % sont assez nombreux. Ceci prouve que beaucoup d'entre eux n'exercent le commerce qu'à titre secondaire.

TABLE XXII. — *Importance relative du commerce et des activités supplémentaires.*

Villages	Nombre	Commerce plus que 50 % du revenu	
		Nombre	Pourcentages
Belge	43	21	48,8
Ngagara	13	7	53,8
Kamenge	25	12	48,0
Buyenzi	39	27	69,2
Total	120	67	55,8

Ceci nous montre qu'un peu plus de la moitié de ces établissements tirent, du commerce, plus de 50 % de leur revenu.

Le grand nombre d'intermédiaires est une conséquence logique de la situation particulière de ces économies. En effet, les époques de développement rapide et le manque de capital encouragent particulièrement pareilles tendances. Le capital et le personnel organisateur étant les facteurs rares dans ces économies, sont remplacés par les facteurs abondants comme la main-d'œuvre non spécialisée. Ce système trouve son économicité dans cette structure donnée, et est justifiable aussi longtemps que les facteurs rares sont employés plus économiquement dans d'autres branches.

D'autre part il existe des raisons sociales qui expliquent cette affluence dans le secteur commercial. En effet, l'individu dans la société africaine a une préférence particulière pour un patrimoine personnel. Aussi, par exemple, de nombreux magasins sont tenus par des femmes qui veulent acquérir un patrimoine à elles.

Les préférences des consommateurs expliquent aussi dans une large mesure cet état de choses. Le consommateur africain est une clientèle discriminative et sélective. Les Africains en général sont très sensibles à la bonne présentation et à l'aspect extérieur de la marchandise. Leur critère de goût n'est certainement pas identique aux critères occidentaux, mais leur préférence pour un dessin ou une qualité spécifiques de la marchandise est connue. Ce fait s'explique en partie par le niveau peu élevé de leur pouvoir d'achat, combiné à une valeur économique du temps. Le temps n'est pas encore un bien économique dans ces sociétés. Le temps, étant abondant, permet de « voir », de « comparer » et de « choisir ». Le consommateur africain n'est pas seulement sélectif au point de vue qualité, mais aussi au point de vue quantité. On peut dire que sa tendance est d'acheter en quan-

tités infinitésimales. Qui, ayant visité ces magasins, dans ces régions, n'a pas vu acheter la cigarette par deux ou trois pièces, l'huile de palme, le pétrole, le riz ou le savon en quantités ridicules à nos yeux. Pour satisfaire ces besoins en quantité et en qualité, le capital étant rare, un grand nombre de petits commerçants s'impose. L'achat en détail et la vente en quantités infinitésimales, tout en étant une adaptation à la préférence du consommateur, provoque une rotation intensive du capital, donc du facteur rare, c'est-à-dire que peu de capital est ainsi immobilisé dans des stocks. L'économicité de ce phénomène a été constatée par Adam SMITH, dont on pourrait dire que les analyses se rapprochent plus des économies peu évoluées que les analyses d'un textbook américain moderne <sup>(1)</sup>.

### 3. Méthodes commerciales.

Une des conséquences immédiates de la structure particulière du commerce autochtone, est sa pauvre application des méthodes commerciales modernes. Il est vain d'aller chercher dans ces milieux une organisation commerciale rationnelle.

<sup>(1)</sup> « Unless a capital was employed in breaking and dividing certain portions either of the rude or manufactured produce, into such small parcels as suit the occasional demands of those who want them, every man would be obliged to purchase a greater quantity of the goods he wanted, than this immediate occasions required. If there was no such trade as a butcher, for example, every man would be obliged to purchase a whole ox or a whole sheep at a time. This would generally be inconvenient to the rich, and much more so to the poor. If a poor workman was obliged to purchase a month's or six months' provisions at a time, a great part of the stock which he employs as a capital in the instruments of his trade, or in the furniture of his shop, and which yields him a revenue, he would be forced to place in that part of his stock which is reserved for immediate consumption, and which yields him no revenue. Nothing can be more convenient for such a person than to be able to purchase his subsistence from day to day, or even from hour to hour, as he wants it. He is thereby enabled to furnish work to a greater value, and the profit which he makes by it in this way, much more than compensates the additional price which the profit of the retailer imposes upon the goods ». A. SMITH, *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations* (Book II, Chapter V, London).

La vente se fait encore exclusivement par volume et pas par quantités bien définies, comme le kg, le litre, etc... Le commerce indigène est dominé par une trop grande préoccupation de profits immédiats. Une préférence pour l'immédiat subsiste encore dans la mentalité africaine. Cette indifférence à une perspective de profits considérables, dans un avenir plus ou moins éloigné, est attribuable à deux facteurs, l'un économique et l'autre social.

En effet, comme les Africains sortent fraîchement d'une société agricole, ils ne sont pas encore habitués à vivre dans un monde de sécurité relative.

Une affaire n'est entreprise, plutôt sous une première impulsion, qu'après un calcul minutieux. Au lieu de constater une préparation raisonnée et cohérente, on a l'impression que les affaires sont plus ou moins laissées au hasard <sup>(1)</sup>. Ensuite, puisque le manque de capital est un facteur économique déterminant, celui-ci n'est pas étranger à l'existence et au maintien de pareil état d'esprit.

Bien que les marges bénéficiaires, sur les transactions globales, varient considérablement d'un commerçant à l'autre, on observe que celles-ci sont plus ou moins concentrées autour d'une valeur centrale. En calculant la moyenne, pour autant qu'une moyenne soit représentative d'une série assez dispersée, on constate que les marges les moins élevées sont prélevées sur les populations les plus évoluées. C'est ainsi que la moyenne, des

<sup>(1)</sup> « The people often exhibit a pronounced ignorance of the operations of an exchange and market economy, again partly of its novelty. The profit margins of the European firms and of the Levantine and African intermediaries are believed to depend solely or largely on their own decisions, which are only remotely connected with such academic matters as supply and demand. Accumulated wealth is thought to have been earned solely by the impoverishment of customers or competitors. It is a widespread article of faith that the wealth of the mercantile firms has been extracted from the Africans and has in no way been created by the activities of the merchants ». P. T. BAUER, *West African Trade* (Cambridge, 1954, p. 9).

marges bénéficiaires, calculées par commerçant et par village, est la plus basse dans le village Ngagara, qui groupe les populations les plus averties. — Voir *Table XXIII.*

TABLE XXIII.

Villages	Moyennes des marges bénéficiaires par commerçant et par village
Belge	29 %
Ngagara	23 %
Kamenge	28 %
Buyenzi	28 %

Par contre, les variations de la marge bénéficiaire sont encore plus grandes, par article, que les marges bénéficiaires sur les transactions globales par commerçant. On constate, en effet, que les marges les plus élevées sont prélevées sur les articles de première nécessité comme, par exemple : le bois de chauffage, les haricots, les patates douces, pommes de terre, etc.

Il est évident que ces deux marges sont en fonction directe du mode d'achat. Souvenons-nous qu'un bon nombre de commerçants achètent leur marchandise en détail chez d'autres commerçants indigènes et qu'une autre partie de commerçants achètent leur marchandise en demi-gros chez les Grecs, les Asiatiques ou les Arabes. — Voir *Table XX.* — On pourrait s'attendre à ce que ces derniers vendent leur marchandise à des prix plus avantageux que leurs confrères achetant en détail. Or, on constate que les prix ne diffèrent pas tellement d'un magasin à l'autre. Ceci confirme leur préférence pour le gain immédiat à une politique raisonnée de marché. En effet, puisqu'ils achètent leur marchandise à un prix inférieur, ils pourraient les revendre à un prix inférieur et ainsi attirer le marché vers eux. Or, il s'avère qu'ils prennent une marge bénéficiaire plus large, plutôt que de mener une politique de prix plus bas, ce qui

signifie en somme qu'ils prélèvent la rente de rareté de leur capital.

Quel est maintenant le revenu moyen du commerçant ? On est étonné de voir le bénéfice considérable que le commerce leur procure, tout en employant des méthodes arriérées. — Voir *Table XXIV*.

TABLE XXIV. — *Le revenu moyen des commerçants.*

Villages	Commerçants ayant des activités supplémentaires.		Commerçants seuls
	Revenu global moyen	Revenu commercial	Revenu commercial moyen
Belge	90.743	36.437	53.265
Ngagara	69.130	38.601	20.257
Kamenge	51.073	27.052	25.766
Buyenzi	81.102	37.084	53.094

Le devoir de parentage est encore un autre élément qui met un frein à l'épanouissement d'un esprit capitaliste sain (<sup>1</sup>). Ce phénomène, étant une tendance retardatrice par excellence, entre en conflit aigu avec l'esprit pré-capitaliste du milieu urbain.

### § 3. — Les cabaretiers.

Le cabaret est certainement un des établissements les plus florissants du Centre extra-coutumier. Très peu

(<sup>1</sup>) « Les sollicitations dont sont l'objet les indigènes établis dans les villes en vue de s'acquitter des devoirs de parentage, engendrent également des complications considérables d'ordre économique. Dès qu'un indigène se trouve à la tête d'une affaire qui commence à prospérer, ou qu'il occupe un emploi bien rémunéré, il est aussitôt en butte aux sollicitations de ses parents et alliés, qui demandent à emprunter de l'argent, ou de la nourriture, ou de loger un cousin pour le temps qu'il fréquente l'école. S'il essaie de refuser quelque chose aux gens de la tribu, ceux-ci le boycotteront et l'abandonneront. La perspective d'avoir à partager tout gain de quelque importance avec un nombre indéfini de parents équivaut à une lourde taxe sur l'initiative et l'ambition. D'autre part, pareilles pratiques facilitent l'établissement dans la ville de nouveaux venus, qui savent qu'ils peuvent compter sur le secours de leur famille, pendant qu'ils cherchent du travail. » P. G. POWESLAND, *Les échanges économiques et la mentalité des populations africaines, Indications pour l'Ouganda*. (La collaboration des indigènes au développement économique de l'Afrique, Journées d'Études Internationales africaines de la Foire Internationale de Gand, 1954, pp. 116-122).

suffit d'ailleurs, en milieu africain, pour l'établissement d'un cabaret : un local, quelques tables et chaises et le cabaretier même, généralement un homme qui sait attirer et entretenir la clientèle. La plupart des cabarets vendent la bière de fabrication européenne : *Primus* et *Simba*.

La vente de la bière varie considérablement selon les jours : jours fériés, jours de paie ou autre occasion de réjouissance. On a suivi, pendant un mois entier, la vente de la bière dans la plupart des cabarets. — Voir *Table XXV*.

TABLE XXV. — Vente de la bière dans les cabarets de la ville de Usumbura.

Par mois et par jour.

En francs.

TABLE XXXV. — *Fluctuation journalière de la vente de bière (\*)*.

DATE	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
CABARET																																
1	90	25	82	54	22	16	18	103	76	32	22	8	10	9	22	20	32	11	34	78	36	25	15	23	33	13	28	11	18	336	136	
2	60	48	48	55	51	42	36	36	24	60	28	34	42	41	24	29	36	34	21	46	23	32	12	26	—	14	12	22	48	60	60	
3	240	—	192	216	144	132	252	132	132	156	276	156	120	108	120	144	240	120	96	96	172	172	120	120	108	156	240	276				
4	48	60	48	24	48	36	48	36	36	60	36	60	48	48	60	36	36	48	48	60	36	36	60	96	96	96	96	96	96			
5	96	72	72	120	36	48	24	24	36	60	96	36	48	36	24	48	72	24	36	24	36	84	36	48	24	24	12	144	168			
6	80	130	106	61	61	62	16	80	94	68	24	28	18	24	22	13	13	16	16	12	17	15	11	11	15	39	29	19	26	53	60	
7	240	150	152	24	20	25	32	40	60	100	48	24	30	20	12	64	22	36	42	32	26	34	86	140	60	36	24	38	48	140	200	
8	316	280	267	198	200	218	175	160	159	201	187	156	179	195	180	96	108	110	126	130	170	100	97	88	76	78	87	198	200	260	391	
9	30	25	30	35	30	24	28	25	34	38	32	24	—	—	20	36	30	40	23	28	34	36	42	25	32	25	20	31	38	40		
10	174	70	240	48	36	36	40	55	85	75	75	67	102	110	230	30	32	48	66	73	97	25	27	39	36	40	100	140	99	176	180	
11	36	38	42	11	9	15	13	7	20	19	6	23	12	8	8	21	25	5	4	3	24	12	24	60	24	12	24	36	96			
12	144	382	12	132	96	72	36	36	60	48	30	48	42	48	54	60	78	90	66	66	84	96	72	36	36	60	72	96	84	252	196	
13	36	24	12	12	24	36	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	12	12	12	12	12	24	84	96	108			
14	104	60	40	56	64	68	84	48	76	100	40	44	50	42	36	38	52	46	34	88	70	68	98	76	78	36	34	70	124	120		
	1694	1343	1031	834	824	834	809	907	1037	930	764	749	713	816	643	830	750	677	697	833	635	628	867	661	642	629	806	996	2051	2037		

\* Les chiffres représentent des bouteilles.

L'étude de la Table XXXV démontre des fluctuations majeures à la fin du mois et fluctuations mineures chaque fin de semaine.

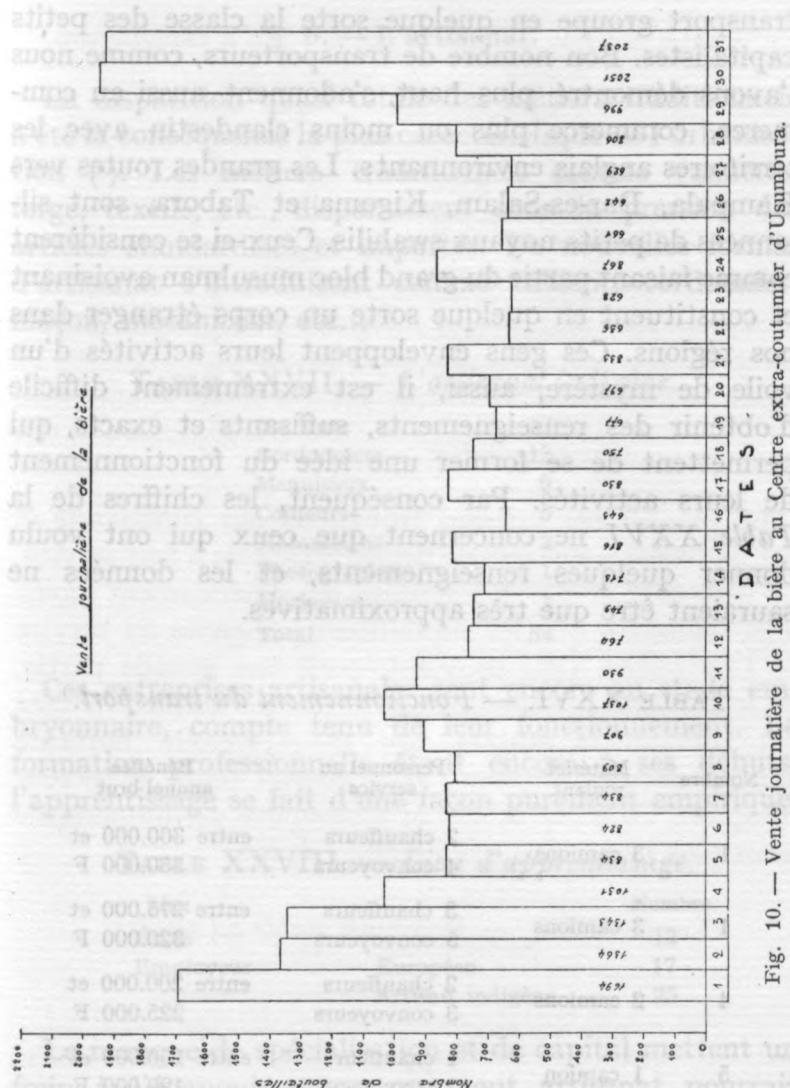


Fig. 10. — Vente journalière de la bière au Centre extra-coutumier d'Usumbura.

#### § 4. — Les transporteurs.

La plupart des transporteurs sont des Swahili de religion islamique. Vu l'investissement de capital nécessaire, dans cette branche d'activité, on constate que le

transport groupe en quelque sorte la classe des petits capitalistes. Bon nombre de transporteurs, comme nous l'avons démontré plus haut, s'adonnent aussi au commerce, commerce plus ou moins clandestin avec les territoires anglais environnants. Les grandes routes vers Kampala, Dar-es-Salam, Kigoma et Tabora, sont sillonnées de petits noyaux swahilis. Ceux-ci se considèrent comme faisant partie du grand bloc musulman avoisinant et constituent en quelque sorte un corps étranger dans nos régions. Ces gens enveloppent leurs activités d'un voile de mystère, aussi, il est extrêmement difficile d'obtenir des renseignements, suffisants et exacts, qui permettent de se former une idée du fonctionnement de leurs activités. Par conséquent, les chiffres de la *Table XXVI* ne concernent que ceux qui ont voulu donner quelques renseignements, et les données ne sauraient être que très approximatives.

TABLE XXVI. — *Fonctionnement du transport.*

Nombre	Matériel roulant	Personnel au service	Bénéfice annuel brut
1	3 camions	2 chauffeurs 4 convoyeurs	entre 300.000 et 350.000 F
1	3 camions	3 chauffeurs 5 convoyeurs	entre 275.000 et 320.000 F
4	2 camions	2 chauffeurs 3 convoyeurs	entre 200.000 et 225.000 F
5	1 camion	1 chauffeur 2 convoyeurs	entre 100.000 et 120.000 F

A remarquer, cependant, que la différence entre le bénéfice brut et le bénéfice net est fort élevé à cause des pertes énormes : matériel roulant parfois de seconde qualité, chauffeurs peu payés et peu spécialisés, d'où manque de responsabilité et grand nombre d'accidents.

§ 5. — L'artisanat.

La disparition quasi totale des métiers traditionnels a été la conséquence la plus caractéristique de l'urbanisation <sup>(1)</sup>. Les métiers traditionnels comme vannerie, forge, textile, etc., disparaissent sous la pression des articles standardisés et importés. De nouvelles formes d'artisanat s'introduisent comme tailleur, cordonnier, maçon, mécanicien, etc...

TABLE XXVII. — *L'artisanat indigène.*

Tailleurs	23	
Cordonniers	13	
Menuisiers	9	
Coiffeurs	5	
Mécaniciens	2	
Photographes	1	
Horlogers	1	
Total	54	

Ces entreprises artisanales sont encore au stade embryonnaire, compte tenu de leur fonctionnement. La formation professionnelle étant encore à ses débuts, l'apprentissage se fait d'une façon purement empirique.

TABLE XXVIII. — *Lieu d'apprentissage.*

Lieu		Nombre
École		12
Employeur	Européen	17
	Artisan indigène	25

Le manque de spécialisation et de capital mettent un frein à l'épanouissement que tout artisanat pourrait prendre dans une société en plein développement.

(1) « Dans quelques régions de l'Afrique, avant même que l'industrialisation ne se développe, la préférence accordée aux textiles importés avait entraîné la disparition complète du tissage artisanal. De même, l'activité des forgerons et des potiers indigènes a décliné parce qu'ils ne pouvaient lutter contre la concurrence des produits européens importés. » NATIONS UNIES, Méthodes et problèmes de l'industrialisation des pays sous-développés (New York, 1955, p.142).

TABLE XXIX. — *Valeur du matériel d'exploitation.*

0 — 2.000 F	27
2.000 — 4.000	6
4.000 — 6.000	6
6.000 — 8.000	5
8.000 — 10.000	5
10.000 — 12.000	0
12.000 — 14.000	2
14.000 — 16.000	0
16.000 — 18.000	2
18.000 — 40.000	0
40.000 — 42.000	1
42.000 — 44.000	0
44.000 — 46.000	1

La plupart des artisans travaillent sur commande et ont par conséquent peu de personnel stable à leur service. Le personnel stable des artisans est généralement moins bien rémunéré que les travailleurs indigènes au service de l'Européen. Ceci provient, pour une grande partie, de leur faible productivité. L'artisanat emploie à côté des travailleurs stables une main-d'œuvre flottante qui est momentanément sans emploi dans le secteur européen. Ce mode d'emploi temporaire est numériquement plus important que l'emploi stable.

TABLE XXX. — *Personnel stable au service.*

	Nombre
Sans personnel	44
Avec personnel	7
	2 travailleurs
	3 travailleurs

Malgré tout, on remarque que la stabilité dans l'exercice de leur métier est plus grande chez les artisans que chez les commerçants. Les raisons en sont : plus grande spécialité acquise et matériel d'exploitation.

TABLE XXXI. — *Durée d'exercice du métier.*

Durée en années	Nombre
1-5	12
6-10	16
11-15	9
16-20	8
21-25	7
26-30	2

Pour la plupart de ces gens, les revenus sont modestes, les tailleur sont les plus prospères parmi eux. A noter aussi que la classe des revenus élevés sont pour la majorité des étrangers.

TABLE XXXII. — *Revenus mensuels des artisans.*

0 - 1.000 F	2
1.000 - 2.000	19
2.000 - 3.000	16
3.000 - 4.000	4
4.000 - 5.000	3
5.000 - 6.000	2
6.000 - 7.000	1
7.000 - 8.000	2
8.000 - 9.000	1
9.000 - 10.000	2
10.000 - 11.000	1
11.000 - 12.000	1

#### § 6. — Conclusions.

La brève description de l'organisation et du fonctionnement des activités indépendantes prouve qu'elles sont encore à un stade embryonnaire. Le manque de spécialisation et l'instabilité s'expliquent d'une part, par la structure particulière de ces économies. D'autre part, des facteurs sociaux mettent un frein à l'élan que ce secteur de l'économie pourrait prendre, dans une société en plein développement.

Etant donnés ces obstacles sociaux et économiques,

c'est souvent une substitution de la qualité par le nombre qui s'impose. En effet, les obstacles majeurs sont le manque de capital, le manque d'esprit d'organisation et la faible spécialisation professionnelle.

Une élite de cette classe moyenne naissante veut certainement remédier à cet état de choses. Pour y arriver, il faudra, d'une part, stimuler l'application des méthodes commerciales et artisanales modernes. D'autre part, un cycle d'instruction complet et adéquat, et des possibilités de crédit institutionalisé s'imposent. En effet, une plus grande spécialisation de base augmentera les chances d'une plus grande continuité d'emploi dans la même branche d'activités, condition *sine qua non* de toute amélioration substantielle de rendement.

L'institutionnalisation du crédit aux autochtones, qui est une revendication légitime de leur part, ne se fera pas sans difficultés dans une société encore régie par le droit coutumier et donc sans cadastre (¹). Même après avoir donné la personnalité juridique à ces populations, il s'avérera nécessaire, à cause de leur inaccoutumance aux méthodes commerciales modernes, d'introduire des moeurs commerciales appropriées.

Il va sans dire que l'acquisition des moeurs commerciales sera une évolution lente et ne se fera pas sans heurts. Par conséquent ces établissements de crédit à l'indigène devront abandonner une bonne partie de leurs méthodes et politiques de crédit traditionnelles,

(¹) « The social and economic conditions of a progressive community constantly alter and develop ; and its banking structure which forms an essential part of the economic structure of the country must continually adjust itself to changing conditions.

The ability of banking system to achieve such adjustments depends partly on the elasticity of its structure, and partly on the rate of change in the economic environments. Whenever the banking system is unable, for some reason or other, to adapt itself to progressive conditions, discontent prevails in the country. » Ceylon Sessional Paper XXII of 1934, par. 1, cité par W. T. NEWLYN and D. C. ROWAN, Money and Banking in British Colonial Africa (Oxford, 1954, p. 120).

comme le démontre l'exemple de nos voisins anglais (1). Ceci implique en quelque sorte ce qui suit :

Être préparé à entreprendre des opérations impliquant des risques considérables ;

Être en contact permanent avec le monde africain et avoir une bonne connaissance de sa clientèle et du fonctionnement de ses activités ;

Être disposé à entreprendre des opérations pour une grande partie de moyen terme, voire de long terme ;

Vouloir faire des transactions nombreuses ayant pour objet des sommes minimes.

## CHAPITRE II

### LE MARCHÉ DU TRAVAIL

#### § 1. — Introduction.

Les économistes entendent, généralement, par marché du travail le marché des facteurs de production, où l'offre et la demande de main-d'œuvre s'affrontent. Suite à la rencontre de l'offre et de la demande, dans le marché du travail, il se forme un prix du facteur de production : travail, prix qu'on désigne le plus souvent par salaire.

(1) UNITED NATIONS, *Domestic Financing of Economic Development* (New York, 1951).

D. C. ROWAN, Native Banking Boom in Nigeria (*The Banker*, Vol. XCVII, October, 1951, pp. 244-249).

D. C. ROWAN, Banking in Nigeria (*Quarterly Review of the Banca Nazionale del Lavoro*, N° XXII, July-Sept. 1952, pp. 158-175).

W. T. NEWLYN and D. C. ROWAN, The Indigenous Banking Movement in Nigeria (dans *Money and Banking in British Colonial Africa*, Oxford, 1954, pp. 96-122).

Le marché du travail dans les régions en voie de développement est le plus souvent envisagé sous l'aspect démographique global. En ce qui concerne les contingences économiques et sociales, qui influencent dans une large mesure la structure particulière du marché du travail dans ces économies, c'est surtout le point de vue social qui a attiré l'attention des sociologues (1). Ceux-ci traitent surtout les contingences sociales telles que : la motivation du travail dans des sociétés pré-industrielles, le bouleversement des modes de vie traditionnels par l'introduction de la technique, etc. Jusque maintenant, très peu de recherches ont analysé l'influence des contingences particulières de ces économies, sur le marché du travail. En effet, de la part de la demande, l'économie coloniale peut être qualifiée comme étant une économie d'exportation. L'exploitation de matières premières est l'impulsion fondamentale de l'économie des territoires d'Afrique centrale. Dès le début, l'équipement de nos territoires a été orienté vers l'exportation des produits des mines et des cultures pérennes industrielles. De la part de l'offre, l'économie indigène, qui se limitait au maintien de la subsistance de ses populations, avant la pénétration européenne, s'est transformée en économie monétaire.

Actuellement nous nous trouvons dans une période de transition, qui se caractérise par la diversification de l'économie : l'industrialisation. Celle-ci comporte une mécanisation grandissante et de là, a d'autres exigences en matière de main-d'œuvre. Du côté de l'offre aussi l'on assiste à une évolution. La main-d'œuvre reste moins tributaire de l'économie de subsistance. Elle se soumet tout doucement aux lois de l'échange et s'intègre de plus en plus dans le jeu des marchés.

(1) Motivations et stimulations économiques dans les pays insuffisamment développés (*Bulletin international des sciences Sociales*, Vol. VI, n° 3, 1954).

Wilbert E. MOORE, *Industrialisation and labour (Social Aspects of Economic Development*, New York, 1951).

### § 2. — La structure fondamentale.

Il s'avérait lors de l'implantation de l'économie européenne que ni les gisements de matières premières, ni les carrefours commerciaux et administratifs ne coïncidaient avec le potentiel démographique établi sur place. Des moyens directs et indirects furent appliqués pour parer à cette situation. On attira la main-d'œuvre vers les noyaux d'activités industrielles extractives et commerciales. C'est ainsi que le recrutement obligatoire était de rigueur au début de la colonisation. Cette forme est assez odieuse, d'autant plus qu'on ne payait que des salaires peu élevés. Cette situation résultait non seulement d'une main-d'œuvre non spécialisée, mais devait aussi compenser les frais assez élevés de recrutement. Un système plus humain et indirect était l'introduction de l'impôt. Pour pouvoir payer son impôt, l'autochtone était obligé d'offrir son travail contre une rémunération monétaire. C'est ainsi que l'économie monétaire pénétra dans l'économie de subsistance. L'imposition d'une taxe était une obligation de se fournir du numéraire, par la vente de produits agricoles ou l'offre d'un travail salarié.

La disparité, entre le potentiel démographique et les nécessités de main-d'œuvre dans les lieux d'exploitation, transformait l'Afrique centrale en un vaste réservoir de main-d'œuvre migratoire. La mobilité extrême de la main-d'œuvre était une des causes de la politique des bas salaires.

D'abord du côté de la demande, une économie d'activités primaires désire avant tout une main-d'œuvre étant seulement capable de fournir un effort physique. De plus, l'absence d'une main-d'œuvre autochtone qualifiée tendait à remplacer le nombre par la qualité. La doctrine salariale mercantiliste était liée à ce fait de base. En effet, cette doctrine du salaire de subsistance caractérise toute économie, où l'exportation joue un

rôle prédominant (1). Aussi, la rotation assez élevée de cette main-d'œuvre migratoire, ne favorisait-elle pas la continuité du travail, qui est une première condition d'augmentation du rendement. De la part de l'offre, ce nomadisme industriel était, à ses débuts, grandement encouragé, du fait que les travailleurs ne vivaient pas uniquement de leur salaire, mais avaient des sources subsidiaires de revenu. Par conséquent, bien qu'ils acceptassent, pour l'obtention de numéraire, de quitter sporadiquement l'économie de subsistance, ils restaient attachés, socialement et humainement, à leur cadre traditionnel. Le fait de ne pas voir la complexité du problème, résultant *et* de la motivation du travailleur *et* de la structure économique particulière, amenait les employeurs à taxer l'autochtone, de ce que les Anglo-Saxons appellent *target-worker*. En effet, l'hypothèse selon laquelle la courbe de l'offre du travail aurait une élasticité inverse — c'est-à-dire que la quantité de travail offerte se rapporte inversément au salaire payé — devient une réalité dans la structure économique et sociale particulière que nous venons de décrire (2). Cette élasticité

(1) « From the conviction that high wages were tantamount to low productivity of labour, or rather that the productivity of labor depended altogether upon the level of wages, the conclusion immediately followed that wages should be maintained at as low a level as possible. And since the authors who expounded this theory were firm in their belief that the workers were incorrigibly lazy and that given the possibility of existing at all they would prefer to loaf as much as possible rather than to work more intensively to achieve a higher standard of living, it logically followed that a natural limit to wages was the lowest possible standard of living. »

M. T. WERMEL, *The evolution of the classical wage theory* (New York, 1939, p. 11).

« La rémunération des travailleurs s'est d'abord ajustée aux dépenses nécessaires pour leur restituer, dans le camp, leur niveau de vie du village coutumier. Comme il y était très bas, les salaires en nature ont été également très bas au début de l'ère du salariat. » R. BERTIEAUX, *Aspects de l'industrialisation en Afrique centrale*. (Bruxelles, 1953, p. 205).

(2) Dans la plupart des pays sous-développés, il existe un mouvement continual de la main-d'œuvre entre les centres industriels urbains et les campagnes d'origine, où l'on pratique l'agriculture traditionnelle. Il arrive que les tra-

inverse qu'on constate parmi la main-d'œuvre la moins qualifiée, avait comme conséquence, que le niveau des salaires restait en quelque sorte gelé à un bas niveau.

Cette théorie est d'ailleurs basée sur l'hypothèse de la rigidité des besoins réels et monétaires de la part des autochtones. Or, cette rigidité n'était pas inhérente à la société bantoue. Elle était plutôt la conséquence logique du pouvoir d'achat très limité du numéraire au stade de l'économie de subsistance. On peut même se demander si cette rigidité apparente ne découle pas logiquement du fait de l'absence d'un marché organisé. Dans l'économie de subsistance, où il n'y a qu'un marché très imparfait de biens et de services, la monnaie ne traduit pas essentiellement un pouvoir d'achat, pas plus qu'elle ne constitue essentiellement une réserve de valeurs. Cette hypothèse de la rigidité des besoins devient intenable dans une perspective dynamique, où les marchés s'introduisent tout doucement, dans les confins de la brousse, et où l'évolution a comme premier effet, un appétit grandissant de biens et de services divers <sup>(1)</sup>.

vailleurs n'acceptent un emploi que pendant le temps nécessaire pour gagner l'argent dont ils ont besoin pour payer l'impôt ou s'acquitter d'autres obligations ; ils sont souvent pris par le mal du pays et se plaignent de la nourriture et du logement, notamment lorsque leurs femmes sont restées au village ; enfin, comme ils n'ont pas la possibilité de présenter leurs doléances, ni d'améliorer leurs conditions du travail, ils changent assez souvent d'emploi dans l'espoir de trouver une situation meilleure. NATIONS UNIES, Méthodes et problèmes de l'industrialisation des pays sous-développés (New York, 1955, p. 25).

(1) « The value which the individual can set upon his labour depends upon the possibilities of his alternative means of livelihood. And while in primitive society the range of opportunity cost is not extensive, the free native has a position of security from which to appraise the offers of new employment. He will be willing to work for wages when the relative attractions of doing so or of living otherwise reach a point of marginal indifference ; and this is not necessarily the point at which the quantitative yields of the two forms of employment are identical, nor is it at any fixed level. Considerations other than remuneration which determine the labour supply curve are a preference for customary occupations in familiar surroundings as opposed to lengthy travel and unusual work such as mining, and the advantages of independent labour at home over the supervised discipline of a foreign plantation. It may seem worth while to refuse wages which are higher than the cash return to independent production

Ceci est d'autant plus vrai pour le travailleur urbain, qui est sous l'influence d'une occidentalisation accélérée.

D'un autre côté, l'introduction de personnel organisateur et de capital européens combinés à une main-d'œuvre non qualifiée, dans des activités primaires, a comme conséquence un effet de domination <sup>(1)</sup>. Cette combinaison des facteurs de production est typique pour toute économie coloniale, et il découle de là une division verticale du travail ; ce que les économistes ont taxé de *non-competing groups* <sup>(2)</sup>. Cette stratification en des groupes raciaux non-concurrentiels n'est pas confinée seulement aux régions d'Afrique qui pratiquent une barrière officielle ou non-officielle, mais ce phénomène se constate également dans des sociétés de races homogènes. La présence, dans le marché d'emploi, d'un nombre restreint de privilégiés, qui ont reçu une formation bureaucratique, a créé au sein de la main-d'œuvre autochtone, des groupes socialement et économiquement imperméables.

Les faits de base, que nous venons d'énoncer, déter-

when there is no particular need of that extra-increment of cash, for the variability of productive effort depends for the most part upon the elasticity of the worker's demand schedule, and it is when the money character of the native's wants increases that the cash value of his output assumes a greater importance. In order to be successful, therefore, offers of wage employment must have two effects. They must change the native's personal scale of valuation in favor of the new employment, and must overcome the strength of the tradition that binds him to customary tribal practices. » I. C. GREAVES, *Modern Production among backward Peoples* (London, 1935, pp. 62-63).

(<sup>1</sup>) « Lorsque le contact s'établit entre deux civilisations dont l'une a déjà, au terme d'une longue évolution, tous les caractères d'une société hiérarchisée dans les domaines de la vie économique sociale et politique, tandis que l'autre en est encore au stade primitif de la vie collective où les capacités individuelles demeurent nivélées au niveau le plus bas, le potentiel physique que les siècles de vie primitive n'ont pu enrichir, valoriser grâce aux apports des progrès des connaissances humaines ; une domination de fait des groupes humains évolués s'impose d'emblée à ceux qui leur sont matériellement et culturellement inférieurs. » R. BERTIEAUX, *op. cit.*, p. 179.

(<sup>2</sup>) Le concept des *non-competing groups* a été introduit par CAIRNESS. C'est surtout TAUSSIG qui a donné un exposé détaillé et cohérent de ce phénomène. G. HABERLER, *The theory of International Trade* (London, 1954, p. 189 et sq.).

minent encore, en grande partie, le marché du travail de la période de transition actuelle.

### § 3. — La période de transition.

Au fur et à mesure que l'économie se diversifie et que l'industrialisation se greffe, comme phénomène dérivé, sur l'activité primaire, le marché du travail passe également par une période de transition. Cette transition se traduit, dans le marché du travail, par une demande grandissante de main-d'œuvre qualifiée. L'expansion spectaculaire que notre économie coloniale a connue, depuis la guerre, a provoqué une pénurie de main-d'œuvre et s'est traduite par une hausse de salaires nominaux. Toutefois, l'absence de statistiques sur l'évolution du coût de la vie ne permet pas de juger sûrement la portée réelle de cette hausse nominale. Actuellement, le marché du travail a atteint un point de saturation, à cause de l'émigration en masse vers les centres industriels et urbains. Une des conséquences de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et de l'augmentation des salaires, a été une mécanisation plus poussée de certains secteurs industriels, mais la mécanisation, à son tour, nécessite une main-d'œuvre qualifiée plus spécialisée et plus nombreuse. L'immigration européenne considérable, qu'on a connue les dernières années, n'y est pas étrangère. La situation est encore rendue plus complexe, d'abord par une disparité réelle des salaires des bureaucratiques et des manuels, et ensuite par des considérations sociales. En effet, la formation professionnelle, se faisant originellement d'une façon purement empirique — c'est-à-dire par l'apprentissage chez l'employeur européen — il s'en suivait que le pouvoir de négociation du qualifié manuel autochtone restait assez faible. Tandis que les auxiliaires de l'administration, ayant reçu leur formation bureaucratique à l'école, pouvaient avoir plus d'exigences au point

de vue salaire. Ceux-ci jouissent, ainsi, d'une situation matérielle privilégiée. La dévalorisation sociale des métiers manuels renforçait d'autant plus l'attraction vers les emplois bureaucratiques. C'est ainsi que les jeunes gens qui sortent des écoles professionnelles manuelles, essaient de trouver plutôt des emplois dans les activités bureaucratiques. La disparité dans la rémunération et le prestige social, les incitent à utiliser plutôt leur culture générale que leurs connaissances techniques. Cette situation sociale et matérielle privilégiée des *white-collar* ne peut qu'aggraver la pénurie des qualifiés manuels.

Quelle est, actuellement, la situation des rémunérations dans les deux secteurs : publics et privés ? Très peu de statistiques existent pour comparer l'évolution des effectifs dans les classes de rémunérations respectives, compte tenu du temps et des différents secteurs économiques. La fig. 11 donne la courbe de fréquence de certaines classes de rémunérations, respectivement dans le secteur public et le secteur privé, pour le Congo belge et le Ruanda-Urundi, en 1953<sup>(1)</sup>. Il s'avère que le secteur public connaît la plus grande disparité dans le niveau de ses paiements. La courbe de fréquence a deux modes. En outre, elle révèle que les moins spécialisés sont, généralement, mieux payés dans le secteur public. Le secteur privé prend le dessus dans les revenus de spécialisation modeste. Le deuxième mode de la courbe du secteur public, est vraisemblablement attribuable au statut d'emploi typique de l'administration. Par contre, la courbe du secteur privé monte au-dessus de celle du

(1) La figure 11 donne les courbes des fréquences, des travailleurs intellectuels ayant un salaire de minimum 12.000 F par an, du secteur public et du secteur privé. Les effectifs respectifs sont 16.000 et 8.000 individus. La figure 11 représente la courbe ajustée, où on a porté en ordonnées les effectifs des deux secteurs en pro mille. C'est-à-dire en mettant les effectifs des secteurs respectifs égal à 1.000 et en portant les fréquences pro mille en ordonnées, de façon que  $f = 1.000$ . Les classes de revenus sont portées en abscisse.

Source : Service des Statistiques, Gouvernement général, Léopoldville.

secteur public dans la classe des spécialisations poussées. Remarquez que la courbe du secteur privé démontre une obliquité vers la gauche, qui reflète une distribution concurrentielle de revenus. La distribution bimodale, c'est-à-dire la distribution qui présente deux maximum de fréquence, du secteur public, peut être considérée, statistiquement, comme une superposition de deux distributions qui portent chacune sur une des deux catégories d'individus d'un marché de travail hétérogène. Ceci confirmerait notre observation sur l'institutionnalisation, de la part du secteur public, de deux groupes non-concurrentiels. Par contre, la courbe du secteur privé accuse une obliquité marquée vers la gauche, ce qui reflète une situation plus concurrentielle.

#### § 4. — Le marché du travail à Usumbura.

##### 1. La structure professionnelle.

Les statistiques du Centre montrent au 1<sup>er</sup> janvier 1955 la composition professionnelle suivante.

TABLE XXXIII. — *Structure professionnelle.*

Domestiques	1.266
Menuisiers	981
Maçons	697
Mécaniciens	676
Clercs	618
Chauffeurs	428
Cuisiniers	251
Plantons	230
Vendeurs	170
Tailleurs	167
Forgerons	148
Peintres	106
Infirmiers	94
Typographes	92
Dockers	85

Électriciens	40
Aides-maçons	35
Mécaniciens-machine fixe	23
Moniteurs	31
Boulanger (ouvriers)	22
Cordonniers	12
Bouchers	8
Tous travaux	525
Métiers divers	592

## 2. La composition ethnique.

Comme nous l'avons montré au chapitre II, la composition ethnique du Centre d'Usumbura est tout à fait spéciale.

TABLE XXXIV. — *Composition ethnique.*

Ethnies	Nombre	%
Rundi	625	27,2
Rwanda	251	10,9
Étrangers	1.419	61,8
Total	2.295	100,0

La présence d'un grand nombre d'étrangers, dont la grande majorité sont des Congolais, s'explique du fait que les habitants du pays même, Rundi et Rwanda, ne descendaient qu'en petit nombre à Usumbura, bien que la densité de la population soit beaucoup plus forte au Ruanda-Urundi qu'au Congo belge. Cependant, la géographie humaine et physique peut clarifier en quelque sorte cette situation. On ne peut pas dire que les Rundi et Rwanda n'émigrent pas, mais ils préfèrent migrer vers d'autres lieux. En effet, l'émigration vers l'Ouganda et le Tanganika Territory prend une certaine ampleur. La géographie humaine du Ruanda-Urundi rejoint celle de ces territoires avoisinants. Au point de vue de la géographie physique, Usumbura est située dans la plaine lacustre du lac Tanganika, tandis que les Rwanda-Rundi habitent, généralement, les hauts plateaux et les collines,

du même type que l'Est africain<sup>(1)</sup>. La structure féodale du pays n'y est pas, non plus, étrangère. Les jeunes gens, recevant une instruction plus ou moins poussée, sont pour la plupart de la classe régnante, les Batutsi. Il est compréhensible qu'ils cherchent à se placer dans le cadre administratif régional ; ce qui leur donne le prestige social traditionnel.

Comment et pourquoi les Congolais se sont-ils installés à Usumbura ?

L'administration belge a amené avec elle, lors de son installation dans le pays, un cadre formé de Congolais. Les Congolais se montrent d'un autre côté supérieurs dans l'exercice des métiers manuels. Parmi les étrangers à Usumbura, il faut noter également la présence de nombreux Swahili. Ceci s'explique du fait qu'Usumbura était le carrefour commercial du trafic arabe, pré-Européen, entre l'est et l'ouest.

### 3. La rémunération du travail.

La rémunération du travail est d'une complexité inquiétante. Aussi n'appartient-il pas au domaine de cette monographie de trancher la question.

<sup>(1)</sup> « L'impulsion donnée par la population blanche au développement économique des régions voisines donna à l'émigration des nouveaux mobiles de caractère essentiellement économique. C'est ainsi que deux courants d'émigration temporaire ont fait leur apparition : l'un est orienté vers le Congo belge, l'autre vers l'Est Africain Britannique.

Le premier courant concerne notamment le nord-ouest du territoire et se dirige vers le Nord-Kivu. Une autre partie de ce courant est constituée par les travailleurs frontaliers de Shangugu, qui vont louer leurs services à Bukavu ou dans les environs. Les premiers peuvent être estimés entre 2.000 et 3.000 unités par an. Les seconds sont au nombre de 12.000 environ.

L'exode vers l'Est Britannique est cependant l'émigration spontanée la plus importante : il s'exprime par le déplacement de dizaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants. Cette population s'engage le plus souvent comme travailleurs saisonniers dans les plantations de cannes à sucre et de coton de l'Ouganda. » — La situation économique au Ruanda-Urundi (*Bulletin de la Banque centrale du Congo belge et du Ruanda-Urundi*, Janvier 1956, p. 5).

Nous sommes de l'avis que ces motivations économiques ne peuvent être le seul facteur déterminant l'émigration vers l'Est Africain Britannique.

En ce moment, une étude approfondie de l'émigration vers l'Est Africain Britannique est en cours, entreprise par l'I.R.S.A.C.

Nous avons déjà mentionné la disparité entre la rémunération des qualifiés bureaucratiques et manuels. Nous croyons que c'est là une situation digne d'attention, puisqu'elle a des conséquences immédiates, c'est-à-dire la dévalorisation des métiers manuels. La pénurie de main-d'œuvre qualifiée s'en trouve aggravée. Une augmentation générale des salaires ne saurait remédier aucunement à cette disparité. Elle aurait simplement comme effet, dans certains secteurs, une mécanisation à outrance, économisant la main-d'œuvre. Est-ce là un effet tellement économique dans la structure actuelle du pays ? L'expérience nous montre que le procès d'industrialisation actuel bouleverse profondément les cadres sociaux traditionnels et qu'elle taxe lourdement les capacités d'adaptation de l'autochtone <sup>(1)</sup>. Examinons, d'abord, quelques éléments du coût social d'une mécanisation trop accélérée.

L'Africain semble manifester des déficiences, qui sont compréhensibles, vu le processus d'évolution accélérée qui se déroule devant ses yeux. La psychologie indus-

(1) « Si l'on veut que la transition du travailleur des campagnes à l'ouvrier des centres industriels urbains s'accomplisse sans heurt et avec le moins d'inconvénients possible, il ne faut pas que le processus évolutif se fasse à une cadence trop rapide. Dans les campagnes, le paysan doit se libérer de l'empire de la tradition et de la coutume, et dans les centres industriels, le nouveau-venu doit s'adapter à une forme d'activité et à une discipline de travail nouvelles pour lui et s'intégrer dans un nouveau milieu social. Les habitudes de travail du paysan et sa conception des loisirs sont généralement incompatibles avec les exigences du travail mécanisé et la discipline de l'usine. Dans les sociétés pré-industrielles, l'organisation de la production, intimement liée aux saisons et à la nature, implique un rythme de travail tout différent. Elle n'est pas fondée sur une division minutieuse du travail, ni soumise, dans le temps, à l'ordonnance rigide que la société industrielle impose à l'activité productrice. Ce qui fait la valeur du travail pour l'individu vivant dans une société pré-industrielle, c'est la signification sociale inhérente à certaines occupations, et les activités sociales, religieuses et récréatives qui souvent les agrémentent. Le milieu de l'usine, avec sa discipline de travail rigoureuse, offre un contraste absolu avec le cadre et les modes traditionnels de travail. L'adaptation insuffisante de l'individu se traduit inévitablement par l'absentéisme et les mouvements de main-d'œuvre très fréquents. » NATIONS UNIES, Méthodes et problèmes de l'industrialisation des pays sous-développés (New York, 1955, p. 25).

trielle attribue, généralement, ces déficiences au milieu socio-économique dans lequel l'Africain a vécu traditionnellement.

L'énergie, l'esprit inventeur et l'endurance, sont des vertus typiques de la culture occidentale ; mais il est fort probable qu'un mode de vie, caractérisé par l'absence de tempérament actif, ne serait qu'une adaptation naturelle, au milieu tropical traditionnel (1). Tout en possédant une grande capacité pour le travail rythmé et harmonieux, l'Africain manifeste une certaine incapacité de s'isoler du monde extérieur dans son travail. La mécanisation oblige le travailleur africain à faire abstraction de son état physique et moral. Or, c'est un fait reconnu que l'Africain connaît des périodes de relâchement lorsqu'il a des ennuis personnels. Il n'est pas encore arrivé à surmonter ses soucis personnels, ses ennuis de famille, alors que ceci peut nuire à son rendement, à la qualité de son travail ou à la sécurité de sa situation.

La mobilité et la rotation des travailleurs restent très élevés dans certains secteurs, et contribuent ainsi à

(1) Un auteur français, BARBÉ, résume ainsi les jugements courants sur la mentalité africaine :

« 1<sup>o</sup> Primaute des fonctions en relation étroite avec l'activité physiologique, notamment sensorielle, d'où supériorité de la mémoire concrète, capacité d'assimiler les vocabulaires et les particularités syntaxiques des langues, fécondité verbale et goût prononcé de la « palabre » ;

2<sup>o</sup> Du point de vue affectif, pulsions violentes, mais privées de retentissement durable, inconstance, insouciance — d'un mot emprunté aux modernes caractérologues : « primarité » excluant la complexité et l'organisation de la vie sentimentale ;

3<sup>o</sup> Sur le plan de l'intelligence, inaptitude à ce qui paraît bien être sa fonction essentielle : ordonner les parties d'un tout, percevoir des relations abstraites, particulièrement mathématiques ;

4<sup>o</sup> Au niveau de l'action, grégarité, routine, manque de persistance dans l'effort, soumission passive à l'événement. Au total, effacement de la puissance combinatrice et créatrice au profit des automatismes et des instincts ». R. BARBÉ, cité dans J. C. CAROTHERS, Psychologie normale et pathologique de l'Africain (Genève, 1954, p. 94). W. DE HAES, *De mens in het Kongolees Grootbedrijf* (Leopoldstad, 1956).

comprimer le taux des rémunérations. Par contre, une trop grande disparité entre les rémunérations des travailleurs et des agriculteurs peut facilement déclencher une immigration massive de l'intérieur. Le revenu des agriculteurs reste gelé à un certain niveau, par la politique de stabilisation. Les deux facteurs principaux dans la détermination de la rémunération du travail sont : la productivité marginale du travail et le niveau des besoins. La productivité marginale, ou sa valeur correspondante, trouve, normalement, son expression dans le marché du travail. Mais, il est fort douteux que, dans une société pluraliste — où les autres facteurs de production, le capital et le personnel organisateur, se trouvent dans une situation de dominant — la rémunération corresponde à la valeur réelle du travail. Du moment qu'une proportion considérable de la survalue du travail va à d'autres facteurs de production par le fait de la structure particulière du marché, une intervention s'impose. Cette intervention trouve son expression, actuellement, dans le salaire déterminé par l'Autorité Tutélaire. La Table XXXV donne les salaires à Usumbura, depuis le 5 juillet 1955 (1).

TABLE XXXV. — *Travailleurs prêtant leurs services dans le Centre extra-coutumier d'Usumbura.*

	Total S.R.L.E.	10 %	Rémunération globale	
			Par jour	Par mois
<i>A. Résidant dans les C.E.C. ou faubourg rural</i>				
Lourds	23,85	2,38	26,25	656,25
Ordinaires (y compris domestiques)	21,56	2,15	23,71	592,75
Légers	18,11	1,81	19,92	498,—
<i>B. Résidant ailleurs</i>				
Lourds	20,95	2,09	23,04	576,—
Ordinaires (y compris domestiques)	18,66	1,86	20,52	513,—
Légers	15,21	1,52	16,73	418,—

(1) Ord. n° 21/99 du 5 juillet 1955.

La théorie basée sur les besoins, éprouve elle-même des difficultés du fait qu'il est fort malaisé de trouver des critères objectifs pour les déterminer. En plus, la satisfaction des besoins se fait — en société pluraliste, où l'on se trouve devant une disparité considérable du standing de vie du dominant et du dominé — selon un modèle tout particulier. Ce phénomène sera envisagé, en détail, au chapitre V.

### § 5. — Le chômage.

L'économie industrielle n'explique pas pleinement l'attraction qu'elle exerce. Il y a d'autres facteurs qui sont déterminants dans l'immigration accélérée vers les villes. Parmi ces facteurs, la différence entre le mode de vie urbain et rural semble être très importante. L'attraction de la ville est plus grande que sa capacité de résorption de main-d'œuvre. Il s'ensuit que le marché de la main-d'œuvre dans certains centres urbains a atteint un point de saturation. Cette saturation du marché se traduit par un chômage plus ou moins chronique des effectifs. C'est ainsi que les « sans travail » fluctuaient entre 12 et 14 % du total de la main-d'œuvre pendant le premier semestre de l'année 1955. Les professions les plus affligées sont celles de menuisiers et maçons. Quoique ces deux branches soient sensibles à la conjoncture — la haute conjoncture est spectaculaire dans la construction d'immeubles et de meubles — il semble que le chômage est dû, pour une grande partie, à une mécanisation plus poussée dans ces industries. De même, la mécanisation et la hausse des salaires du travail domestique a causé un certain chômage dans les rangs des domestiques sans qualification. Il est évident que dans les rangs des manœuvres, le chômage est très important.

Nous n'avons pas effectué une étude intensive du

chômage à Usumbura. Mais tout semble indiquer que ce chômage n'est pas identifiable au chômage conjoncturel d'une économie développée et dont la cause serait la fluctuation de la demande effective ; ni au chômage déguisé structurel des économies sous-développées, dû à une disharmonie entre les quantités disponibles de facteurs de production : travail et capital. Il semble que le chômage urbain est dû, en grande partie, à une certaine disparité entre le taux d'accroissement des facteurs de production.

Cette disproportion entre le taux d'accroissement du facteur travail et du facteur capital est attribuable à l'immigration considérable en ville. Le chômage urbain africain, dans son ensemble, n'est donc pas intelligible dans le cadre de la théorie de l'emploi des pays développés.

#### § 6. — Conclusions.

La complexité grandissante du problème du travail dans une société pluraliste et en pleine expansion nécessite des recherches systématiques et objectives dans ce domaine. L'absence presque totale de statistiques, en ce qui concerne les aptitudes des travailleurs, les rémunérations par classe de travailleurs, le coût de la vie urbaine et rurale, etc. — l'absence même de définitions rigoureuses, — en ce qui concerne le chômage, le budget familial, etc. — ne nous permet pas encore de dépasser le stade des généralisations. Par conséquent, il serait souhaitable que la recherche dans la psychologie industrielle, la sociologie appliquée et l'économie appliquée reçoivent de plus amples encouragements.

## CHAPITRE III

## LE NIVEAU DE VIE

## § 1. — Notions préliminaires.

Les économistes entendent, généralement, par la notion de niveau de vie, les conditions d'existence réelles d'une population (¹). Cette notion de niveau de vie peut avoir trait aux différents besoins de la population : besoins physiologiques, matériels, culturels, etc. Il s'avère dès lors que cette notion de vie peut avoir un sens plus ou moins large, suivant l'inclusion ou l'exclusion de l'un ou l'autre élément, que l'on considère comme constitutif de cette notion. Il ressort des publications récentes, concernant le niveau de vie, que les économistes sont encore à la recherche d'une méthode objective et standardisée, dans ce domaine. Une méthode serait valable si elle permettait une comparaison, même internationale, de différents niveaux de vie. Le problème le plus épineux est de trouver une méthode applicable à la fois aux pays dont la structure fondamentale et économique est très différente. On pourrait se demander si, dans pareil cas, les expressions en termes monétaires sont encore valables, ou si l'on ne doit pas rechercher une formule en termes réels (²).

(¹) Voir Appendice I., p. 111.

(²) L'étude faite par l'économiste américain M. K. BENNET, nous paraît la plus fouillée des études récentes. Cet auteur construit, dans son étude sur la comparaison des niveaux de consommation de 31 pays, un index, basé sur 19 indicateurs. Les indicateurs sont : 1) Consommation en calories par 100 livres / hommes par jour ; 2) Consommation en calories dans les aliments non-farineux ; 3) Consommation de tabac par habitant ; 4) Mortalité infantile ; 5) Nombre de médecins par 100 habitants ; 6) Consommation de bois ; 7) Consommation de ciment ; 8) Consommation d'énergie non-anime pour le ménage ; 9) Consom-

Nous nous sommes efforcé de citer dans les chapitres précédents quelques éléments constitutifs du niveau de vie, comme : condition démographique, éducation, marché du travail, etc... On étudiera surtout dans le présent chapitre quelques autres éléments constitutifs de la consommation.

### § 2. — Les habitudes de consommations.

La théorie économique moderne attribue une importance primordiale à la fonction de la consommation globale ainsi qu'aux habitudes de consommation individuelles. Cependant, les premiers efforts dans ce domaine datent d'il y a presqu'un siècle et les premiers résultats furent publiés par Ernest ENGEL (1). Après des enquêtes minutieuses, ENGEL formulait la loi suivante : Au fur et à mesure que le revenu augmente, la préoccupation pour la subsistance s'atténue et laisse une place plus large aux dépenses de civilisation ou plus explicitement :

- 1) Les dépenses pour la nourriture augmentent en une proportion inférieure à celle de l'ensemble du revenu ;
- 2) Le pourcentage des dépenses pour l'habillement, le logement, les combustibles et l'éclairage, demeurent à peu près fixes, quel que soit le revenu ;
- 3) Le pourcentage du revenu consacré aux diverses dépenses tend à s'accroître.

mation en textile ; 10) Scolarité ; 11) Quantité de correspondance (lettres) par habitant ; 12) Nombre de cinémas ; 13) Quantité de passagers/km pour le chemin de fer ; 14) Énergie de transport ; 15) Nombre de véhicules à moteur par habitant ; 16) Nombre de téléphones par habitant ; 17) Consommation d'énergie industrielle par habitant ; 18) Nombre du bétail ; 19) Le climat.

M. K. BENNET, *Disparities in Consumption levels (The American Economic Review, Vol. XLI, N° 4, septembre 1951, pp. 632-649)*. Voir aussi : OPPENHEIMER, *Comment meurent les monnaies*. (Paris, 1954).

(1) E. ENGEL, *Das Rechnungsbuch der Hausfrau und seine Bedeutung im Wirtschaftsleben der Nation (Volkswirtschaftliche Zeitfragen, Berlin, 1882)* ; E. ENGEL, *Die Lebenskosten belgischer Arbeiterfamilien, früher und jetzt (Bulletin de l'Institut International de Statistique, Tome IX, N° 1, Rome, 1895, p. 39)*.

Depuis ENGEL, de nombreuses études ont confirmé cette structure interne du budget familial et on en est arrivé à formuler cette loi statistiquement. Il serait donc possible de prévoir la consommation globale lors d'une augmentation générale du revenu. La consommation d'une famille jouissant d'un nouveau revenu  $x$  serait simplement égale à la consommation moyenne des familles qui se trouvaient antérieurement dans la tranche de revenu  $x$ .

Tout récemment, une nouvelle thèse a été présentée par J. DUESENBERRY, sur la consommation imitative et somptueuse (¹). Selon cette thèse, la consommation ne serait pas uniquement fonction du revenu absolu, mais aussi, et surtout, du rang que le revenu occupe dans la distribution générale des revenus (²). Cette interrelation et interdépendance des différents modes de consommation trouvent leur origine dans le désir d'émulation sociale, par des moyens de consommation somptueuse.

Or, la société coloniale est, pour des raisons réelles, une société où deux niveaux de vie fort différents s'affrontent. Il en résulte que le désir de s'assimiler au standing de vie du dominant, de la part du dominé, est fort grand. En réalité il y a deux tendances fondamentales qui sont en jeu, en ce qui concerne les habitudes de consommation des Africains :

Par l'augmentation du pouvoir d'achat, la vieille préoccupation de la subsistance est de plus en plus repoussée au second plan ;

(¹) J. S. DUESENBERRY, *Income, Saving and the Theory of Consumer Behavior* (Cambridge, 1949). Pour une critique de cette théorie, voir : James TOBIN, *Relative Income, Absolute Income, and Saving* (dans *Money, Trade and Economic Growth*, New York, 1951, pp. 135-156).

(²) En termes statistiques, ceci se traduit par le fait que la consommation serait fonction, à la fois du revenu absolu et du percentile de ce dernier dans la distribution générale des revenus.

Le contact permanent avec les habitudes de consommation et le standing de vie supérieur de la classe dominante stimulent l'imagination et l'insatisfaction de ceux qui occupent les rangs des revenus inférieurs.

C'est ainsi que l'imagination des Africains s'est fixée, avant tout et surtout, sur les habitudes de consommation des Européens. La consommation des Africains revêt alors un caractère imitatif. Leur désir est de s'assimiler au Blanc, en adoptant ses habitudes de consommation plutôt qu'en adoptant d'autres aspects plus cachés de la culture occidentale. La propension à consommer des Africains, de par son orientation particulière, se déploie surtout dans le domaine de l'extérieur et du spectaculaire. La frustration et l'insatisfaction de l'Africain urbain découlent du fait que, quel que soit leur revenu, ils ne peuvent consommer autant que les Européens.

### § 3. — L'analyse de fait.

La structure du budget familial, ainsi que l'orientation des dépenses des autochtones, sont encore à l'heure actuelle, faute de statistiques existantes, de grands points d'interrogation. Le moyen le plus sûr est de procéder par enquête. Cependant, comme nous l'avons expliqué en Appendice I, les enquêtes sur le niveau de vie africain nécessitent de grandes améliorations de méthode.

En *Table XXXVI* se trouve la composition de notre échantillon de ménages, que nous avons choisis comme représentatifs selon les critères de composition familiale et classe de revenu.

TABLE XXXVI. — *Composition de l'échantillon.*

CLASSE DES REVENUS	Composition familiale					
	1	2	3	4	5	6
0 - 990	F	13	31	54	17	4
1.000 - 1.990		17	37	79	44	17
2.000 - 2.990		8	11	36	13	5
3.000 - 3.990		1	5	16	13	5
4.000 - 4.990		—	—	3	5	2
5.000 - 5.990		1	1	4	1	1
6.000 - 6.990		—	—	3	2	1
7.000 - 7.990		—	—	2	1	—
8.000 - 8.990		—	—	—	3	1

1. Célibataires. — 2. Ménage sans enfants. — 3. Ménage avec 1 ou 2 enfants. — 4. Ménage avec 3 ou 4 enfants. — 5. Ménage avec 5 ou 6 enfants. — 6. Ménage avec 7 ou 8 enfants.

Les résultats de cette enquête extensive nous renseignent déjà sur quelques caractéristiques fondamentales du budget des Africains urbains, comme, par exemple, la distribution des revenus de base, l'importance de la solidarité clanique, l'orientation des dépenses, etc. C'est par une enquête intensive, dont nous reproduisons quelques résultats en *Appendices II* et *III*, que nous voyons plus clair dans le domaine de la nourriture, de l'habillement et d'autres biens d'équipement plus ou moins durables.

#### 1. Les ressources.

La répartition des revenus de base, par mois et par village, est renseignée en *Table XXXVII* et en *figure 12*.

TABLE XXXVII. — *Répartition des revenus de base, par mois et par village.*

Classe	Belge	Ngagara	Kamenge	Buyenzi	Total	Total	
	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	%	
0 – 990	F	29	12	61	17	119	25,5
1.000 – 1.990		52	30	45	70	197	42,2
2.000 – 2.990		12	13	11	39	75	16,1
3.000 – 3.990		10	14	7	11	42	9,0
4.000 – 4.990		2	4	1	4	11	2,3
5.000 – 5.990		3	1	1	5	10	2,1
6.000 – 6.990		1	2	1	3	7	1,5
7.000 – 7.990		2	—	—	1	3	0,6
8.000 – 8.990		1	—	—	2	3	0,6
						467	100,0

Par revenu de base, nous entendons le revenu résultant des activités principales comme : le salaire global pour les salariés, la rémunération pour les artisans et le revenu net pour les commerçants. Si l'on compte les ressources globales mensuelles, c'est-à-dire y compris les revenus des activités supplémentaires, les résultats changent considérablement. Nous avons déjà constaté, d'ailleurs, que pour les activités indépendantes, les ressources supplémentaires revêtent une réelle importance. En *Table XXXVIII*, sont calculées les ressources globales des mêmes ménages, comparées au revenu de base.

TABLE XXXVIII. — *Moyennes des ressources supplémentaires.*

Classe des revenus de base par mois	Majoration à apporter en moyenne, au revenu de base
0 – 990 F	72%
1.000 – 1.990	57%
2.000 – 2.990	43%
3.000 – 3.990	34%
4.000 – 4.990	32%
5.000 – 5.990	35%
6.000 – 6.990	33%
7.000 – 7.990	.... (1)
8.000 – 8.990	.... (1)

(1) Données incertaines à cause de la représentation assez faible de la classe dans l'échantillon.

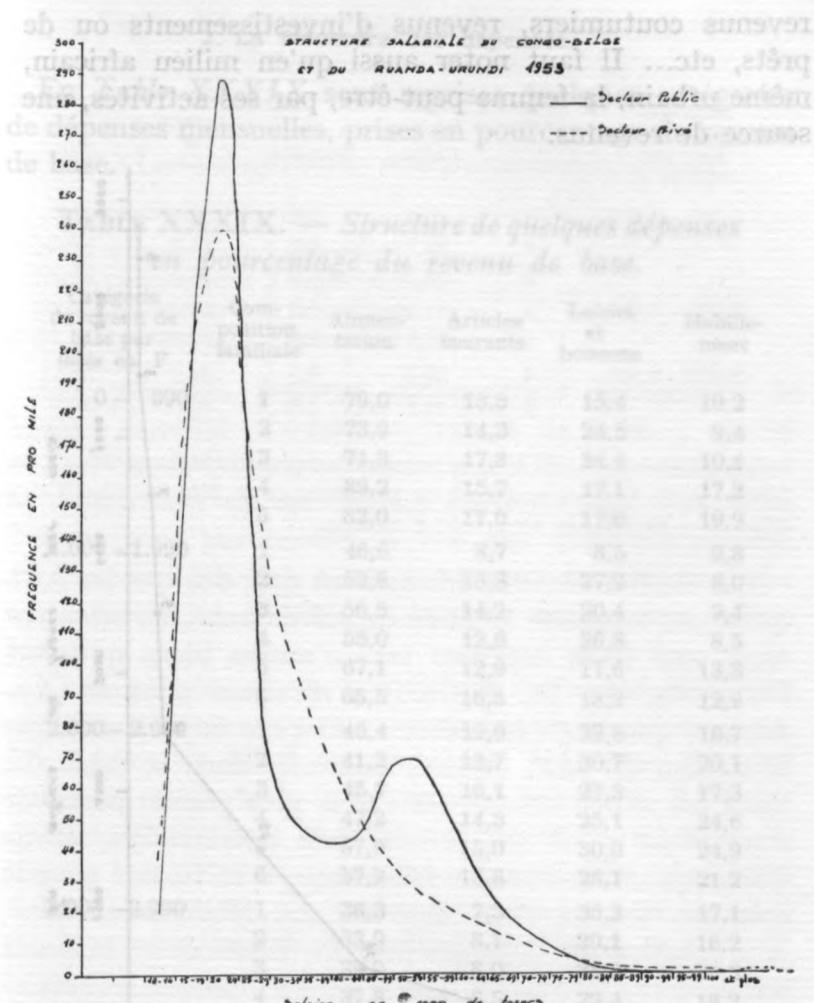


Fig. 11. — Structure salariale du Congo belge et du Ruanda-Urundi en 1953.

Comme nous ne disposons pas d'un dépouillement mécanographique, la *Table XXXVIII* ne donne que les moyennes, sans nous renseigner sur les activités qui sont à l'origine de ces ressources supplémentaires. Les activités à l'origine des revenus de base sont des plus diverses, comme : agriculture, pêche, commerce ambulant, commerce établi, artisanat, services, droits et

revenus coutumiers, revenus d'investissements ou de prêts, etc... Il faut noter aussi qu'en milieu africain, même urbain, la femme peut-être, par ses activités, une source de revenus.

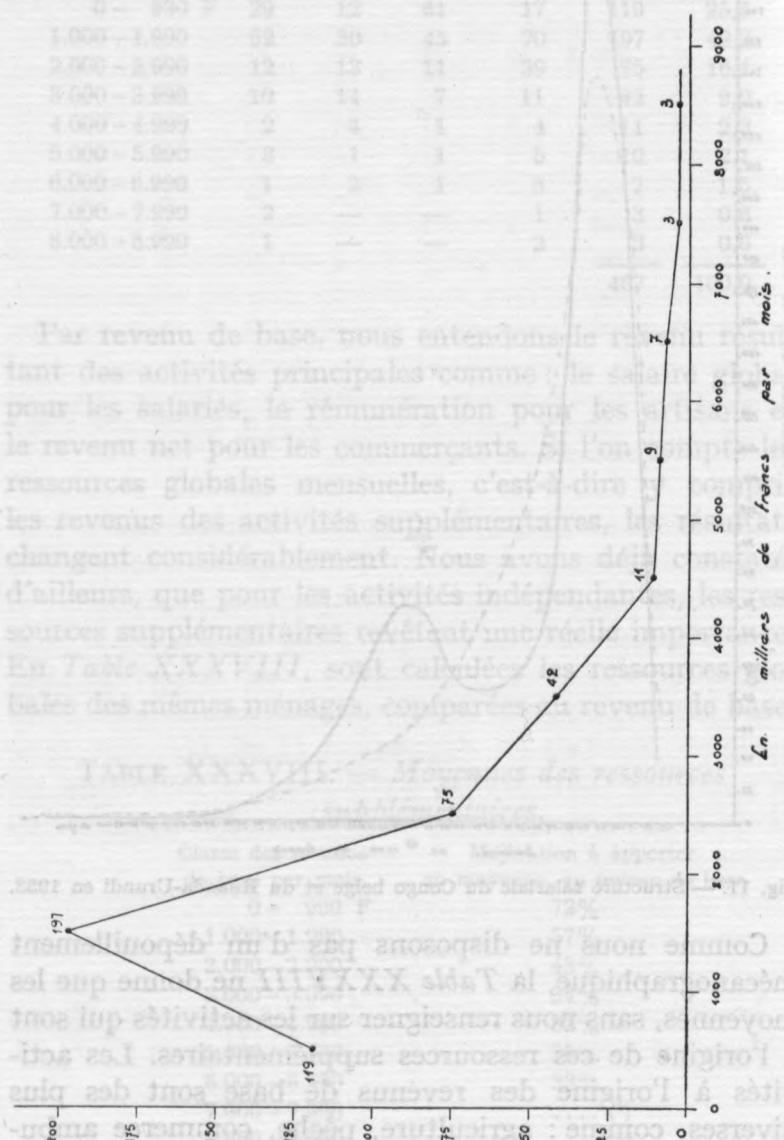


Fig. 12. — Répartition des revenus de base, par mois.

## 2. La structure des dépenses.

En *Table XXXIX* sont reprises quelques catégories de dépenses mensuelles, prises en pourcentage du revenu de base.

TABLE XXXIX. — *Structure de quelques dépenses en pourcentage du revenu de base.*

Catégorie du revenu de base par mois en F	Com-position familiale	Alimen-tation	Articles courants	Loisirs et boissons	Habillement
0 – 990	1	79,0	13,5	15,4	10,2
	2	73,9	14,3	24,5	9,4
	3	71,3	17,8	24,4	10,4
	4	89,2	15,7	17,1	17,2
	5	82,0	17,0	17,6	19,9
1.000 – 1.990	1	46,6	8,7	8,5	9,8
	2	52,8	13,3	27,9	8,0
	3	56,5	14,2	30,4	9,4
	4	55,0	12,6	26,8	8,5
	5	67,1	12,9	17,6	13,3
	6	65,5	16,5	18,2	12,9
2.000 – 2.990	1	45,4	12,9	22,8	16,7
	2	41,2	13,7	30,7	20,1
	3	45,7	16,1	27,3	17,3
	4	47,2	14,5	25,1	24,6
	5	57,9	15,0	30,0	24,9
	6	57,2	13,8	28,1	21,2
3.000 – 3.990	1	36,3	7,3	35,3	17,1
	2	33,9	8,1	30,1	16,2
	3	39,0	8,0	28,2	20,3
	4	37,3	6,5	29,4	18,2
	5	45,0	7,2	25,7	15,7
	6	55,7	8,3	28,1	16,6
4.000 – 4.990	3	34,0	6,2	24,3	24,0
	4	36,1	7,9	21,2	21,7
	5	34,7	5,7	28,1	25,4
	6	41,2	6,1	17,2	22,3
5.000 – 5.990	1	34,1	4,7	24,3	19,9
	2	36,2	3,9	27,1	21,2
	3	33,9	6,2	31,0	15,7
	4	36,6	4,1	25,6	17,3
	5	38,2	7,0	26,3	16,0
	6	35,0	6,5	25,1	18,1

*Structure de quelques dépenses en pourcentage  
du revenu de base (suite).*

Catégorie du revenu de base par mois en F	Com- position familiale	Alimen- tation	Articles courants	Loisirs et boissons	Habillement
6.000 - 6.990	3	40,1	6,1	23,3	16,7
	4	35,7	5,7	21,2	19,4
	5	38,2	6,9	26,7	21,3
7.000 - 7.990	3	39,9	6,2	33,4	27,9
	4	34,6	7,9	30,7	22,3
8.000 - 8.990	4	35,5	9,1	31,7	24,1
	5	34,9	7,4	29,3	33,2

1. Célibataires. — 2. Ménage sans enfants. — 3. Ménage avec 1 ou 2 enfants. — 4. Ménage avec 3 ou 4 enfants. — 5. Ménage avec 5 ou 6 enfants. — 6. Ménage avec 7 ou 8 enfants.

Les chiffres récoltés démontrent que, dès que les Africains ont surpassé le stade de subsistance, ils orientent assez vite leurs dépenses vers d'autres biens que vers l'alimentation. En outre, les résultats obtenus confirment que leurs ressources sont plus importantes que le revenu de base, comme démontré dans la table. Le mari, en milieu urbain, réserve la plus grande partie de son salaire pour ses satisfactions personnelles, et ne donne qu'une partie, parfois infime, à sa femme pour le ménage et l'entretien des enfants. Malheureusement, la proportion des dépenses pour les loisirs et les boissons semble être assez élevée, même dans les classes de revenus inférieurs.

L'importance de la solidarité clanique rendait fort compliquée une évaluation plus rigoureuse des dépenses. En effet, il est de coutume d'héberger et de nourrir les frères de clan qui se trouvent en ville, et ceux-ci n'interviennent que partiellement dans les dépenses. Il est évident que dans la suite, ces obligations sont réciproques, quoiqu'il semble que momentanément ce devoir d'hospitalité pèse très lourd pour les Africains urbains.

La *Table XL* démontre l'importance de ces devoirs de parentage. Sont considérés comme dépendants, les membres du clan qui vivent aux crochets de leurs frères.

TABLE XL. — *Importance numérique des dépendants.*

L'échantillon comportait :

- 1<sup>o</sup> 62 ménages avec 1 dépendant.
- 2<sup>o</sup> 23 ménages avec 2 dépendants.
- 3<sup>o</sup> 10 ménages avec 3 dépendants.
- 4<sup>o</sup> 6 ménages avec 4 dépendants.

Ces parasites peuvent déséquilibrer totalement le budget familial. Parfois ils restent de trois à quatre mois. Pour le moment, beaucoup d'Africains voudraient se débarrasser de ces devoirs de parentage. Toutefois, l'on ne peut pas perdre de vue que dans une société, où la sécurité sociale n'est pas encore institutionalisée, cette solidarité clanique subsistera encore un certain temps.

En ce qui concerne la composition du budget, seule une enquête très poussée peut nous en donner une idée exacte. En *Appendice II* et en *Appendice III*, nous donnons quelques résultats de notre enquête intensive. Il semble que les autochtones en ville restent attachés à leur nourriture traditionnelle, comme alimentation de base. Celle-ci comporte principalement pour les Congolais : le riz, le manioc (feuilles et carottes), le poisson, le *pili-pili*, l'huile de palme. Pour les Rwanda et Rundi, les haricots restent le plat de préférence. Il semble aussi que leur répugnance du poisson s'atténue fort en ville. Le prix de la viande de bovidés dépasse le pouvoir d'achat de la masse, aussi doivent-ils se contenter des déchets et des intestins.

Les résultats de l'*Appendice III* démontrent clairement que pour la classe aisée certaines dépenses peuvent être taxées comme dépenses spectaculaires. Une garde-robe bien fournie constitue pour beaucoup d'Africains un signe certain d'évolution.

## 3. Le logement.

L'enquête nous renseigne que 272 ménages sont propriétaires de leur habitat, soit 58 %.

TABLE XLI. — *Etat du logement.*

Revenus mensuels par classe'	BELGE	Propriétaires			Log. gratuit ou de service		
		Nombre de propriétaires.		BUYENZI	Nombre de locataires.		BUYENZI
		NGAGARA ( <sup>1</sup> )	KAMENGE		NGAGARA ( <sup>1</sup> )	KAMENGE	
0 - 990 F	9	1	57	11	2	5	1
1.000 - 1.990	23	1	36	42	1	8	6
2.000 - 2.990	5	1	9	31	—	1	1
3.000 - 3.990	9	1	7	7	—	—	2
4.000 - 4.990	2	1	1	3	—	—	1
5.000 - 5.990	3	1	1	5	—	—	—
6.000 - 6.990	2	—	—	3	—	1	—
7.000 - 7.990	2	—	—	1	—	—	—
8.000 - 8.990	1	—	—	2	—	—	—

(<sup>1</sup>) Aménagé par l'O. C. A.

Contrairement à l'opinion courante, les Africains urbains sont désireux de devenir propriétaires d'une maison, à condition que celle-ci leur plaise.

TABLE XLII. — *Coût du loyer.*

Classe des revenus	BELGE		NGAGARA		KAMENGE		BUYENZI	
	1	2	1	2	1	2	1	2
0 - 990 F	84	17	136	7	75	4	62	4
1.000 - 1.990	120	29	232	22	93	3	82	8
2.000 - 2.990	175	6	343	12	200	1	105	3
3.000 - 3.990	150	2	343	14	—	—	110	1
4.000 - 4.990	—	—	412	4	—	—	—	—
5.000 - 5.990	—	—	480	1	—	—	—	—
6.000 - 6.990	—	—	480	1	—	—	—	—
7.000 - 7.990	—	—	—	—	—	—	—	—
8.000 - 8.990	—	—	—	—	—	—	—	—

1. Montant du loyer moyen que paient les ménages dans cette catégorie de revenu de base. — 2. Nombre de ménages qui paient ce loyer.

On peut dire qu'actuellement les proportions budgétaires sont loin d'être optimales et balancées. Ceci s'explique psychologiquement. En effet, pour l'Africain, l'argent en tant que réserve de valeurs a peu d'importance. Celui-ci n'a de valeur que pour acquérir des biens matériels visibles. La dépense, pour l'Africain, est une joie et un moyen d'extérioriser sa personnalité. Il est clair que le contact journalier avec le niveau de vie de loin supérieur des Blancs n'y est pas étranger.

#### 3. — *Notions préliminaires*

Le phénomène urbain africain revêt une certaine importance à cause de l'évolution extrêmement rapide qui s'effectue dans les agglomérations africaines. L'importance numérique de ce phénomène, pour l'ensemble de nos territoires africains, ne peut pas à l'évidence donner des indications sur l'acuité du problème. En effet, le taux d'urbanisation au Rwanda-Burundi est insignifiant comparé à celui du Congo. Toutefois, le processus d'évolution, qui se déroule au sein des centres urbains, pose parfois, *mais très maladroitement*, à peu près les mêmes problèmes.

Il n'est pas dans notre intention de donner dans cet appendice, une méthodologie complète, ou ce qui concerne les concepts et les techniques statistiques. Cela dépasserait largement le cadre de cette monographie. Par conséquent, nous n'évoquerons, ici, que quelques notions d'ordre statistique et d'ordre conceptuel.

Un choix de critères s'impose pour dégager un ensemble intelligible de la complexité de ce milieu modernisant qu'est le milieu urbain africain. Le refus de toute hypothèse de travail présente un danger grave : celui de produire d'un empirisme absolu. Le problème se devient alors illisible, alors, qu'après enunciation et analyse de son



## APPENDICE I

### QUELQUES CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES

#### § 1. — Notions préliminaires.

Le phénomène urbain africain revêt une certaine importance à cause de l'évolution extrêmement rapide qui s'effectue dans les agglomérations urbaines. L'importance numérique de ce phénomène, pour l'ensemble de nos territoires africains, ne peut pas, à elle seule, donner des indications sur l'acuité du problème. En effet, le taux d'urbanisation au Ruanda-Urundi est insignifiant comparé à celui du Congo. Toutefois, le processus d'évolution, qui se déroule au sein des centres urbains, pose partout, *mutatis mutandis*, à peu près les mêmes problèmes.

Il n'est pas dans notre intention de donner, dans cet appendice, une méthodologie complète, en ce qui concerne les concepts et les techniques statistiques. Ceci dépasserait largement le cadre de cette monographie. Par conséquent, nous n'évoquerons, ici, que quelques problèmes d'ordre statistique et d'ordre conceptuel.

Un choix de critères s'impose pour dégager un ensemble intelligible de la complexité de ce milieu modernisant qu'est le milieu urbain africain. Le refus de toute hypothèse de travail présente un danger grave : celui de procéder d'un empirisme absolu. Le problème ne devient intelligible, alors, qu'après énumération et analyse de tous

les échantillons des situations existantes. Or, c'est là un travail où l'effort fourni ne serait pas en proportion avec le résultat obtenu. Par conséquent, nous avons essayé de dégager de notre étude empirique, quelques hypothèses, très générales, qui pourraient se retrouver, selon un degré plus ou moins élevé, dans d'autres centres urbains de l'Afrique belge.

Nous avons mis l'accent sur le fait de l'évolution. D'autres ont mis l'accent sur la détribalisation. Seulement, ce concept donne trop l'impression que les Africains urbains vivent dans une nudité sociale. Or, il s'avère que le cadre traditionnel subit une certaine érosion, sans que celle-ci touche aux résistances et inerties plus profondes de la coutume. L'évolution, tant économique que sociale, est en quelque sorte un processus d'occidentalisation. Ce processus d'occidentalisation est de nature dynamique et complexe. D'abord, c'est un processus sélectif, en ce sens que les Africains imitent de gaieté de cœur certains aspects de notre culture et en rejettent d'autres. Par la nature imitative de ce processus, il se crée un hiatus entre le rythme du progrès technique et le rythme de l'évolution sociale. Ces deux rythmes différentiels deviennent intelligibles sous l'aspect de deux forces : les tendances évolutives et les tendances retardatrices. Nous constatons que l'occidentalisation se manifeste le plus clairement dans le domaine matériel et spectaculaire de notre culture. Le terme de cette évolution ne nous est pas connu, quoique le jeu des influences mentionnées laisse prévoir qu'il n'est pas axiomatique que la civilisation africaine nouvelle aboutisse au type occidental.

L'étude de cette complexité urbaine est d'autant plus difficile, vu l'absence de statistiques, dans le domaine qui nous occupe ici.

De plus, au point de vue statistique, il est fort malaisé d'appliquer les catégories, universellement reconnues par

la société occidentale et orientées sur elle. La terminologie scientifique, d'une précision satisfaisante dans la société occidentale, ne correspond pas toujours à la réalité de la société africaine. Par exemple, l'état matrimonial, notion claire dans telle société, devient très ambiguë dans une autre. Traditionnellement, la dot était considérée comme acte de mariage. De nos jours, en milieu urbain, d'autres formes de mariage ont été introduites : le mariage religieux et le mariage civil.

Que faire dans le cas, assez courant en milieu urbain, lorsqu'on se trouve devant une liaison assez durable, sans que cette liaison constitue un mariage coutumier, civil ou religieux ? Que faire surtout dans le cas où cette liaison est dissoute, après avoir produit un certain nombre d'enfants ? Faut-il considérer cela comme un divorce ? D'autres difficultés surgissent, à cause de la non-existence de la famille nucléaire, dans un tout autre domaine : le budget familial. Dans les études classiques sur le budget familial, l'on se limite à la famille nucléaire, c'est-à-dire les époux et les enfants. Que faire de ce concept, dans une société où l'unité de consommation, de production, et de famille, ne sont pas aussi rigoureusement délimitées ? Que signifie le chômage dans une société où l'oisiveté, pour une partie importante de la population, est un bien économique presque comme un autre ?

Ces exemples montrent que dans le domaine de la méthode, presque tout est encore à faire. Ce travail, où l'on doit forger sa propre armature, est par essence un travail lent. Il ne s'agit pas simplement de rassembler des données statistiques, mais ce qui est plus important, d'élaborer des notions et des définitions.

Par conséquent, nous nous sommes borné, dans cette première étude, aux domaines qui sont d'une importance primordiale dans toute étude socio-économique : la structure démographique et ses caractéristiques culturelles, les activités économiques indépendantes, le marché

du travail et les habitudes de consommation des populations extra-coutumières.

### § 2. — Les données démographiques.

Les méthodes statistiques modernes, d'échantillonnage au hasard, ont été employées pour déterminer la structure démographique et les traits culturels de la population, ayant une influence sur la vie sociale et économique, comme le degré d'instruction, l'état matrimonial, etc.

La méthode statistique employée est celle de l'échantillonnage stratifié, avec allocation proportionnelle à la taille de chaque strate. Cette méthode permet de réduire l'erreur d'échantillonnage au hasard, sans introduire de trop grandes complications et sans nécessiter trop d'informations préalables. L'unité d'échantillonnage est la parcelle, unité plus facile à localiser que la famille. Une liste complète de toutes les parcelles a été dressée, tenant compte du nombre respectif d'individus qui habitent la parcelle. Après avoir classé les parcelles dans des classes, selon le nombre d'habitants (un habitant, deux habitants, etc.) un choix au hasard a été effectué dans chaque classe, choix proportionnel à la taille de chaque classe. L'échantillon comprend 1/15<sup>e</sup> de la population totale, soit 2.295 individus.

Vu que nous ne disposions pas d'un dépouillement mécanographique, l'erreur d'échantillonnage n'a pas été calculée pour chaque caractéristique. C'est ainsi que les données ne sont pas extrapolées et que nos chiffres sont les résultats de l'échantillon. L'erreur d'échantillonnage pour l'ensemble de la population est de 1,78 %. Il est clair que cette erreur sera plus grande pour les caractéristiques qui ne sont que faiblement représentées. Quelques concepts, qui peuvent donner lieu à des confusions, sont analysés ci-après.

**1. Population.**

Les démographes distinguent, généralement, la population « présente », de la population « légale ». L'on entend par population légale d'une région, l'ensemble des personnes qui résident habituellement dans cette région, même si elles ne s'y trouvent pas effectivement le jour du recensement. Par population présente, l'on entend toutes les personnes qui se trouvent effectivement dans la région, le jour du recensement. Nous avons utilisé une combinaison des deux, en ce sens que, uniquement les personnes ayant un « permis de séjour au Centre » ont été enregistrées.

Il est vrai que certains d'entre eux ne résident pas habituellement au Centre et sont plutôt à considérer comme habitant temporaire ou même comme visiteur. Par contre, cette définition ne couvre pas la population présente, du fait qu'elle n'enregistre pas ceux qui résident illégalement au Centre. Vouloir inclure ces derniers serait fort difficile, du fait qu'ils se dérobent à tout interrogatoire, craignant que ce ne soit une enquête policière.

**2. État matrimonial.**

La distinction entre le mariage et d'autres formes matrimoniales n'est pas chose aisée dans les Centres, où plusieurs unions sont contractées, entre les partis intéressés, sans intervention de l'autorité traditionnelle. Au fait, on peut distinguer quatre formes d'unions matrimoniales courantes : le mariage coutumier, le mariage civil, le mariage religieux et la liaison plus ou moins stable. La liaison plus ou moins durable est, du point de vue statistique, à considérer comme une union, à ne pas confondre avec le concubinage pur et simple. Nous avons distingué ces unions du concubinage à

partir du moment où deux personnes cohabitaient durant un an, c'est-à-dire à partir du moment où il y aurait possibilité de progéniture.

### § 3. — Les activités indépendantes.

L'analyse des activités indépendantes pose, également, des problèmes considérables. Nous avons suivi, de près, tous ces établissements ou métiers, pendant un certain temps, et enregistré les transactions intervenues. A l'exception des transporteurs, pêcheurs et hôteliers, notre liste peut être considérée comme complète.

Nous avons considéré comme commerçants, tous ceux qui sont en possession d'un registre de commerce. Ainsi, les établissements exerçant des activités commerciales minimes, comme la vente de cigarettes, d'allumettes et de nourriture, ne sont pas couverts. Il est à remarquer aussi que la durée réelle et légale du commerce ne coïncident pas toujours. C'est ainsi que beaucoup d'entre eux, enregistrés depuis quelque temps, exerçaient des activités commerciales bien avant l'enregistrement.

Une autre difficulté réside dans le fait que peu d'Africains possèdent une comptabilité. Il en résulte un travail fastidieux et considérable de recoupement et de contrôle des renseignements. Rares sont les Africains qui font la distinction entre « capital » et « revenu ». Nous avons considéré comme capital l'ensemble des biens meubles et immeubles dont l'individu pouvait légitimement et coutumièrement disposer. Par revenu nous entendons le fruit d'activités normales ou du capital, sans qu'il y ait liquidation de capital.

Tous les artisans ont été enquêtés, ainsi que quelques transporteurs. En dehors de ces derniers, la proportion de la non-coopération et de la non-réponse a été insignifiante.

**§ 4. — Le niveau de vie.****1. Les concepts.**

L'étude du niveau de vie pose de nombreux problèmes même dans les pays développés, disposant d'un matériel statistique abondant. Ceci provient du fait que la notion de niveau de vie n'est pas seulement difficile à traduire statistiquement, mais aussi qu'elle est difficile à définir. En effet, la notion de niveau de vie peut s'appliquer aux besoins les plus divers : besoins physiques, besoins matériels ainsi que les besoins culturels. Aussi, cette notion peut-elle évoquer un état existant ou désirable. Par conséquent, il convient de bien préciser les concepts et ensuite de les traduire en langage statistique. Distinguons d'abord la notion de niveau de vie désirable. On entend, généralement, par niveau de vie, les conditions réelles d'une population.

Par contre, le niveau de vie désirable est l'ensemble des aspirations et espérances d'une population, c'est-à-dire les conditions qu'elle cherche à obtenir ou qu'elle juge convenable et normal de revendiquer. Le niveau de vie est, généralement, le domaine du statisticien, tandis que le niveau de vie désirable, est plutôt le terrain de la politique sociale et économique. Que comprend-on par niveau de vie, c'est-à-dire quels en sont les éléments constitutifs ? Il est vrai que le fait d'inclure ou d'exclure un élément constitue déjà un jugement de valeur. Il est également peu recommandable d'inclure trop d'éléments peu mesurables, comme par exemple, la liberté politique, etc. Toutefois, on admet, généralement, qu'il y a certains éléments distincts et bien délimités, de l'ensemble des conditions de vie, qui se prêtent à l'évaluation quantitative et reflètent, en même temps, des objectifs universellement reconnus. Ces objectifs se rapportent à des domaines spécifiques, tels que santé, alimentation,

logement, etc. et sont appelés les éléments constitutifs du niveau de vie.

Les principaux éléments constitutifs du niveau de vie sont :

- 1) Alimentation et nutrition ;
- 2) Consommation et épargne ;
- 3) Habillement ;
- 4) Habitation ;
- 5) Loisirs et activités récréatives ;
- 6) Éducation ;
- 7) Conditions démographiques et sanitaires ;
- 8) Situation de l'emploi ;
- 9) Conditions de travail ;
- 10) Sécurité sociale.

Chaque élément peut être décomposé en des *indicateurs* statistiques, comme par exemple, pour l'éducation : le degré d'instruction, l'analphabétisme, etc.

Dans la présente étude, nous n'avons pas la possibilité d'analyser chaque élément à fond, ni d'analyser de chaque élément les indicateurs relatifs.

Il y a d'abord les difficultés statistiques générales typiques, pour toute étude du niveau de vie. Il y a, ensuite, les conditions spécifiques africaines. Les réalités africaines couvrent, rarement, les concepts usuels occidentaux, tels que budget, famille, revenu, épargne, dépense, etc. Quiconque, ayant analysé ces problèmes en Afrique, ne s'est pas rendu compte que les vrais problèmes à résoudre ne sont pas les problèmes statistiques, mais l'absence de notions précises et applicables. Un simple exemple démontre combien l'étude de base est nécessaire. Comment faut-il enregistrer le don ou le cadeau dans un budget familial africain ? Le problème serait négligeable s'il s'avérait que cette forme de transaction est peu fréquente. Or, il s'avère que c'est le con-

traire. Il n'y aurait pas de problème, dans le cas où le don serait un don pur et simple. Or, dans le système de la solidarité bantoue, il existe une convention tacite comme quoi certains dons reçus, dans un cas quelconque, impliquent une certaine réciprocité, sans que cette réciprocité soit contractuelle, dans le sens occidental du mot. Dans le cas où le cadeau implique une certaine restitution coutumière, d'une manière ou d'une autre, il est à considérer comme une dépense, au moment même de la réception, bien que la restitution se fasse ultérieurement et pas toujours sous la même forme. La négligence des subtilités, concernant les budgets africains, peut dérouter l'observateur non averti de leur fréquence et de leur ampleur. Le budget familial africain ne devient intelligible que sous l'angle des réalités inhérentes à cette société.

Si l'on ajoute que la plupart des ménagères africaines sont illétrées, on peut s'imaginer que les estimations faites peuvent avoir certaines lacunes. Par contre, la coopération est très grande chez les populations africaines, et les expériences montrent que les Africains les plus sophistiqués sont souvent les plus méfiants.

Dans notre étude, l'unité de consommation comprend toutes les personnes qui bénéficient du budget familial, fût-ce à titre temporaire ou définitif. C'est ainsi que les dépendants (visiteurs, membres de la famille, etc.) sont considérés comme appartenant au budget. Cette mesure est nécessaire, vu l'importance de l'entraide et de la solidarité clanique au point de vue budgétaire.

## 2. Technique statistique.

Une première enquête extensive a été effectuée sur 7,5 % de la population, ayant pour objet la structure des budgets et leurs principaux éléments constitutifs. La méthode statistique employée a été celle de l'échantil-

lonnage au hasard. Une deuxième enquête intensive, portant sur trente ménages, avait pour objet principal la composition des repas et l'ensemble des biens meubles et immeubles dont ces ménages disposaient.

Au cours de cette enquête, les enquêteurs passaient, chaque jour, dans les ménages, munis d'une balance, pour y constater les transactions intervenues. Notre expérience nous montre que la préférence peut être donnée, en ce qui concerne le niveau de vie, aux enquêtes très intensives, portant sur un nombre de ménages assez restreint.

Chaque élément peut être décomposé en des éléments

Chaque élément peut être décomposé en des éléments

## APPENDICE II

### BUDGETS FAMILIAUX

#### BUDGET MENSUEL N° 1.

#### BELGE

Emploi : Mécanicien

Salaire + Indemnités : 1.000 F

Composition familiale : Homme 1

Femme 1

Enfants 2

Durée de séjour au C. E. C. : 3 ans.

Dénomination	Quantité	Prix global	F
<b>A. ALIMENTATION.</b>			
Poissons (Gros)	12,50 kg	204,—	
Petits poissons ( <i>Indagara</i> )	9,50 »	101,—	
Viande de vache	2,— »	65,—	
Viande de chèvre	1,50 »	18,—	
Farine de manioc	27,— »	134,50	
Feuilles de manioc	18,50 »	17,—	
Tomates	0,95 »	16,—	
Oignons	0,25 »	2,—	
Légumes (choux)	0,30 »	3,—	
Riz	15,— »	180,—	
Huile de palme	2,— »	26,—	
Bananes plantains	2,— »	12,—	
Piment	0,40 »	9,—	
			<u>787,50</u>
<b>B. BOISSON.</b>			
Bière Primus	1 bout.	<u>14,—</u>	
			<u>14,—</u>
<b>C. DIVERS.</b>			
Pétrole	0,75 lit.	6,50	
Allumettes	11 btes	7,—	
Cig. Belga légère	1 pqt	5,—	
Charbon de bois	9,— kg	<u>45,—</u>	
			<u>63,50</u>
		<b>TOTAL :</b>	<b>865,—</b>

## BUDGET MENSUEL N° 2.

## BELGE

Emploi : Tailleur

Rémunération : 1.900 F

Composition familiale : Homme 1

Femme 1

Enfants 2

Dépendants 2

Durée de séjour au C. E. C. : 19 1/2 ans.

Dénomination	Quantité	Prix global
--------------	----------	-------------

## A. ALIMENTATION.

Poissons (Gros)	12,95 kg	193,—
Pétits poissons ( <i>Indagara</i> )	8,20 »	86,—
Viande de vache	8,80 »	148,—
Viande de buffle	3,— »	105,—
Viande de chèvre	8,45 »	213,—
Farine de manioc	1,50 »	107,—
Feuilles de manioc	7,90 »	6,—
Manioc frais	1 sac	47,—
Pomme de terre	6,— kg	30,—
Tomates	5,45 »	37,—
Oignons	1,25 »	10,—
Arachides	0,25 »	2,—
Légumes (poireau)	0,15 »	2,—
Riz	11,— »	118,—
Sel	1,— »	5,—
Bananes <i>mizuzu</i>	2,60 »	17,—
Bananes plantains	18,25 »	81,50
Piment	1,05 »	8,—
Légumes (choux)	0,90 »	9,—
Huile de palme	6,50 l	88,—
		1.312,50
		1.312,50

## B. BOISSONS.

Bière Simba	3 bout.	54,—
Bière indigène	15 »	75,—
		129,—

A reporter : 1.441,50

Dénomination	Quantité	Prix global
		Report : 1.441,50
<b>C. DIVERS.</b>		
Pétrole	6,75 lit.	56,50
Allumettes	15 btes	11,—
Charbon de bois	12,— kg	90,—
Cig. Belga légère	11 pqts	55,—
Savon lessive	3½ pces	21,—
Cirage	2 btes	10,—
		243,50
		<b>TOTAL : 1.685,00</b>

**BUDGET MENSUEL N° 3.****BELGE**

Emploi : Clerc  
 Salaire + Indemnités : 3.900 F  
 Composition familiale : Homme 1  
 Femme 1  
 Enfants 2  
 Dépendants 2  
 Durée de séjour au C. E. C. : 6 ans.

Dénomination	Quantité	Prix global
<b>A. ALIMENTATION.</b>		
Poissons (Gros)	13,— kg	238,—
Petits poissons ( <i>Indagara</i> )	7,46 »	75,—
Viande de vache	10,90 »	263,—
Viande de chèvre	8,80 »	185,—
Poules	5	144,—
Farine de manioc	40,95 kg	320,50
Feuilles de manioc	9,10 »	10,—
Pommes de terre	4,30 »	21,—
Tomates	4,95 »	47,—
Oignons	2,35 »	17,—
Arachides	0,10 »	1,—
Riz	23,50 »	276,—
Sel	1,— »	4,—
Petits pois	0,50 »	5,—
Piment	0,25 »	4,—
Huile de palme	5,— lit.	67,—
Huile d'arachides	0,75 »	25,—
		<b>A reporter : 1.702,50</b>

Dénomination	Quantité	Prix global
		Report : 1.702,50
<b>B. DIVERS.</b>		
Pétrole	6,— l	52,—
Allumettes	1 pqt	6,—
Charbon de bois	15,— kg	85,—
Savon lessive	pces	27,—
Savon toilette	1 »	6,—
		<u>176,—</u>
		TOTAL : 1.878,50

**BUDGET MENSUEL N° 1.****NGAGARA**

Emploi : Hyg. publique

Salaire + Indemnités : 756 F

Composition familiale : Homme 1

Femme 1

Enfants 2

Durée de séjour au C. E. C. : 1 an.

Dénomination	Quantité	Prix global
<b>A. ALIMENTATION.</b>		
Petits poissons ( <i>Indagara</i> )	12,25 kg	60,—
Viande de vache	4,85 »	150,—
Viande de chèvre	2,— »	40,—
Farine de manioc	25,— »	125,—
Feuilles de manioc	2 bottes	2,—
Manioc frais	76,15 kg	67,—
Oignons	0,25 »	4,—
Bananes plaintains	55,90 »	82,50
Riz	5,— »	60,—
Sel	1,10 »	11,—
Piment	—	1,—
Légumes ( <i>renga-renga</i> )	4 bottes	4,—
Patates douces	5,15 kg	8,—
Huile de palme	2,45 »	43,—
Huile de coton	1,— »	16,—
Haricots	54,— »	270,—
		<u>943,50</u>

Dénomination	Quantité	Prix global
		Report : 943,50
<b>B. BOISSON.</b>		
Bière indigène	23 bout.	115,—
		<u>115,—</u>
		1058,50
<b>C. DIVERS.</b>		
Pétrole	2,25 lit.	22,—
Allumettes	9 btes	4,50
Cig. Belga légère	—	16,—
Tabac indigène (feuilles)	36 files	7,—
Tabac indigène (poudre)	—	1,—
		<u>50,50</u>
		TOTAL : 1.109,—

## BUDGET MENSUEL N° 2.

## NGAGARA

Emploi : Tailleur  
 Rémunérations : 2.000 F  
 Composition familiale : Homme 1  
 — Femme 1  
 — Enfants 2

Durée de séjour au C. E. C. :

Dénomination	Quantité	Prix global
<b>A. ALIMENTATION.</b>		F
Poissons (Gros)	5,95 kg	60,—
Petits poissons ( <i>indagara</i> )	15,30 »	75,—
Viande de vache	1,— »	30,—
Viande de chèvre	11,65 »	222,—
Farine de manioc	43,72 »	215,—
Feuilles de manioc	5,— »	10,—
Manioc frais	8,— »	8,—
Pommes de terre	7,— »	35,—
Tomates	0,93 »	15,—
Oignons	2,68 »	33,50
Riz	20,— »	236,—
Sel	1,95 »	13,—
Bananes <i>mizuzu</i>	10 pces	10,—
Bananes plantains	19,— kg	33,—
		A reporter : 995,50

Dénomination	Quantité	Prix global
		Report : 995,50
Bananes mûres	10 pces	2,—
Pain	2 »	8,—
Sucre	0,50 kg	7,—
Thé	1 pqt	2,50
Piment	—	3,—
Condiment	—	2,—
Haricots	15,— kg	75,—
Huile de palme	6,19 l	99,—
		1.194,—
<b>B. BOISSONS.</b>		
Bière Simba	14 bout.	280,—
Bière Primus	12 »	180,—
		460,—
<b>C. DIVERS.</b>		
Pétrole	4,75 l	46,—
Allumettes	14 btes	8,50
Charbon de bois	16,— kg	92,—
Savon lessive	3 pces	21,—
Savon toilette	1 »	2,50
Bleu	2 pqt	7,—
Tabac indigène (poudre)	—	3,—
Fil à coudre	2 bobines	22,—
		202,—
		<b>TOTAL : 1.856,—</b>

**BUDGET MENSUEL N° 3.****NGAGARA**

Dénomination	Quantité	Prix global
A. ALIMENTATION.		
Poissons (Gros)	9,30 kg	155,—
		A reporter : 155,—

Dénomination	Quantité	Prix global
--------------	----------	-------------

Report :	155,—
----------	-------

Petits poissons ( <i>Indagara</i> )	7,10 kg	35,—
Viande de vache	3,— »	90,—
Viande de chèvre	8,— »	150,—
Farine de manioc	48,72 »	245,—
Feuilles de manioc	6,50 »	13,—
Manioc frais	10,30 »	16,—
Pommes de terre	11,— »	55,—
Tomates	2,66 »	19,—
Oignons	1,82 »	16,—
Légumes ( <i>renga-renga</i> )	3,— »	6,—
Riz	16,— »	192,—
Sel	1,09 »	9,—
Bananes <i>mizuzu</i>	20 pces	20,—
Bananes plantains	5 »	3,—
Pistolets	7 »	7,—
Huile de palme	8,35 l	132,—
Sucre	1,— kg	14,—
Thé	1 pqt	2,50
Haricots	15,25 kg	75,—
		1.254,50

## B. BOISSONS.

Bière Simba	15 bout.	300,—
Bière Primus	11 bout.	165,—
		465,—

## C. DIVERS.

Pétrole	5,75 lit.	57,—
Allumettes	18 btes	13,—
Charbon de bois	22,— kg	105,—
Lames de rasoir	2 pces	1,—
Savon lessive	4 »	32,—
Savon toilette	2 »	10,50
Cig. Belga légère	2 pqts	10,—
		228,50
	TOTAL	1.948,—

## BUDGET MENSUEL N° 4.

## NGAGARA

Emploi : Menuisier

Salaire + Indemnités : 1.000 F

Composition familiale : Homme 1

Femme 1

Enfant 1

Durée de séjour au C. E. C. : 6 ans.

Dénomination	Quantité	Prix global	F
<b>A. ALIMENTATION.</b>			
Poissons (Gros)	9,75 kg	169,—	
Petits poissons ( <i>Indagara</i> )	8,95 »	45,—	
Viande de vache	2,— »	60,—	
Viande de buffle	10,— »	70,—	
Viande de chèvre	8,80 »	175,—	
Poule	1	40,—	
Farine de manioc	55,49 kg	275—	
Feuilles de manioc	1,— »	2,—	
Tomates	1,12 »	14,50	
Oignons	1,12 »	15,—	
Sucre	0,50 »	7,—	
Légumes ( <i>renga-renga</i> )	1 botte	1,—	
Riz	17,98 kg	216,—	
Sel	1,95 »	13,—	
Bananes <i>mizuzu</i>	30 pces	30,—	
Bananes plantains	11— kg	16,—	
Bananes mûres	15 pces	3,—	
Pain (Gâteaux)	15 »	31,—	
Huile de palme	5,70 kg	94,—	
Piment	0,25 »	4,—	
Haricots	8,80 »	45,—	
Pommes de terre	4,— »	20,—	
Thé	1 pqt	2,50	
			1.348,—
<b>B. BOISSONS.</b>			
Bière Simba	23 bout.	460,—	
			460,—
			A reporter : 1.808,—

Dénomination	Quantité	Prix global
		Report : 1.808,—
C. DIVERS.		
Pétrole	8,25 l.	67,50
Allumettes	8 btes	6,—
Charbon de bois	27,— kg	180,—
Savon lessive	6 pces	38,—
Savon toilette	3 »	13,—
Cig. Belga légère	2 pqts	10,—
Tabac indigène (poudre)	0,25 kg	1,—
Médicament indigène	—	3,—
Lames de rasoir	4 pces	2,—
		320,50
		TOTAL : 2.128,50

## BUDGET MENSUEL N° 5.

## NGAGARA

Emploi : Peintre  
 Rémunérations : 5.500 F  
 Composition familiale : Homme 1  
 : Femme 1  
 Enfant 1  
 Dépendant 1

Durée de séjour au C. E. C. : 1 an.

Dénomination	Quantité	Prix global
A. ALIMENTATION.		F
Poissons (Gros)	10,44 kg	135,—
Petits poissons ( <i>indagara</i> )	5,— »	25,—
Viande de vache	8,— »	240,—
Viande de chèvre	14,05 »	280,—
Poule	1	50,—
Farine de manioc	16,05 »	87,—
Feuilles de manioc	2 bottes	2,—
Manioc frais	1,— kg	5,—
Tomates	5,17 »	36,—
Oignons	4,94 »	30,—
Riz	33,— »	394,—
Sel	2,10 »	11,—
Pommes de terre	44,35 »	228,—
		A reporter : 1.523,—

Dénomination	Quantité	Prix global
Huile de palme	6,— l.	96,—
Huile de coton	2,25 l.	31,50
Pains	18 pains	126,—
Sucre	0,50 kg	7,—
Piment	—	6,—
Condiment	—	1,—
Bananes <i>mizuzu</i>	199 pces	199,—
Bananes plantains	4,15 kg	10,—
Thé	1 pqt	2,50
Haricots	1,— kg	5,—
Champignons	—	8,—
		2.015,—

## B. BOISSONS.

Bière Simba	25 bout.	500,—
Bière Primus	2 »	30,—
Vin rouge	30 »	695,—
		1.225,—

## C. DIVERS.

Pétrole	3,50 l.	30,50
Charbon de bois	27,— kg	172,—
Allumettes	10 btes	8,50
Cig. Belga légère	11 pqt	55,—
Savon lessive	2 pces	16,—
Savon toilette	1 »	8,—
Tabac indigène (poudre)	—	5,—
Bleu	2 pqt	8,—
Fil à coudre noir	1 bobine	8,—
		311,—
		Total : 3.551,—

## BUDGET MENSUEL N° 6.

## NGAGARA

Emploi : Clerc-Sténo  
 Salaire + Indemnités : 6.500 F  
 Composition familiale : Homme 1  
 Femme 1  
 Enfants 2  
 Dépendants 3  
 Durée de séjour au C. E. C. : 4 ans.

Dénomination	Quantité	Prix global
		F
<b>A. ALIMENTATION.</b>		
Poissons (Gros)	15,08 kg	140,—
Petits poissons ( <i>Indagara</i> )	4,85 »	25,—
Viande de vache	16,— »	480,—
Viande de chèvre	18,— »	360,—
Poule	1	25,—
Farine de manioc	29,20 kg	145,—
Feuilles de manioc	6,50 »	13,—
Manioc frais	5,75 »	5,—
Pommes de terre	50,20 »	251,—
Tomates	7,58 »	47,—
Oignons	4,36 »	33,—
Légumes ( <i>renga-renga</i> )	—	3,—
Riz	52,05 »	624,—
Sel	5,47 »	30,—
Pains	25 pces	175,—
Huile de palme	12,— l	166,—
Bananes <i>mizuzu</i>	524 pces	524,—
Bananes plantains	6,— kg	10,—
Bananes mûres	10,— pces	2,—
Maïs	15 pces	5,—
Œufs	20 »	30,—
Piment	—	5,—
Condiment	—	2,—
Haricots	3,08 kg	15,—
Légumes (choux)	1,— »	10,—
Biscuits	2 pqts	14,—
Thé	1 »	2,50
Sucre	1,25 kg	17,50
		3.159,—

Dénomination	Quantité	Prix global
		Report : 3.159,—

## B. BOISSON.

Bière Simba	80 bout.	1.600,—
		1.600,—

## C. DIVERS.

Pétrole	4,50 l.	36,50
Allumettes	8 btes	7,—
Charbon de bois	18,— kg	90,—
Cig. Belga légère	3 pqt	15,—
Savon lessive	8 pces	70,—
Savon toilette	3 »	25,—
Bleu	3 pqt	12,—
Tabac indigène (poudre)	—	5,—
Parfum	1 bte	50,—
		310,50
		TOTAL : 5.069,50

## BUDGET MENSUEL N° 1.

## KAMENGE

Emploi : Capita manœuvre  
 Salaire + Indemnités : 1.000 F  
 Composition familiale : Homme 1  
 Femme 1  
 Enfants 3  
 Durée de séjour au C. E. C. : 36 ans.

Dénomination	Quantité	Prix global
A. ALIMENTATION.		F
Poissons (Gros)	1,90 kg	28,—
Petits poissons ( <i>Indagara</i> )	24,20 »	162,—
Viande de chèvre	3,— »	60,—
Farine de manioc	4,20 »	21,—
Feuilles de manioc	2,20 »	4,—
Manioc frais	30,65 »	84,—
Tomates	0,20 »	3,—
Oignons	0,30 »	5,—
Riz	1,— »	10,—
		A reporter : 377,—

Dénomination	Quantités	Prix global
		Report : 377,—
Pain	1 pce	0,50
Poule	1	30,—
Huile de palme	4,30 kg	43,—
Bananes mûres	16,65 »	27,—
Haricots	2,45 »	20,—
		<u>497,50</u>

## B. DIVERS.

Pétrole	1,35 l.	8,—
Allumettes	3 btes	1,50
Bois de chauffage	1/3 stère	<u>41,—</u>
		<u>50,50</u>
TOTAL :		548,—

## BUDGET MENSUEL N° 2.

## KAMENGE

Emploi : Tailleur  
 Rémunération : 1.200 F  
 Composition familiale : Homme 1  
 Femme 1  
 Enfant 1

Durée de séjour au C. E. C. : 20 ans.

Dénomination	Quantité	Prix global
Poissons (Gros)	16,20 kg	222,—
Petits poissons ( <i>Indagara</i> )	17,10 »	105,—
Viande de vache	1,20 »	30,—
Viande de chèvre	9,— »	145,—
Farine de manioc	7,90 »	40,—
Feuilles de manioc	4,— »	4,—
Manioc frais	26,— »	130,—
Pommes de terre	4,55 »	15,—
Tomates	2,25 »	16,—
Oignons	0,70 »	13,—
Arachides	0,35 »	3,—
Légumes ( <i>renga-renga</i> )	0,30 »	1,—
Riz	8,90 »	<u>57,50</u>

A reporter : 781,50

## A. ALIMENTATION.

Dénomination	Quantité	Prix global
Sel	0,25 kg	2,—
Bananes mûres	14,65 »	22,—
Cannes à sucre	3 pces	3,—
Pain (pistolets)	20,— »	24,—
Huile de palme	3,50 kg	53,—
Sucre	0,25 »	2,—

106,—

## B. BOISSONS.

Bière Simba	2 bout.	40,—
Bière Primus	4 »	65,—

105,—

## C. DIVERS.

Pétrole	2,30 l	21,—
Allumettes	2 btes	1,—
Savon lessive	3 pces	13,—
Savon toilette	3 »	21,—
Charbon de bois	16,85 kg	52,—
Logement	—	160,—
Bandes d'oreilles	1 pce	20,—
Voyage Uvira	—	20,—

308,—

TOTAL : 1.300,50

Assortiment	—	—
Fromage (broyé)	—	—
Fromage (pâte dure)	—	—
Viande de bœuf	—	—
Fromage de fromage	—	—
Fromage de fromage	—	—
Fromage frais	—	—
Fromages	—	—
Oignons	—	—
riz	0,50	—

TOTAL : 1.300,50

### APPENDICE III

## INVENTAIRES DES BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES

### INVENTAIRE N° 1.

#### BELGE

Dénomination	Quantité	Prix global
<b>A. MEUBLES ET ACCESSOIRES.</b>		
Chaises	2	100,—
Table	1	120,—
<b>B. HABILLEMENT</b>		
<i>1<sup>e</sup> Homme.</i>		
Pantalons	2	180,—
Chemises	2	195,—
Souliers usagés	1 p.	85,—
Chaussettes	1 p.	12,—
Chapeau	1	75,—
		547,—
<i>2<sup>e</sup> Femme.</i>		
Tissus	3 pces	540,—
Mouchoirs de tête	2 »	50,—
		500,—
		1.047,—
<b>C. LITERIE.</b>		
Lits	2	500,—
Matelas	1	250,—
Coussins	2	40,—
Drapes de lit	1 p.	75,—
Couvertures	1	100,—
		965,—
		A reporter : 2.232,—

Dénomination	Quantité	Prix global
		Report : 2.232,—

## D. USTENSILES DE CUISINES AVEC ACCESSOIRES.

Casserolles	2	60,—
Seau à eau	1	75,—
Assiettes émaillées	3	75,—
Cuillers à soupe	2	14,—
Verre à eau	1	5,—
		<u>106,—</u>
		229,—

## E. DIVERS.

Lanterne	1	60,—
Peigne	1	25,—
		<u>85,—</u>
		<u>TOTAL : 2.546,—</u>

INVENTAIRE N° 2.  
BELGE.

## A. MEUBLES ET ACCESSOIRES.

Dénomination	Quantité	Prix global
Fauteuils	6	950,—
Tables	6	960,—
Nappes	4	215,—
Nattes ou tapis indigène	1	150,—
Chaises	4	295,—
Cendrier	1	40,—
Armoires	2	610,—
Phono avec 2 btes d'aig. et 26 disques	1	4.385,—
Radio	1	6.000,—
Horloge	1	1.250,—
Chaise longue	1	180,—
Rideaux	5	259,—
Porte-manteaux	1	35,—
Calendrier	1	15,—
		<u>A reporter : 15.325,—</u>

Dénomination	Quantité	Prix global
Report : 000.00		Report : 15.325,—
B. HABILLEMENT.		
1 <sup>o</sup> Homme.		
Costumes complets	5	11.100,—
Pantalons	15	5.300,—
Chemises	11	2.090,—
Singlets	8	345,—
Caleçons	5	125,—
Cravates	11	1.300,—
Noeuds à cravates	9	540,—
Ceintures	3	325,—
Chapeaux	3	480,—
Mouchoirs de poche	4	180,—
Lunettes	1 p.	275,—
Anneau	1	140,—
Montre bracelet	1	875,—
Chaussettes	9 p.	315,—
Souliers	2 p.	390,—
Imperméables	2	120,—
		23.900,—
2 <sup>o</sup> Femme.		
Tissus	20 pces	6.000,—
Mouchoirs de tête	20	800,—
Souliers	2 p.	390,—
Sandale	1 p.	90,—
Singlets	10	350,—
Perles	10	870,—
Bandes d'oreilles	9	1.980,—
Montre bracelet	1	475,—
		10.955,—
3 <sup>o</sup> Enfants.		
Robes pour filles	10	350,—
Bonnets	3	225,—
Chapeau	1	35,—
		610,—
		35.465,—
A reporter :		50.790,—

Dénomination	Quantité	Prix global
--------------	----------	-------------

C. LITERIE.		Report : 50.790,—
-------------	--	-------------------

D. Lits	5	2.560,—
Matelas	3	1.060,—
Couvertures	5	940,—
Draps de lit	4	360,—
Coussins	4	160,—
Oreillers	6	90,—
Moustiquaire	1	340,—
Pyjama	1	475,—
		5.985,—

E. DIVERS.		
------------	--	--

D. USTENSILE DE CUISINE AVEC ACCESSOIRES.		
Assiettes en faïence	7	270,—
Assiettes émaillées	7	210,—
Cuvettes émaillées	8	680,—
Verres à eau	15	282,—
Cuillers à soupe	14	334,—
Fourchettes	12	160,—
Couteaux de table	2	140,—
Goulon	1	240,—
Cafetièrre	1	230,—
Tasses et sous-tasses	4	40,—
Malle en bois	1	340,—
Seaux à eau	3	170,—
Moulin à farine	1	60,—
Pileurs	4	60,—
Vans	3	120,—
Passoir	1	25,—
Dames-jeannes	2	80,—
Tamis	2	70,—
Lanternes	3	305,—
Réchaud	1	275,—
Thermos	1	70,—
		4.591,—

A reporter : 56.775,—
-----------------------

Assiettes	10	6.000,—
Radio	200	1.200,—
Micro	20	100,—
Classeur	10	50,—
Recharge	20	200,—
— 500.00 Remboursement A		50.
Colombes	1	15.

500.00	15.00
--------	-------

Dénomination	Quantité	Prix global
		Report : 56.775,—

## E. DIVERS.

Machine à coudre	1	3.500,—
Machette	1	70,—
Vélos	2	5.385,—
Lances	2	40,—
Valises	4	1.430,—
Miroirs	2	430,—
Peigne	1	25,—
Brosse à dents	2	50,—
Brosse à souliers	2	80,—
Brosse à habits	1	40,—
Cirage	3 btes	18,—
Paniers à tissus	3	475,—
Cadenas	4	130,—
Tire-bouchons	2	60,—
Canifs	2	63,—
Machine à barbe	1	240,—
Stylos	2	1.200,—
Encrier	1	60,—
Pointe Bic	2	30,—
Stylo à bille	1	145,—
Biberons	2	70,—
Bobines	5	25,—
Irrigateur	1	105,—
Pharmacie	—	470,—
Essuies-mains	4	480,—
Livres pour lecture	22	1.070,—
Brasées	2	60,—
		15.826,—

## F. BASSE-COUR.

Poule	1	30,—
		39,—
		TOTAL : 77.222,—

## INVENTAIRE N° 3.

## BELGE

Emploi	: Tailleur	
Rémunération	: 1.900 F	
Dénomination	Quantité	Prix global
<b>A. IMMEUBLE.</b>		66.000,—
<b>B. MEUBLES ET ACCESSOIRES.</b>		
Chaises	7	350,—
Tables	4	320,—
Phono	1	2.600,—
		3.270,—
<b>C. HABILLEMENT.</b>		
<i>1<sup>o</sup> Homme.</i>		
Pantalons	5	1.250,—
Chemises	6	1.040,—
Souliers	3 p.	540,—
Chaussettes	2 p.	24,—
Caleçons	3	60,—
Singlets	3	45,—
Cravates	2	120,—
Chapeau	1	100,—
Ceinture	1	25,—
Mouchoir de poche	1	20,—
Fer	1	120,—
		3.344,—
<i>2<sup>o</sup> Femme.</i>		
Tissus	20 pces	1.240,—
Mouchoirs de tête	4 »	100,—
Perles	6 »	195,—
Singlets	2 »	40,—
		1.575,—
<i>3<sup>o</sup> Enfants.</i>		
Robes pour filles	3	180,—
Mouchoirs de tête	3	75,—
		225,—
A reporter :		74.444,—

Dénomination	Quantité	Prix global
		Report : 69.270,—

## D. LITERIE.

Lits	4	3.850,—
Matelas	4	900,—
Couvertures	7	975,—
Coussins	5	120,—
		<u>5.845,—</u>

## E. USTENSILE DE CUISINE AVEC ACCESSOIRES.

Assiettes en faïences	4	120,—
Assiettes émaillées	3	105,—
Marmites	4	90,—
Verres à eau	8	56,—
Tasses et sous-tasses	5	60,—
Cuillers à soupe	4	20,—
Fourchettes	3	9,—
Couteaux de table	3	24,—
Cafetière	1	60,—
Lanternes	2	120,—
Seaux à eau	2	150,—
Réchaud	1	300,—
		<u>1.114,—</u>

## F. DIVERS.

Fer à repasser	1	120,—
Essuies-mains	2	60,—
Brosse à dents	2	30,—
Brosse à balayer	1	25,—
		<u>235,—</u>
		<b>TOTAL : 81.639,—</b>

## INVENTAIRE N° 1.

## NGAGARA

Dénomination	Emploi	: Menuisier
	Salaire	: 1.000 F
	Quantité	Prix global
A. MEUBLES ET ACCESSOIRES.		F
Fauteuils	4	1.000,—
Tables	2	125,—
Garde-manger	1	350,—
Porte-manteaux	1	40,—
Grand miroir	1	30,—
Pendule	1	300,—
Réveil	1	150,—
Cendrier	1	25,—
Rideaux	2	120,—
		<u>2.140,—</u>
B. HABILLEMENT.		
1 <sup>o</sup> Homme.		
Pantalons	5	1.040,—
Chemises	4	645,—
Culottes	2	200,—
Caleçons	2	20,—
Singlets	3	36,—
Chaussettes	3 p.	90,—
Souliers	2 p.	558,—
Mouchoirs de poche	3	24,—
Cravates	2	210,—
Vestons	2	500,—
Ceinture	1	100,—
Imperméable	1	160,—
		<u>3.493,—</u>
2 <sup>o</sup> Femme.		
Costumes complets	6	1.370,—
Mouchoirs de tête	6	200,—
Jupon	1	75,—
Ceinture	1	35,—
		<u>1.680,—</u>
A reporter :		5.178,—

Dénomination	Quantité	Prix global
		Report : 5.178,—

3<sup>e</sup> Enfants.

Costumes complets	6	300,—
Pantoufles	1 p.	40,—
Chapeau	1	120,—
		460,—

## C. LITERIE.

Lits	2	350,—
Matelas	2	500,—
Couvertures	3	750,—
Drapes de lit	2 p.	160,—
Oreillers	2	80,—
Taies d'oreillers	2	50,—
		1.890,—

## D. USTENSILE DE CUISINE AVEC ACCESSOIRES.

Casseroles	6	250,—
Assiettes en faïences	4	48,—
Verres à eau	4	40,—
Fourchettes	3	24,—
Louche	1	10,—
Cuillers à soupe	6	18,—
Couteau de cuisine	1	1,—
Seau à eau	1	80,—
Panier	1	100,—
Mortier	1	60,—
Passoir	1	5,—
Bouilloire	1	35,—
Cuvette	1	60,—
Lanterne	1	65,—
Poêle (imbabure)	1	15,—
Serveuse	1	45,—
Tasses et sous-tasses	2	30,—
		876,—

A reporter : 9.663.—

Dénomination	Quantité	Prix global
--------------	----------	-------------

Report : 9.663,—

E. DIVERS.

Canif	1	20,—
Brosse à souliers	1	7,—
Marteau	1	15,—
Ciseaux	1 p.	60,—
Peigne	2	4,—
Fer à repasser	1	140,—
		246,—
		TOTAL : 10.785,—

INVENTAIRE N° 2.

NGAGARA

Emploi	: Clerc
Salaire	: 3.000 F

Dénomination	Quantité	Prix global
--------------	----------	-------------

A. MEUBLES ET ACCESSOIRES.

Chaises	4	280,—
Table	1	100,—
Garde-manger	1	250,—
Napperon	1	120,—
Phono avec 12 disques	1	2.200,—
Rideaux	3	240,—
Porte-manteaux	2	100,—
Cendrier	1	45,—
Miroir	1	75,—
		3.410,—

B. HABILLEMENT.

1<sup>o</sup> Homme.

Pantalons	8	1.764,—
Chemises	10	1.185,—
Caleçons	2	20,—
Singlets	2	24,—
Chaussettes	4 p.	105,—
Souliers	3 p.	1.038,—
Mouchoirs de poche	2	16,—
		A reporter : 4.152,—

Dénomination	Quantité	Prix global
		Report : 4.152,—
Cravates	2	160,—
Vestons	2	800,—
Chapeau	1	60,—
Ceinture	1	75,—
Montre bracelet	1	800,—
Pantoufles	1 p.	65,—
Lunettes	1 p.	525,—
Imperméable	1	150,—

2<sup>o</sup> *Femme.*

Costumes complets	4	1.070,—
Mouchoirs de tête	4	230,—
Jupons	2	180,—
		1.480,—

3<sup>o</sup> *Enfants.*

Robes	12	435,—
		8.702,—

## C. LITERIE.

Lits	4	290,—
Matelas	4	1.300,—
Couvertures	5	825,—
Draps de lit	2 p.	280,—
Oreillers	2	60,—
Taies d'oreillers	2	40,—
		2.795,—

## D. USTENSILE DE CUISINE AVEC ACCESSOIRES.

Casseroles	4	160,—
Assiettes en faïence	6	72,—
Assiettes émaillées	2	16,—
Cuillers à soupe	4	12,—
Fourchettes	4	32,—
Louche en bois	1	5,—
Planche à faire la pâte	1	5,—
Cruche à eau	1	25,—
Lanterne	1	50,—
		327,—

A reporter : 14.907,—

Dénomination	Quantité	Prix global
		Report : 14.907,—
Seaux	2	115,—
Bouilloire	1	45,—
Tasses et sous-tasses	2	30,—
Poêle ( <i>imbabura</i> )	1	15,—
Cuillers à sucre	2	4,—
Cuvette	1	40,—
Verres à eau	4	32,—
Mortier	1	60,—
		<u>718,—</u>
<b>E. DIVERS.</b>		
Vélo	1	2.000,—
Fer à repasser	1	150,—
Valises	2	800,—
Malle en bois	1	120,—
Essuie-mains	2	70,—
Peignes	2	20,—
Rasoir	1	45,—
Cadres	3	160,—
Bouteilles vides	24	120,—
		<u>3.485,—</u>
		<b>TOTAL : 19.110.—</b>

**INVENTAIRE N° 3.****NGAGARA**

Emploi : Clerc-sténo  
Salaire : 6.500 F

Dénomination	Quantité	Prix global
<b>A. MEUBLES ET ACCESSOIRES,</b>		
Fauteuils	4	1.600,—
Tables	3	900,—
Grande armoire garde-robés	1	3.600,—
Bureau	1	1.500,—
Chaises	4	1.000,—
Radio	1	12.000,—
Phono avec 29 disques	1	3.050,—
Réveil	1	250,—
Lampe Coleman	1	950,—
		<u>A reporter : 25.450,—</u>

Dénomination	Quantité	Prix global
		Report : 25.450,—

## B. HABILLEMENT.

1<sup>o</sup> Homme.

Costumes complets	3	9.300,—
Pantalons	18	3.850,—
Chemises	18	3.300,—
Caleçons	8	880,—
Singlets	8	
Cravates	5	500,—
Nœuds à cravates	5	225,—
Chaussettes	12 p.	620,—
Souliers	12 p.	6.686,—
Mouchoirs de poche	12	96,—
Vestons sport	3	1.730,—
Imperméables	2	430,—
Montres bracelet	3	3.100,—
Chapeaux	2	300,—
		31.017,—

2<sup>o</sup> Femme.

Costumes complets	20	6.127,—
Mouchoirs de tête	20	1.274,—
Souliers	6 p.	1.166,—
		8.567,—

3<sup>o</sup> Enfants.

Robes	20	550,—
Souliers	6 p.	295,—
		844,—

## C. LITERIE.

Lits	4	2.400,—
Matelas	4	2.850,—
Drapes de lit	4	1.010,—
Couvertures	5	1.870,—
Oreillers	2	100,—
Taies d'oreillers	4	80,—
		8.310,—
		A reporter : 74.188,—

Dénomination	Quantité	Prix global
		Report : 74.188,—

## D. USTENSILE DE CUISINE AVEC ACCESSOIRES.

Casseroles (achetées toutes ensemble)	16	860,—
Grands bassins émaillés	2	200,—
Cuvettes émaillées	4	232,—
Assiettes en faïence	15	180,—
Assiettes émaillées	8	80,—
Verres à eau	10	100,—
Fourchettes	10	60,—
Seaux à eau	3	175,—
Panier	1	150,—
Poêle ( <i>imbabura</i> )	1	15,—
		<u>2.052,—</u>

## E. DIVERS.

Machine à coudre (à main)	1	3.600,—
Vélos	2	5.000,—
Machine à écrire	1	4.500,—
Valises	12	6.070,—
Fer à repasser	1	150,—
Ciseaux	1	80,—
Rasoirs	2	80,—
Brosse à habits	4	135,—
Brosse à souliers	3	21,—
Brosse à dents	1	20,—
		<u>19.656,—</u>
		<b>TOTAL : 95.896,—</b>

## INVENTAIRE N° 1.

## KAMENGE

Dénomination	Emploi	Prix global
	Salaire	: Capita manœuvre : 1.000 F
A. IMMEUBLE.		<u>8.000,—</u>
		<b>A reporter : 8.000,—</b>

Dénomination	Quantité	Prix global
		Report : 8.000,—

## B. MEUBLES ET ACCESSOIRES.

Chaises	7	400,—
Tables	7	450,—
Armoire	1	350,—
Tapis	1	25,—
Rideaux	1	160,—
		1.385,—

## C. HABILLEMENT.

1<sup>o</sup> Homme.

Pantalons	4	710,—
Chemises	9	980,—
Singlets	3	30,—
Souliers	1 p.	299,—
Chapeau	1	100,—
		2.119,—

2<sup>o</sup> Femme.

Kitengé (pagnes)	3 pces	600,—
Mouchoirs de tête	2	36,—
Combinaisons	1	20,—
Jupons	2	60,—
Perles	4	135,—
		851,—

3<sup>o</sup> Enfants.

Kitengé (pagnes)	2 pces	300,—
Mouchoir de tête	1	20,—
Jupon	1	30,—
Pagne	1	60,—
		410,—

## D. LITERIE.

Lits	3	550,—
Matelas	2	500,—
Drapes de lit	1 p.	100,—
Couvertures	4	400,—
Coussins	3	75,—
		1.625,—

A reporter : 14.390,—

Dénomination	Quantité	Prix global
		Report : 14.390,—

## E. USTENSILE DE CUISINE AVEC ACCESSOIRES.

Casseroles	12	365,—
Assiettes émaillées	13	435,—
Gobelets	7	140,—
Tasses et sous-tasses	1	15,—
Verres à eau	9	90,—
Bassin émaillé	1	222,—
Pot indigène	1	6,—
Cruche à eau	1	35,—
Réchaud à pétrole	1	350,—
		1.658,—

## F. DIVERS.

Pirogue	1	250,—
Moulin	1	15,—
Haches	3	90,—
Panier	1	12,—
Cadenas	1	15,—
Machete	1	4,—
Peigne	1	3,50
Essuies-mains	1	75,—
Nattes	3	600,—
Vidanges	3	15,—
		1.079,50

TOTAL : 17.127,50

arrondi à : 17.128,—

—  
—  
—  
—  
—  
INVENTAIRE n° 1.

## KAMENOU

Dénomination	Quantité	Prix global
A. Dépendance	6	Report : 8.000,—
		— 1.000,00 à reporter A

## INVENTAIRE N° 2.

## KAMENGE

E. Divers

Emploi	: Tailleur
Rémunération	: 1,200 F

Dénomination	Quantité	Prix global	F
<b>A. MEUBLES ET ACCESSOIRES.</b>			
Fauteuils	3	1.050,—	
Tables	4	410,—	
Chaises	3	150,—	
Miroir	1	130,—	
Réveil	1	450,—	
Coussins pour fauteuils	4	300,—	
Nappes	3	90,—	
Cendriers	3	60,—	
Tapis	6	700,—	
Peaux de chacals	3	165,—	
Rideaux	1	75,—	
Garde-manger	1	150,—	
			<b>3.730,—</b>

## B. HABILLEMENT.

1<sup>o</sup> Homme.

Costumes complets	2	1.800,—	
Pantalons	13	2.780,—	
Chemises	6	1.000,—	
Veste sport	1	250,—	
Tricots	3	210,—	
Imperméable	1	100,—	
Chapeau	1	145,—	
Souliers	3 p.	1.000,—	
Chaussettes	4 p.	90,—	
Singlets	3	33,—	
Caleçons	5	125,—	
Lunettes	1 p.	60,—	
			<b>7.593,—</b>

A reporter : 11.013,—

Dénomination	Quantité	Prix global
--------------	----------	-------------

Report : 11.013,—

2<sup>o</sup> *Femme.*

Mouchoirs de tête	5	150,—
Jupons	2	115,—
Combinaisons	2	100,—
Bandes d'oreilles	3	120,—
Velours	1 pce	400,—
<i>Kitengé</i> (pagnes)	9	<u>2.250,—</u>
		3.135,—

3<sup>o</sup> *Enfants.*

Robes pour enfants	12	240,—
Perles	2	<u>45,—</u>
		285,—

## C. LITERIE.

Lits	2	500,—
Matelas	1	400,—
Couvertures	2	270,—
Draps de lit	3 p.	235,—
Couvre-lits	2	300,—
Coussins	3	<u>90,—</u>
		1.795,—

## D. USTENSILE DE CUISINE AVEC ACCESSOIRES.

Casserolles	9	169,—
Bassin émaillé	1	45,—
Seau	1	60,—
Assiettes en faïence	2	30,—
Assiettes émaillées	2	155,—
Verres à eau	4	28,—
Tasses et sous-tasses	2	30,—
Couteaux de table	2	24,—
Fourchettes	4	16,—
Cuillers à soupe	3	19,—
Réchaud à pétrole	1	220,—
Cruche à eau	1	15,—
Tamis	1	15,—
Passoir	1	35,—
Bouilloir	1	50,—
Paniers	3	30,—
Lanternes	1	<u>55,—</u>
		996,—

A reporter : 16.538,—

Dénomination	Quantité	Prix global
		Report : 16.538,—

## E. DIVERS.

Encrier	1	30,—
Bobine	1	75,—
Brosse à dents	2	30,—
Brosse à habits	1	120,—
Fer à repasser	1	110,—
Vélo	1	2.750,—
Cadre pour photos	1	55,—
Dame-jeanne vide	1	40,—
Cadenas	1	6,—
Panne	1	65,—
Essuies-mains	2	70,—
Valises	3	570,—
Torches	1	60,—
Tourne-vis	1	35,—
Tire-bouchons	1	15,—
Ciseaux	2 p.	160,—
Crayon	1	2,—
Porte-plume	1	5,—
Poudre de toilette	1 pqt	5,—
		4.203,—
		TOTAL : 21.737,—

## Table des figures

1. Pourcentage de la population extra-coutumière .....	11
2. Indices de peuplement du Ruanda-Urundi et d'Usumbura ..	12
3. Population totale du Centre extra-coutumier d'Usumbura ..	28
4. Population du Centre extra-coutumier d'Usumbura : village de Ngagara .....	29
5. Population du Centre extra-coutumier d'Usumbura : village de Kamenge .....	29
6. Population du Centre extra-coutumier d'Usumbura : village dit « Belge » .....	30
7. Population du Centre extra-coutumier d'Usumbura : village de Buyenzi .....	31
8. Durée de séjour de la population du Centre extra-coutumier d'Usumbura .....	34
9. Degré d'instruction de la population du Centre extra-coutumier d'Usumbura .....	46
10. Vente journalière de la bière au Centre extra-coutumier d'Usumbura .....	75
11. Structure salariale du Congo belge et du Ruanda-Urundi 1953 .....	103
12. Répartition des revenus de base par mois .....	104

## TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE .....	5
INTRODUCTION .....	7
PREMIÈRE PARTIE. <i>L'aspect social</i> .....	9
Ch. I. Incidence sociale de l'urbanisation .....	9
1. Le degré d'urbanisation du Ruanda-Urundi .....	9
2. Causes d'émigration vers la ville .....	14
3. Tendances évolutives et retardatrices en ville .....	19
Ch. II. Analyse de fait .....	24
1. La population totale du C. E. C. d'Usum- bura .....	24
2. La structure démographique .....	25
3. La durée de séjour .....	32
4. Composition ethnique et langues parlées .....	33
5. Structures familiales .....	41
6. Degré d'instruction .....	44
7. La religion .....	46
8. Conclusions .....	48
DEUXIÈME PARTIE. <i>L'aspect économique</i> .....	49
Introduction .....	49
Ch. I. Activités indépendantes .....	52
1. Importance des activités indépendantes .....	52
2. Le commerce autochtone .....	53
3. Les cabaretiers .....	72
4. Les transporteurs .....	75
5. L'artisanat .....	77
6. Conclusions .....	79

Ch. II. Le marché du travail .....	81
1. Introduction .....	81
2. La structure fondamentale .....	83
3. La période de transition .....	87
4. Le marché du travail à Usumbura .....	89
5. Le chômage .....	95
6. Conclusions .....	96
Ch. III. Le niveau de vie .....	97
1. Notions préliminaires .....	97
2. Les habitudes de consommations .....	98
3. L'analyse de fait .....	100
APPENDICE I. <i>Quelques considérations méthodologiques</i> .....	111
1. Notions préliminaires .....	111
2. Les données démographiques .....	114
3. Les activités indépendantes .....	116
4. Le niveau de vie .....	117
APPENDICE II. <i>Budgets familiaux</i> .....	121
APPENDICE III. <i>Inventaires des biens meubles et immeubles</i> .....	135
TABLE DES FIGURES .....	154